

À L'INVITATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, M. ABDELAZIZ BOUTEFLIKA

Le Président tanzanien Jakaya Mrisho Kikwete en visite d'Etat en Algérie



Le président tanzanien, Jakaya Mrisho Kikwete, effectuera à partir d'aujourd'hui une visite d'Etat de trois jours en Algérie à l'invitation du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a annoncé hier, vendredi, la présidence de la République. [P. 28](#)

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



MÉTÉO [P. 2](#)

23° : ALGER

34° : TAMANRASSET

[www.dknews-dz.com](#)

Samedi 9 Mai 2015 - 20 Rajab 1436 - N° 953 - 3^{ème} année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

DANS UN MESSAGE À L'OCCASION DU 70^E ANNIVERSAIRE DES MASSACRES DU 8-MAI-1945

Le Président Bouteflika souligne l'énorme responsabilité des jeunes Algériens à défendre leur pays

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a mis, en exercice, vendredi, la responsabilité des jeunes Algériens dans la défense des acquis et des réalisations de leur pays et à demeurer vigilants face aux bouleversements qui secouent la région et le monde tout entier.

Imposante marche contre l'oubli à Sétif [P. 5 à 7](#)

TRANSPORTS

Le réseau de voies ferrées électrifiées atteindra 6 000 km à l'horizon 2017

Le ministre des Transports Amar Ghoul a indiqué jeudi à Blida que le réseau de voies ferrées électrifiées à l'échelle nationale atteindra une longueur globale de 6 000 km à l'horizon 2017 au titre du programme présidentiel visant la modernisation et l'électrification de 12 500 km de lignes ferroviaires. « A ce jour, un réseau de plus de 4 000 km de ce programme est déjà concrétisé du programme présidentiel », a indiqué M. Ghoul, dans une déclaration à la presse, en marge de son inspection du parachèvement des travaux de forage du tunnel Ramdane à Oued Djer (à l'ouest de Blida), inscrit au titre du projet d'électrification de la voie ferrée Blida-Aïn Defla, sur 56 km. [P. 3](#)



MDN 9 casemates découvertes et détruites à Tizi Ouzou et Skikda [P. 3](#)

HADJ 2015
Le coût global estimé à 412 000 DA [P. 3](#)

RÉFORME DU CONSEIL DE SÉCURITÉ
Les Etats africains pour une «démocratisation» de l'ONU [P. 8](#)

RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES DES AE DE L'UMA
L'Algérie œuvre pour un véritable dialogue national inclusif entre tous les Libyens [P. 20](#)

SANTÉ OBÉSITÉ

UN FACTEUR GÉNÉTIQUE À L'ORIGINE DU STOCKAGE ABDOMINAL

Pages 14-15

CULTURE

OUARGLA : Coup d'envoi, sous des airs de folklore, de la fête du Ksar

FOOTBALL CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 «MOBILIS»
L'heure de la décantation [P. 25](#)

SÉISME

HIER À 6H48
Un tremblement de terre de 4,1 degrés sur Richter enregistré à Béjaïa [P. 12](#)

Météo



Régions Nord : 23° à Alger

Brume et nuages bas en début de matinée près des côtes et dans les vallées puis temps généralement ensoleillé en cours de journée. Les vents seront de secteur Ouest à Nord-Ouest modérés près des côtes et faibles vers l'intérieur. La mer sera peu agitée à agitée.

Régions Sud : 34° à Tamanrasset

Temps ensoleillé en cours de journée. Les vents seront variables faibles à modérés avec quelques soulèvements de sable locaux.

	Max	Min
Alger	23°	17°
Oran	26°	16°
Annaba	26°	16°
Béjaïa	27°	20°
Tamanrasset	34°	23°

Horaires des prières

Samedi 20 Rajab 1436

Fajr	04:07
Dohr	12:45
Asr	16:33
Maghreb	19:46
Isha	21:17



DEMAIN À TAMENTFOUST

Lancement de l'opération «Ports et barrages bleus 2015»



Le ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques, M. Sid Ahmed Ferroukhi, présidera aujourd'hui au port de Tamentfoust, le lancement de l'opération «Ports et barrages bleus 2015».

TRAVAUX PUBLICS

Kadi demain à Constantine

Le ministre des Travaux publics, M. Abdelkader Kadi, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Constantine.



ARTISANAT

Mme Tagabou le 10 mai à Souk Ahras



La ministre déléguée auprès du ministre du Tourisme et de l'Artisanat, chargée de l'Artisanat Mme Aïcha Tagabou, effectuera dimanche 10 mai 2015, une visite de travail et d'inspection des projets relevant du secteur dans la wilaya de Souk Ahras.



DEMAIN À SIDI FREDJ

Célébration du 20e anniversaire de l'ANR

Le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), le Dr Belkacem Sahli, présidera ce matin à partir de 10h à l'hôtel Riadh de Sidi Fredj, la cérémonie à l'occasion du 20e anniversaire de la création du parti.



LE 9 ET 10 MAI À BÉJAÏA

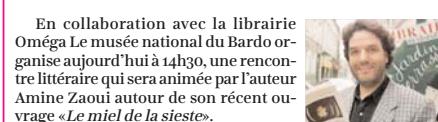
Formation au profit des enseignants de tamazight



En collaboration avec le ministère de l'Education nationale, le Haut-Commissariat à l'amazighité organise samedi et dimanche 9/10 mai 2015 à Béjaïa une formation au profit des enseignants de tamazight.

AUJOURD'HUI AU MUSÉE DU BARDO

Rencontre littéraire avec Amine Zaoui



En collaboration avec la librairie Oméga Le musée national du Bardo organise aujourd'hui à 14h30, une rencontre littéraire qui sera animée par l'auteur Amine Zaoui autour de son récent ouvrage «Le miel de la sieste».

CONFÉRENCE AUJOURD'HUI À 10H30 DU P^r RACIM KHODJA

«Les accouchements par césarienne : indications thérapeutiques et risques potentiels pour la santé de la femme et de l'enfant»

Le Forum de DK News reçoit ce matin à 10h30 le chef de service gynécologie-obstétrique à l'EPH de Bologhine le P^r Racim Khodja, dans le cadre d'une conférence-débat qui portera sur «Les accouchements par césarienne : leurs indications thérapeutiques et les risques potentiels pour la santé



de la femme et de l'enfant». La rencontre aura lieu au centre de presse de notre publication sis 3, rue du Djurdjura Ben Aknoun, Alger.

DEMAIN DIMANCHE À 10H30

Conférence des D^rs Saïd Mahmoudi et Abdelkader Touataoui de l'hôpital Chahid Mahmoudi de Tizi Ouzou sur le plan cancer

Le P^r Saïd Mahmoudi, P-DG de l'EPHM hôpital Chahid Mahmoudi de Tizi Ouzou, vice-président de la Société algérienne de radiologie et d'imagerie médicale, accompagné du D^r Abdelkader Touataoui, PhD en physique médicale, directeur de la physique médicale et de la radio-protection, réfléxant auprès de l'Aice, animeront au Forum de DK News, demain dimanche 10 mai 2015 à 10h30, une conférence qui s'inscrit dans le cadre du plan cancer initié par le



Président de la république M. Abdelaziz Bouteflika». La rencontre aura lieu au centre de presse de notre publication, sis au 3, rue du Djurdjura Ben Aknoun Alger.

COMMUNICATION

Grine les 10 et 11 mai à Jijel et Béjaïa

Le ministre de la Communication, M. Hamid Grine, effectuera les 10 et 11 mai 2015, une visite de travail et d'inspection dans les wilayas de Jijel et Béjaïa.



RESSOURCES EN EAU

Necib les 11 et 12 mai à Mila et Oum El-Bouaghi



Le ministre des Ressources en eau, M. Hocine Necib, effectuera lundi 11 et mardi 12 mai 2015, une visite de travail et d'inspection dans les wilayas de Mila et Oum El-Bouaghi.

CE MATIN À L'AURASSI

Le FCE lance le label «Origine Algérie garantie»



Le Forum des chefs d'entreprise (FCE) procédera ce matin à 9h à l'hôtel El Aurassi, au lancement du label «Origine Algérie garantie». L'OAG s'inscrit dans le prolongement de l'initiative du FCE «Mentoudj Bladi» et a pour objectif de stimuler et promouvoir la production nationale, de sensibiliser le consommateur à acheter algérien.

Mobilis partenaire officiel de l'opération «Ports et barrages bleus»



Mobilis partenaire officiel de la troisième édition de l'opération nationale «Ports et barrages bleus» organisée par le ministère de la Pêche et des ressources halieutiques et la Chambre algérienne de la pêche et de l'aquaculture (CAPA), qui débutera aujourd'hui à travers les infrastructures portuaires des 14 wilayas côtières et aux principaux barrages des vilayats continentales. Une opération de grande envergure, reconduite par Mobilis, qui a pour ambition de participer aux opérations visant à stopper les effets des macro-déchets sur l'écosystème marin et sur les activités de pêche par la sensibilisation des citoyens contre les différentes formes de pollution. Ainsi, la campagne consiste en le nettoyage des ports et barrages aux objectifs à la fois économiques et environnementaux, destinée à débarrasser les infrastructures et les bassins portuaires du pays de tous les déchets qui les encombrent, qu'ils soient flottants ou jonchant les fonds marins. Organisé à la veille de la saison estivale, l'événement sera marqué par un riche programme d'activités et d'animations et connaîtra une forte participation du mouvement associatif, des garde-côtes, des clubs de plongée sous-marine, des représentants de la société civile et des entreprises et professionnels de la pêche.

GHOUL À BLIDA

Le réseau de voies ferrées électrifiées atteindra 6 000 km à l'horizon 2017

Le ministre des Transports Amar Ghoul a indiqué jeudi à Blida que le réseau de voies ferrées électrifiées à l'échelle nationale atteindra une longueur globale de 6.000 km à l'horizon 2017 au titre du programme présidentiel visant la modernisation et l'électrification de 12.500 km de lignes ferroviaires.



«A ce jour, un réseau de plus de 4000 km de ce programme est déjà concrétisé du programme présidentiel», a indiqué M.Ghoul, dans une déclaration à la presse, en marge de son inspection du parachèvement des travaux de forage du tunnel Ramdane à Oued Djér (à l'ouest de Blida), inscrit au titre du projet d'électrification de la voie ferrée Blida- Ain Defla, sur 56 km.

Le programme présidentiel, reparti sur tout le territoire national (du nord au sud en passant par les hautes plateaux), a-t-il ajouté, permettra, à sa concrétisation, de porter la vitesse des trains de transport de voyageurs, estimée actuellement entre 80km/h et 160km/h, à 220 km/h, avec l'objectif d'atteindre les 350km/h, à l'avenir, grâce à la

mise en circulation de trains à grande vitesse (TGV).

La modernisation et l'électrification du réseau ferroviaire, participera, également, selon M. Ghoul, à la réduction de la tension enregistrée sur les routes, par l'exploitation, de la voie ferrée , dans le transport des marchandises (produits pétroliers, agricoles, industriels), après le raccordement de celle-ci aux ports, aux aéroports, aux zones d'activités et autres espaces logistiques. En outre, le programme contribuera à une amélioration des prestations de transport, de même qu'au désenclavement des régions qu'il traversera, et la réduction des accidents de la route.

Le ministre des Transport a instruit les chargés du projet

d'électrification du tronçon de la voie ferrée El Afroun-Khemis Miliana, d'accélérer la cadence des travaux et de mettre à profit la période estivale pour parachever les travaux de terrassement et d'aménagement, tout en travaillant en coordination avec les autorités locales, et en veillant au respect des spécificités de chaque région traversée». Il a, aussi, souligné l'impatiente de la réalisation, parallèlement aux deux (2) tunnels de cette voie ferrée, les tunnels Ramdane (2,8km) et El Guentas (7,3km), de gares ferroviaires, tout en se préparant à l'avance pour l'achèvement des équipements compris dans les cahier des charges, au même titre que la levée des contraintes posées sur le terrain.

9 casemates découvertes et détruites à Tizi Ouzou et Skikda (MDN)

Neuf casemates contenant des bombes et des explosifs, ont été découvertes et détruites jeudi par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) à Tizi Ouzou et Skikda, indique vendredi le ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement relevant du secteur opérationnel de Tizi Ouzou (1^{re} Région militaire) a découvert le 07 mai 2015, lors d'une opération de ratissage, huit (08) casemates contenant deux (02) bombes de confection artisanale, des explosifs et des produits chimiques.

Les casemates et leur contenu ont été détruits sur les lieux», précise la même source.

En outre, un autre détachement relevant du secteur opérationnel de Skikda (5^e Région militaire) «a découvert, lors d'une opération de ratissage au niveau du lieu-dit Boulechchiche, près d'Aïn Laksar, une casemate contenant 25 bombes de confection artisanale qui ont



été détruites sur les lieux».

Par ailleurs et dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, des éléments de la Gendarmerie Nationale et des Gardes-frontières du secteur opérationnel de Tlemcen (2^e Région militaire) ont intercepté un véhicule touristique chargé de 769 kilogrammes de kif traité et ont saisi une quantité de carburant destinée à la contrebande s'élevant à 9090 litres.

Dans ce même contexte, un détachement de l'ANP relevant du secteur opérationnel d'El Oued (4ème région militaire) et en coordination avec les éléments de la Sûreté nationale, ont intercepté un narcotrafiquant à bord d'une camionnette chargée de 517 kilogrammes de kif traité.

Au niveau de la 6^e Région militaire, un détachement relevant du secteur opérationnel de Bordj Badji Mokhtar a saisi cinq (05) détecteurs de métaux, ajoute la même source.



HADJ 2015

Le coût global estimé à 412 000 DA

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aissa, a affirmé jeudi à Alger que les frais du hadj 2015 avaient été fixés à 412.000 DA et que toutes les conditions étaient réunies en termes d'encaissement, d'hébergement et d'accompagnement médical.

Intervenant en marge d'une journée d'études sur l'activité des mosquées et leur rôle dans le développement du sens du nationalisme, M. Mohamed Aissa a précisé que les frais du hadj 2015 étaient estimés à 312.000 DA, sans compter le billet d'avion, et à 412.000 DA en comptant les frais du transport aérien.

Selon le ministre, le prix du billet est de 100.000 DA en classe économique et 140.000 DA en première classe sur les vols d'Air Algérie ou en classe économique sur les vols de Saudi Airlines. M. Mohamed Aissa a estimé que les frais du hadj devaient atteindre 600.000 DA en raison de la hausse du dollar sur le marché international, indiquant que le prix avait été réduit à la baisse grâce aux négociations menées par la partie algérienne avec les autorités saoudiennes outre l'aide apportée par le Président de la République, Abdellatif Bouteflika, au profit des hadjji algériens.

Le ministre a, par ailleurs, fait savoir que l'opération de paiement des frais du hadj 2015 débutera dimanche 17 mai, ajoutant que «les banques resteront ouvertes et au service des hadjis jusqu'au départ des premiers vols vers les Lieux saints prévus fin août 2015».

L'opération de paiement des frais du hadj-2015 débutera dimanche 17 mai

L'Office national du Hadj et de la Omra informe les hadjis que l'opération de paiement des frais du hadj pour l'année 2015, estimés à 312 000 DA, sans compter le billet d'avion, débutera dimanche 17 mai.

Le paiement des frais du hadj pour la saison 2015, «fixés à 312.000 DA, sans compter le billet d'avion, débutera dimanche 17 mai et se poursuivra jusqu'au départ des premiers vols vers les Lieux Saints à la fin août 2015», a précisé jeudi un communiqué de l'Office national du Hadj et de la Omra (ONHO). Le paiement des frais «se fera exclusivement au niveau des agences de la Banque d'Algérie à travers tout le territoire national».

Le discours religieux préserve la société des idées destructrices

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aissa a mis l'accent, jeudi à Alger, sur le rôle de la mosquée dans l'ancrage de l'esprit de citoyenneté et la préservation de la société contre les idées destructrices.

Lors d'une journée d'études sur les activités des mosquées, le ministre a insisté sur le rôle «important» de la mosquée dans l'ancrage de l'esprit de citoyenneté.

Dans ce cadre, M. Aissa a appelé les imams à conjurer les efforts et à permettre à la société civile de «préserver le pays de ceux qui veulent dérouter les jeunes via internet, les dépliants et les publications», soulignant que le ministère maintenait l'interdiction de la distribution des dépliants dans les mosquées.

Le ministre a mis en exergue le rôle de la mosquée dans la lutte contre les fléaux sociaux à l'instar de l'alcool, la corruption et la fraude, affirmant que «l'Algérie se porte bien tant que les mosquées incitent les gens au bien», exhortant les imams à conseiller et guider les citoyens.

Concernant Arrida (apostasie), M. Aissa a indiqué que «ce phénomène n'est pas nouveau, il est particulièrement dû à ce qui est connu sous l'appellation «les nouveaux musulmans» à l'étranger».

Toutefois, les rapports officiels indiquent que pas moins de 4.000 personnes se convertissent annuellement à l'Islam en France, a précisé le ministre.

APS

Bensalah appelle les militants du RND à «la raison» pour préserver l'unité et la stabilité du parti

Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND) Abdelkader Bensalah a appelé hier à Alger les militants du RND à la «raison» pour préserver l'unité et la stabilité du parti.

M. Bensalah qui répondait à la question d'un journaliste sur des différends au sein du RND, en marge d'une séance consacrée aux questions orales au Conseil de la nation, a précisé qu'il



n'avait pas d'informations à ce sujet, ajoutant qu'il «prendra le temps d'évoquer la question avec telle ou telle partie avant de se prononcer».

Il a appelé les militants du parti au «calme et à la raison pour trouver des formules qui préservent l'unité et la stabilité du parti» car, a-t-il dit, l'Algérie a besoin d'un parti comme le RND pour consacrer la stabilité et la démocratie».

Hanoune appelle à la prise en charge des revendications des travailleurs et catégories vulnérables

La Secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune a appelé, vendredi à Alger, à la prise en charge des revendications sociales des travailleurs et catégories vulnérables pour protéger le pays des dangers qui le menacent.

«En dépit des nombreux acquis de la classe ouvrière, la situation sociale demeure fragile, ce qui menace la sécurité du pays et ouvre la voie à l'ingérence étrangère», a déclaré Mme Hanoune dans son allocution d'ouverture des travaux de la commission des travailleurs du parti. «L'Etat ne peut faire face aux dangers extérieurs en l'absence d'une large mobilisation populaire», ce qui requiert, a-t-elle dit, «la prise en charge des revendications de la classe ouvrière et des jeunes qui souffrent de chômage».

Critiquant la gestion de l'Agence nationale de l'emploi (ANEM) qui «a échoué en matière de création de postes d'emplois», Mme Hanoune a appelé à la révision des mesures d'octroi des micro-cré-



dits aux jeunes, «le taux des projets réussis ne dépasse pas 10 %», a-t-elle indiqué. La SG du PT a réitéré son appel pour hâter la mise en application de la décision portant annulation de l'article 87 bis du code du travail, estimant que le report de son application au mois de juillet prochain «suscite des craintes chez les travailleurs».

Mme Hanoune a appelé à «la récupération des fonds à partir de l'évasion fiscale, l'impôt sur la fortune et le rapatriement des devises exportées frauduleusement». La première responsable du PT a également appelé à l'annulation de l'accord d'association avec l'Union européenne (UE) qui «coute au trésor, public 1.400.000.000 d'euros».

Mme Hanoune a, enfin, proposé l'instauration du 8 mai «journée nationale chômée» payée à la mémoire des victimes des massacres perpétrés par les autorités coloniales françaises le 8 mai 1945».

BÉLAÏD

«Offrir aux cadres formés par l'Université algérienne l'occasion de servir leur pays»

Le président du Front El Moustakbal, Abdelaziz Bélaïd, a appelé jeudi de Sétif (Souk Ahras) à offrir aux cadres formés par l'université algérienne l'occasion de servir leur pays. M. Bélaïd qui animait une rencontre de militants de son parti, à la salle de conférences de la ville, a souligné que l'université forme annuellement des milliers de diplômés qui, a-t-il dit, «doivent être associés à la gestion des différents secteurs comme l'agriculture, les ports et les ressources en eau».

«Beaucoup de citoyens boudent le monde de la politi-



tique, car ils ont une opinion négative sur les politiciens», a-t-il affirmé, estimant que «si de nombreux arrivistes peuvent aujourd'hui la scène politique nationale, ils le doivent aux gens sincères qui leur ont laissé le champ libre».

Le président du Front El Moustakbal a souligné que

son parti accordait «un intérêt majeur» aux vertus morales et à l'homme qui est le véritable «capital de la nation», avant d'évoquer les sacrifices immenses consentis par le peuple algérien pour le recouvrement de son indépendance, les victimes des massacres du 8 mai 1945 et l'abnégation du groupe historique des «22» à l'origine du déclenchement du combat libérateur.

Le dialogue civilisé et responsable de tout un chacun est «capable de dépasser la crise et de bâtir un Etat équilibré et puissant», a affirmé M. Bélaïd.

AFFAIRE DE KHALIFA BANK

Abdelmoumène Khelifa auditionné par la défense des accusés

Le principal accusé dans l'affaire Khalifa Bank, Abdelmoumène Khelifa a été auditionné jeudi au tribunal criminel de Blida par la défense de nombreux accusés dans cette affaire. L'accusé a été interrogé sur des détails déjà évoqués par le président du tribunal, Antar Menouar, tels le crédit dont il aurait bénéficié de la BDL (agence de Staouelli), les billets d'avion qui auraient été remis gracieusement à des responsables d'institutions publiques pour voyager à bord des avions de Khalifa Airways contre le dépôt des fonds de leurs sociétés à Khalifa Bank.

Des avocats lui ont posé des questions sur des aspects juridiques relatifs à la création et la gestion de la banque tels l'amendement de ses statuts, le changement du PDG, et la relation de l'accusé avec leurs clients insistant sur

le fait qu'ils aient bénéficié d'avantages comme mentionné dans les accusations.

L'accusé a reproduit les mêmes réponses données au président du tribunal depuis son interrogatoire mercredi et mi, à chaque fois, avoir accordé des avantages aux accusés.

Abdelmoumène Khelifa a demandé au président du tribunal de lui accorder un peu de temps jusqu'à la fin du week-end pour tenter de se remémorer certains détails ajoutant que sa défense devait consulter les documents remis à la justice par le liquidateur de la banque.

Les accusations retenues contre Khelifa étant graves, le juge a répondu que l'accusé était en droit de se défendre. Répondant à la défense de l'accusé mécontente du rejet par le juge de ses objections, le juge a dit que ce qui arrive lors de l'audience sont des «procé-

M^{ME} BENGHEBRIT :

Le ministère de l'Education nationale accorde un intérêt stratégique au cycle primaire

Le cycle primaire constitue «le socle auquel le ministère de l'Education nationale accorde un intérêt stratégique», a affirmé hier à Oran, la ministre Noria Benghebrit.



«Les choses les plus importantes se construisent à partir de ce palier.

C'est un palier prioritaire dans le système éducatif garantissant son succès ou son échec», a déclaré dans ce sens la ministre de l'Education nationale, lors d'une rencontre qui a regroupé au lycée Lotfi des présidents d'APC, des chefs de daïras et des représentants d'associations des parents.

La «détérioration» de l'environnement dans de nombreux établissements scolaires du primaire «n'encourage pas l'élève à aller à l'école pour apprendre», a fait remarquer M^{me} Benghebrit, appelant la communauté éducative à créer un climat favorable pour l'épanouissement des scolarisés. Près de 72 % du patrimoine scolaire est constitué d'écoles primaires, dont la plupart ont des problèmes de maintenance, a indiqué la ministre qui a mis en exergue, au passage, «le problème de gouvernance de l'école, aujourd'hui, entre la direction de l'éducation et les collectivités locales.»

M^{me} Benghebrit, qui a interpellé l'assistance sur l'enjeu et la manière de contribuer à améliorer les conditions de scolarité de l'enfant, a insisté sur le principe de la solidarité pour un renouveau et une prise de conscience afin de former une génération apte à être compétitive à l'échelle nationale et internationale.

«L'école est le creuset de la citoyenneté et ou a besoin de tout cet ensemble, selon une approche collective, pour faire un saut qualitatif et améliorer le contenu», a-t-elle soutenu.

Les intervenants parmi les présidents d'APC se sont relayés pour exprimer plus d'engagement à prendre en charge dans la limite des moyens financiers et des dispositifs existants, un certain nombre de problèmes liés à l'entretien des écoles, à la prise en charge des personnels (gardiennage, femmes de ménage, ...), et au recrutement de personnels à la faveur des réalisations de nouveaux établissements primaires. Le wali d'Oran, Abdel-

ghani Zaâlane, a évoqué la multiplicité des sources de financement pour prendre en charge tous les problèmes qui se posent au niveau de certaines communes appartenant, pour sa part, les intervenants locaux «à faire de leur mieux pour amener les écoles primaires vers un état meilleur», en terme d'accueil et d'adaptation.

Une subvention de 5 millions DA sur budget de wilaya a été accordée aux communes pour l'entretien des écoles primaires, a-t-il indiqué.

Le directeur local de l'éducation, qui a donné un bref exposé sur la situation du secteur au niveau de la wilaya d'Oran, a annoncé que 407 postes de travail sont ouverts au recrutement d'enseignants pour la rentrée scolaire 2015-2016. Auparavant, la ministre de l'Education nationale a visité un lycée dans la localité de Sidi El Bachir (Bir El Djir) et une école primaire à Belgaïd et a baptisé un CEM à Belgaïd (Bir El Djir) au nom d'un enseignant défunt Chetouane Behalima. A cette occasion, elle a appelé les responsables à revoir la typologie des établissements scolaires au niveau de ces zones périphériques qui connaissent une surcharge scolaire, compte tenu des contraintes foncières.

Selon le directeur des équipements publics de la wilaya, 4 CEM, 14 groupes scolaires et 7 lycées seront fin prêts pour la rentrée scolaire prochaine.

M^{me} DERDOURI LE CONFIRME :

«Le coût de remplacement des câbles de cuivre volés estimé à 300 millions DA en 2014»

La ministre qui répondait à une question orale du membre du Conseil de la nation, Abdelkader Kaci du parti du Front de libération nationale (FLN) a souligné que «la mauvaise qualité du service Internet est due notamment au vol des câbles de cuivre du réseau national de téléphonie mobile». Elle a indiqué que le groupe Algérie Télécom (AT) tend à moderniser ce réseau à travers le remplacement progressif des câbles de cuivre par la fibre optique



modernisées sur un réseau qui couvre 3.000.000 abonnés.

L'opération se poursuivra jusqu'à fin 2016, a-t-elle dit. M^{me} Derdouri a précisé, par ailleurs, que des mesures ont été prises en faveur de l'amélioration, la sécurisation et l'élargissement du réseau

Internet à travers notamment le développement du système MSAN qui favorise l'utilisation de la 4G dont le nombre d'abonnés a atteint 80.000 à la fin 2014.

Elle a ajouté également que le débit international sera augmenté de 277 à 600 GBT/S. La ministre a rappelé que quelque 440 nouveaux quartiers (plus de 1000 habitants) seront prochainement connectés à Internet, ajoutant que le groupe AT a augmenté la capacité du réseau de fibres optiques de 640.000 km en 2012 à environ 700.000 km en 2015.

fense du principal accusé a rétorqué sur le même ton qu'il n'a pas le droit de menacer son client». L'audience a été suspendue pendant 15 mn par le président du tribunal.

Khelifa a été interrogé par les avocats de plusieurs autres accusés notamment sur la relation de leur clients avec l'accusé et les accusations retenues contre eux. Me Nacer Eddine Lezzar qui avait 66 questions à poser à son client a demandé au juge s'il pouvait reporter sa plaidoirie à dimanche prochain. Une requête acceptée par le président du tribunal.

Avant la levée de la séance, le président du tribunal a annoncé que le procès devrait se poursuivre dimanche prochain et, probablement, sans interruption durant les weekend à venir.

70ÈME ANNIVERSAIRE DU 8 MAI 1945

Le Président Bouteflika souligne l'énorme responsabilité des jeunes Algériens à défendre leur pays

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message à l'occasion du 70^e anniversaire des massacres du 8-Mai-1945. Voici la traduction APS:

Mesdames, Messieurs,
Soixante dix ans se sont écoulés depuis les massacres perpétrés par l'occupant français, le 8 mai 1945, contre le peuple algérien, mais le souvenir dououreux de ces crimes est encore vif dans la mémoire collective nationale.

Chaque année, nous commémorons ces tragiques événements et les souffrances que notre peuple a endurées pendant plus d'un siècle et qui nous rappellent, à chaque anniversaire, qu'ils furent à l'origine du grand sursaut du peuple algérien vers l'affranchissement du joug colonial, dont la consécration vint avec la glorieuse révolution de 1954.

C'est l'une des étapes les plus douloureuses de notre histoire tant les faits qui l'ont marquée allaient à contre sens de l'histoire, de la raison et de l'humanisme.

La seule faute dont le peuple algérien s'était rendu coupable alors était qu'il sortit, à l'instar des autres peuples du monde, célébrer la fin du nazisme et du fascisme qui avaient altérés les relations entre les Etats et les peuples.

Notre peuple dont les enfants ont été entraînés dans le tumulte de la seconde guerre mondiale pour défendre la liberté de la France et du monde libre, aspirait lui aussi à jouir de la liberté, un droit légitime et commun à l'humanité, car ayant versé son tribut de sang dans cette guerre qui lui a été injustement imposée.

Mais son soutien aux alliés sera récompensé par le fer et par le feu notamment à Sétif, Guelma, Kherrata et Skikda où plus de 45 000 Algériens ont été assassinés.

Ce n'était pas un fait inédit. La France s'était déjà distinguée par des massacres d'Algériens et en a perpétré d'autres, par la suite, non moins barbares.

L'occupant pensait qu'avec les massacres du 8 mai 1945, qu'il avait définitivement bridé la volonté du peuple algérien d'arracher sa liberté et de recouvrir sa souveraineté, mais l'histoire ne lui donnera pas raison car le peuple algérien avait réduit à néant toutes ses espérances et contré ses visées.

En effet, moins de dix ans après, l'Algérie tout entière se souleva avec son avant-garde nationale et s'engagea dans sa glorieuse révolution de libération qui a corrigé le cours de l'histoire au prix de sacrifices incommensurables.

Mesdames, Messieurs,
Le parcours militant de notre peuple, ses immenses sacrifices ont balisé la voie que nous avons adoptée au lendemain de l'indépendance, et dont nous ne dévierons point, pour l'édification de nos institutions, la réalisation de notre développement et la mise en place des fondements de notre civilisation en nous appuyant sur les constantes de notre identité nationale.

Un legs riche de réalisations et d'acquis incontestables qu'il nous incombe de défendre et de sauvegarder en nous do-



tant notamment d'une économie forte et en inculquant aux générations monnantes les valeurs du travail et du nationalisme.

Les jeunes Algériens sont investis d'une énorme responsabilité, celle de défendre ces acquis et ces réalisations en mettant en oeuvre toute leur volonté et leur ambition, tout en demeurant vigilants face aux bouleversements qui secouent le monde et qui affectent de nombreux pays de notre région.

L'Algérie qui, grâce à Dieu et grâce à la détermination de ses hommes et de ses femmes, a pu sauvegarder sa stabilité, sa sécurité et sa souveraineté, milite en faveur d'un monde de paix et de stabilité notamment dans son environnement arabo-africain.

Elle déploie, à cet égard, de sérieux efforts pour apporter des solutions aux conflits et unifier les rangs afin que la paix et la stabilité règnent dans notre espace au profit des peuples

de la région. Nous restons convaincus que les enfants de notre peuple sauront conjuger leurs efforts en faveur de l'ancrage des valeurs de démocratie et de justice sociale, de l'approfondissement des principes de liberté individuelle et collective et de la promotion de la femme en s'attelant au travail dans tous les domaines de développement afin de se préparer des crises économiques et financières qui marquent les relations entre les pays», a encore affirmé le chef de l'Etat.

Mesdames, messieurs

En ce douloureux anniversaire où nous nous inclinons à la mémoire de nos glorieux chouhada, j'appelle notre peuple, les jeunes particulièrement, à faire preuve de sagesse et à s'armer de volonté pour être en mesure de relever les défis en veillant à préserver l'unité nationale pour mieux appréhender l'avenir dans le respect du serment fait à nos vaillants martyrs de défendre jalousement la souveraineté et l'indépendance de l'Algérie.

Gloire à nos martyrs.

APS

«Nous restons convaincus que les enfants de notre peuple sauront conjuger leurs efforts en faveur de l'ancrage des valeurs de démocratie et de justice sociale, de l'approfondissement des principes de liberté individuelle et collective et de la promotion de la femme en s'attelant au travail dans tous les domaines de développement afin de se préparer des crises économiques et financières qui marquent les relations entre les pays», a encore affirmé le chef de l'Etat.

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a mis en exergue, vendredi, la responsabilité des jeunes Algériens dans la défense des acquis et des réalisations de leur pays et à demeurer vigilants face aux bouleversements qui secouent la région et le monde tout entier. «Les jeunes Algériens sont investis d'une énorme responsabilité, celle de défendre les acquis et les réalisations (de son pays) en mettant en oeuvre toute leur volonté et leur ambition, tout en demeurant vigilants face aux bouleversements qui secouent le monde et qui affectent de nombreux pays de notre région», a souligné le président de la République dans un message à l'occasion du 70^e anniversaire des massacres du 8-Mai-1945.

Le Président de la République a, par la même occasion, exhorté les jeunes plus particulièrement, à «faire preuve de sagesse et à s'armer de volonté pour être en mesure de relever les défis en veillant à préserver l'unité nationale pour mieux appréhender l'avenir dans le respect du serment fait à nos vaillants martyrs de défendre jalousement la souveraineté et l'indépendance de l'Algérie».

70ÈME ANNIVERSAIRE DU 8 MAI 1945

**LE MINISTRE DES MOUDJAHIDINE
À PARTIR DE SÉTIF :
«Le devoir de mémoire n'incombe
pas à la seule génération
de Novembre»**



Le devoir de mémoire s'agitait de la lutte du peuple algérien pour son indépendance «n'incombe pas à la seule génération de Novembre et quiconque croit le contraire se trompe», a déclaré vendredi à Sétif le ministre des Moudjahidines M. Tayeb Zitouni.

Le ministre qui présidait la commémoration officielle du 70ème anniversaire des massacres du 8 mai 1945, a souligné que ce devoir de mémoire est aujourd'hui «l'affaire des générations montantes».

Les douloureux événements qui ont ensanglanté mai 1945 à Sétif, à Kherrata, à Guelma et ailleurs, et leur lot de souffrances et de larmes, ont fait jaillir une éternelle d'espoir, celle de voir l'Algérie recouvrer la souveraineté dont elle a été dépossédée et retrouver une dignité foulée aux pieds par le colonisateur», a ajouté en substance M. Zitouni après s'être recueilli et déposé une gerbe de fleurs devant la stèle érigée à la mémoire de Bouzid Saâl, premier martyr du 8 mai 1945.

Le ministre des Moudjahidines qui s'exprimait devant une foule nombreuse de citoyens et de moudjahidines, a ajouté, après avoir transmis les chaleureuses salutations du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, que les commémorations des dates marquantes du parcours révolutionnaire de l'Algérie «ne sont pas un repli sur le passé mais une preuve de l'attachement des Algériens à leur histoire». Les massa-

La communauté émigrée sera associée aux programmes liés à la préservation de la mémoire

La communauté algérienne établie à l'étranger sera associée aux différents programmes liés à la préservation de la mémoire collective nationale «afin de renforcer son lien avec l'histoire de son pays» a indiqué jeudi soir à Hammam Guergour (Sétif) le ministre des Moudjahidines Tayeb Zitouni. Au cours d'une rencontre avec des membres d'une «caravane de la fidélité», mise sur pied par des membres de la communauté algérienne vivant en France dans le cadre de la commémoration du 70ème anniversaire des massacres du 8 mai 1945, le ministre a précisé que la Révolution algérienne est «l'œuvre de tout le peuple algérien, de toutes ses classes sociales et, également, de ses nationaux résidant à l'étranger».

M. Zitouni a rappelé, dans ce contexte, que la communauté algérienne établie en France a joué «un rôle déterminant dans le recouvrement de la liberté et de la dignité de l'Algérie». De son côté, Samir Chaâbna, député représentant la communauté algé-

Emouvantes cérémonies et imposante marche contre l'oubli

C'est en présence du ministre des Moudjahidines, M. Tayeb Zitouni, du wali, M. Mohamed Bouderbali, du président de l'APW, M. Fateh Kerouani, des secrétaires généraux de l'ONM, d'organisations nationales ainsi que des autorités civiles et militaires de la wilaya, que Sétif a commémoré, hier, dans le souvenir et le recueillement, le 70e anniversaire des massacres du 8 Mai 1945.

Azzedine Tiouri

Comme chaque année, la commémoration des massacres du 8 Mai 1945 a été caractérisée par l'imposante marche de la fidélité et contre l'oubli organisée, hier, qui a rassemblé des milliers de citoyens, hommes, femmes, jeunes et enfants qui n'ont pas vécu ce drame douloureux. Ils sont venus de toutes les contrées avoisinantes de la région, Djebel Babors, Béni Aziz, Amouche, El Ouerzia, Aïn El Kebira, comme ce fut le cas le 8 mai 1945. Ils étaient tous là pour la mémoire collective et pour léguer de génération en génération, toutes ces pages d'histoire de notre pays écritées du sang des victimes du 8-Mai-1945 et des martyrs de Novembre 54, pour savoir que notre indépendance n'a été ni offerte, ni usurpée, mais bel et bien acquise et arrachée grâce à tous les sacrifices du peuple algérien depuis plus d'un siècle.

Comme ce fut le cas, un certain mardi 8-Mai-1945, jour du marché hebdomadaire à Sétif, cette marche a emprunté le même itinéraire que celui de la manifestation pacifique sauvagement réprimée, ce jour-là, par les forces armées françaises et la police coloniale, dans le sang et la répression sauvage. Comme il y a 70 ans, les jeunes scouts musulmans algériens (SMA) étaient déployés en avant du cortège qui s'est ébranlé devant la mosquée Abou Dhar Al-Ghaffari (ex-mosquée de la Gare) pour rejoindre, quelques mètres plus bas, l'avenue du 1er-Novembre 1954 et s'immobiliser devant la stèle érigée à l'endroit précis, sur l'avenue du 8-Mai-1945, où fut assassiné le premier martyr de ces massacres, Saâl Bouzid, un jeune scout de 23 ans, par un commissaire de police parce qu'il refuse de lui remettre l'emblème national qu'il tenait



entre les mains. Le cortège officiel fit une halte pour y déposer une gerbe de fleurs, lire la Fatihah et se recueillir à la mémoire de toutes les victimes de ces sanglantes et douloureuses journées. Ce fut des moments pleins d'émotion, emprunte de tristesse et de douleur, notamment pour les très rares rescapés qui ont vécu l'événement. Prenant la parole à cette occasion, après avoir transmis les chaleureuses salutations du président de la République Abdelaziz Bouteflika, le membre du gouvernement n'a pas manqué de rappeler «le devoir de mémoire», s'agissant de la lutte du peuple algérien pour son indépendance n'incombe pas à la seule génération de Novembre et quiconque croit le contraire se trompe, et que ce devoir de mémoire est aujourd'hui l'affaire des générations montantes». Et de poursuivre : «Les douloureux événements qui ont ensanglanté mai 1945 à Sétif, Guelma et Kherrata et d'autres régions du pays avec leur lot de souffrances et de larmes ont fait jaillir une éternelle d'espoir, celle de voir l'Algérie recouvrer la souveraineté dont elle a été spoliée et retrouver une dignité foulée par le colonisateur». Avant de prendre part à la marche, le cortège ministériel s'est rendu au cimetière de Sid Saïd où il a déposé une gerbe de fleurs et se recueillir devant la fosse commune contenant des victimes de la répression sauvage du 8-Mai-1945. Une fois la marche achevée devant le mausolée Saâl Bouzid, la délégation officielle devait ensuite effectuer une halte devant la fontaine d'Aïn El Fouara pour assister à un récital de chansons patriotiques entonnées par près de 200 élèves de la chorale de la maison de la culture Houari Boumediene, avant de visiter au club Internet d'Algérie Télécom, une exposition philatélique ayant pour thème le 8 Mai 1945-8 Mai 1945, un Salon d'arts plastiques à la salle des fêtes de la municipalité ainsi qu'un concours de dessins d'enfants au jardin Emir Abdelkader.

Il est à rappeler que le ministre des Moudjahidines est arrivé la veille, c'est-à-dire le jeudi où il a procédé au lancement de la plate-forme du tramway, à l'inauguration du Salon du livre avant de se rendre à Hammam Guergour où il a visité le centre de repos des moudjahidines.

La prescription n'affranchit pas la France de sa responsabilité légale dans les massacres du 8-Mai-1945

Affirme l'historien et journaliste français Gilles Manceron

Les participants au colloque international sur «les massacres coloniaux/à la mémoire des massacres du 8-Mai-1945» ont considéré jeudi à Guelma que la prescription n'affranchit pas le gouvernement français de sa responsabilité. La prescription ne décloue pas la France de sa responsabilité internationale légale dans «les crimes sauvages perpétrés par le colonialisme le 8-Mai-1945 à Guelma, Sétif et Kherrata», ont-ils souligné.

Dans son intervention lors de la première séance du colloque, tenu à l'auditorium du nouveau pôle universitaire en présence des autorités locales, M. Aymane Salama, professeur de droit international à l'université du Caire, a estimé que la responsabilité de la France dans les crimes des forces françaises contre des Algériens désarmés reste «entière après 70 ans».

Les règles de prescription «ne seraient pas appliquées dans ce cas», a-t-il estimé, ajoutant que les tentatives de la France de dégager sa responsabilité de ces crimes contre l'humanité et ce génocide n'ont «aucun fondement légal».

«Quand bien-même les auteurs directs de ces crimes sont morts et enterrés, le gouvernement français, lui, est bien là et il doit réparation aux victimes, incluant la reconnaissance, les excuses officielles et le dédommagement matériel», a estimé cet universitaire. De son côté l'historien, journaliste et militant de la Ligue française des droits de l'Homme, Gilles Manceron, a traité des «multiples entraves concrètes, politiques et légales» qui empêchent encore la France de reconnaître ses crimes en Algérie, le 8-Mai-1945. Un

grand travail doit être réalisé pour «conduire certaines forces politiques françaises qui furent, de près ou de loin, impliquées dans ces crimes, à dire la vérité», a soutenu M. Manceron qui reconnaît l'existence, dans les milieux français, de «beaucoup d'ennemis de l'avoue». Pour cet historien, «70 ans après les faits (à) des défenseurs des droits de l'Homme continuent d'œuvrer en France pour pousser le gouvernement à dire la vérité et reconnaître ses crimes».

Ces actions, a-t-il affirmé, «se poursuivront pour faire connaître les faits, notamment par l'exploitation des archives», a-t-il indiqué. Lors de la cérémonie d'ouverture du colloque, le secrétaire général du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Mohamed Salah-Eddine Seddiki, a estimé que les massacres du 8-Mai-1945 sont «un épisode gravé de manière indélébile dans la mémoire et le cœur de la nation du fait de l'horreur incommensurable qui s'était alors abattue sur le peuple algérien».

Le recteur de l'université de Guelma, Mohamed Nemercha, qui a associé cette 13^e édition internationale à la manifestation «Constantine, capitale de la culture arabe 2015» a rappelé que ce colloque, se déplacera à Sétif, samedi, puis à Béjaïa dimanche, après avoir été organisé mercredi à Constantine. Pas moins de 22 communications devaient être présentées durant la rencontre par des chercheurs et des spécialistes nationaux ainsi que de France, de Turquie, des Etats-Unis, de Grande-Bretagne, d'Egypte, de Tunisie, de Palestine, du Sénégal et du Cameroun.

70^{ÈME} ANNIVERSAIRE DU 8-MAI-1945

L'Histoire retiendra...

Ces rapports qui mettent la lumière sur l'ampleur des massacres du 8-Mai-1945

Pendant que les représentants de l'ordre colonial français tentaient de minimiser l'ampleur des massacres du 8-Mai-1945, dont ils sont les auteurs, en publiant des chiffres erronés sur le nombre de victimes algériennes, d'autres observateurs, témoins directs de ses événements macabres, ont rendu compte fidèlement des tenants et aboutissants de ce crime contre l'humanité.

Il s'agit notamment du Consul général de la Grande-Bretagne, alors en poste à Alger, John Eric Maclean, qui dans un compte rendu adressé au ministère des Affaires étrangères au sujet de ce massacre, avait collecté une foule d'informations sur le déroulement du massacre ayant coûté la vie à plus de 45 000 Algériens sortis dans les rues de Sétif, de Guelma et de Kherrata pour clamer leur colère et leur douleur.

Dans des regroupements pacifiques, des milliers d'Algériens revendiquaient la concrétisation des promesses faites par la France en contrepartie d'une mobilisation des «indigènes» pour la libération de ses territoires de l'occupation nazie, durant la deuxième guerre mondiale. Les manifestants algériens scandalaient également la libération du leader politique, Messali Hadj, emprisonné par les autorités coloniales françaises.

L'impitoyable riposte des troupes françaises

L'hebdomadaire français le Point avait publié, dans son numéro du 16 septembre 2010, de larges extraits du rapport «inédit» du diplomate britannique nommé à son poste à Alger le 5 décembre 1942.

«Le consul britannique en Algérie est un visionnaire. Non seulement, il avait relaté l'insurrection qui a embrasé Sétif, Guelma et Kherrata les journées qui suivirent le 8 mai 1945, mais il a prédit que ce soulèvement populaire et sa ré-



pression féroce, sanglante par les troupes françaises allaient passer dans la clandestinité pour ressurgir plus tard sous une autre forme. Ce sera donc la guerre d'indépendance (d'Algérie) de 1954», avait souligné le journal français dans son article. Le 9 février 1945, John Carvelle envoie en urgence un télégramme dans lequel il fait part de la tension qui régnait à cette époque en Algérie. Il met en garde contre un soulèvement populaire «dès que les troupes britanniques et américaines quitteront le territoire algérien».

John Eric Maclean a, par ailleurs, envoyé de nombreux autres rapports à l'ambassadeur britannique établi à Paris. Dans une note manuscrite le 23 mai 1945 le diplomate écrit : «Je suis certain qu'autant de sang n'aurait pas coulé si les militaires français n'avaient pas été aussi impatients de perpétrer un massacre».

Des villages et des douars pilonnés sans distinction

John Eric Maclean relate : «Quand le cortège, très discipliné et sous le contrôle de la police, arriva en face du bureau de la compagnie A du 44^e bataillon de l'armée de l'air sud-africaine, un policier essaya de s'emparer de la banderole où on lisait "Libérez Messali Hadj". Une bagarre éclata alors, un policier sortit son revolver et tua un indigène. D'autres coups de feu furent tirés, par la police et par des civils français qui regardaient

le défilé depuis leurs balcons».

Le diplomate britannique poursuit : «Un désordre indescriptible s'ensuivit, une fusillade des indigènes, sans distinction», ajoutant que «très vite, l'insurrection qui touche d'abord la ville de Sétif se propage vers les régions de Guelma, Kherrata, Constantine. La riposte des troupes françaises sera impitoyable». «Dès le 23 mai, les tireurs sénégalaïs, réputés pour leur incroyable férocité, sont jetés dans le bain de la répression. L'aviation est mise à contribution et les navires de guerre stationnés sur les côtes de Bejaia et Jijel pilonnent villages et douars sans distinction», a-t-il encore écrit.

John Carvelle raconte aussi que «les autorités françaises prirent immédiatement de fortes contre mesures, essentiellement sous forme de mitraillages et de bombardements (...) Des observations aériennes relèvent que des villages entiers furent détruits».

Le Consul général de la Grande Bretagne affirme, par ailleurs, que les Britanniques et les Américains avaient décliné la demande de la France de prêter aide et assistance à ses troupes pour réprimer les Algériens.

«Il m'est venu à l'esprit que si les mesures françaises étaient excessivement dures, il risquerait d'y avoir des répercussions embarrassantes dans le monde arabe si l'on apprenait que nous (Britanniques) y avons porté assistance», avait-il témoigné.

La France coloniale avait devant elle un peuple civilisé

Le caractère pacifique des marches organisées par les Algériens le 8-Mai-1945 prouve que la France coloniale avait affaire à un peuple éduqué et civilisé, a déclaré jeudi à Sétif le ministre des Moudjahidines, Tayeb Zitouni.

Les marches organisées ici même à Sétif, à Guelma et ailleurs, réprimées dans le sang, ont été le fait d'Algériens éprius de liberté et qui voulaient le faire savoir pacifiquement, a souligné, en substance, le ministre qui présidait à Sétif la commémoration officielle du 70^{ème} anniversaire des massacres du 8-Mai-1945.

M. Zitouni, qui venait de procéder à l'inauguration du salon national du livre à la galerie Maâbouda, a ajouté que le peuple Algérien, déjà «très attaché à son Histoire», accorde davantage d'intérêt à sa glorieuse Révolution et à l'Histoire de son pays parsemée de sacrifices

lorsqu'il commémore les massacres du 8-Mai-1945.

«Aujourd'hui, nous menons une véritable course contre la montre pour rassembler le maximum de témoignages et de documents d'archives sur la Révolution afin de permettre aux historiens d'écrire l'histoire de notre pays avec sérénité et objectivité», a indiqué le ministre des Moudjahidines. Plusieurs moudjahidines et d'anciens scouts ont été honorés par le ministre à l'occasion de cette commémoration, en marge du salon du livre qui réunit, cette année, entre le 7 et le 14 mai, 90 maisons d'édition, dont 10 étrangères.

M. Zitouni avait auparavant lâché, symboliquement la première coulée de béton de la plate-forme devant supporter les rails du futur tramway de Sétif. Ce moyen de transport devant être réalisé par un consortium franco-turc reliera

les quartiers est de la ville de Sétif au pôle universitaire d'El Bez situé à l'ouest de l'agglomération, en passant par 27 stations, en attendant une extension, prévue dans une seconde phase, jusqu'à l'aéroport du 8-Mai-1945, près d'Aïn Arnat.

Le projet structurant pour lequel un investissement public de 38 milliards de dinars a été consenti, pourvu de 39 rames et de 400 sièges, sera livré au terme d'un délai contractual qui expirera fin 2017, a-t-on expliqué.

Le ministre a également présidé, à l'est de Sétif, une cérémonie de baptisation de logements promotionnels aidés (LPA) destinés à des enseignants et des travailleurs de l'université du nom du chahid Saïd Keddad. Après avoir remis symboliquement les clés de leurs appartements à quelques uns parmi les bénéficiaires, M. Zitouni a inspecté un projet de construc-

tion de 130 autres LPA en réalisation au bénéfice d'employés de la commune de Sétif.

Le ministre, qui devait également se rendre, en fin d'après-midi au centre de repos des moudjahidines, à Hammam Guergour (50 km au nord de Sétif), a aussi inauguré un grand centre commercial, le «Raïs», réalisé par un opérateur privé.

Comportant 106 locaux, un ensemble de bureaux et des espaces verts, cette infrastructure de 4 niveaux a généré, selon l'investisseur, Abderrahmane Raïchens, 600 emplois.

La cérémonie de commémoration officielle du 70^{ème} anniversaire des massacres du 8-Mai-1945 qui avait débuté dans la matinée par des activités culturelles et sportives, se poursuivra vendredi avec la marche de la fidélité qui empruntera le même itinéraire qu'il y a 70 ans.

On n'efface pas l'Histoire

Boualem Branki

Hier, les Algériens ont revécu, de mémoire ou à travers la presse nationale, le terrible génocide contre le peuple algérien. Un certain 8-Mai-1945 à Kherrata, Sétif, Guelma, Aïn El Kebira. Ils ont surtout mesuré la pleine capacité de la colonisation française, en ce qu'elle avait de plus inhumain, à aller au-delà des crimes de guerre dont elle avait accusé le nazisme. Pire que les nazis, la France a fait la guerre à un peuple désarmé, qui n'avait que sa frêle voix pour réclamer sa liberté, et non à une armée. C'est cela qui est terrible dans ce massacre en direct des Algériens. Cela, il ne faudrait jamais l'oublier, l'inscrire en lettres indélébiles sur le fronton de l'Histoire du peuple algérien.

Car ce qui s'est passé ce 8 mai 1945, au moment où les nazis étaient mis au banc des accusés, que le monde libre célébrait la fin de la guerre, de la lisère et des souffrances, le peuple algérien allait en fait faire la dure expérience que toute liberté ne s'octroie pas, mais s'arrache, même dans la douleur, les souffrances. Il n'est pas inutile à ce niveau de reprendre la déclaration du ministre des Moudjahidines, Tayeb Zitouni, lorsqu'il estime que les événements du 8-Mai-1945 ont «hâté le déclenchement de la guerre de libération, conduite par des hommes qui ont consenti de lourds sacrifices pour libérer l'Algérie du colonialisme français». Ce qui s'est passé ce jour-là et les jours suivants en Algérie, «ont prouvé au monde entier la maturité du peuple algérien et son attachement à la paix, en témoignant ses marches pacifiques organisées pour revendiquer l'indépendance». Mais, la colonisation française, n'en avait cure, puisque les plus de 45 000 Algériens, qui ont été tués ce jour-là, l'ont été par balles lors de ces manifestations. Pour nombre d'historiens, la réaction

disproportionnée, voire inhumaine de la France coloniale face aux manifestations des Algériens a fait prendre conscience au peuple algérien que seule la lutte de libération pouvait faire sortir l'empire colonial français d'Algérie. C'était l'erreur fatale, la faute grave que la France avait faite ce jour-là, qui va dorénavant convaincre les opposants à la lutte armée à basculer définitivement dans le camp de ceux qui prônaient depuis des années, la guerre de libération nationale. Tayeb Zitouni l'a d'ailleurs bien compris lorsqu'il a déclaré en marge de la

commémoration des événements du 8-Mai-1945 que cela «a été une étape importante dans la lutte du peuple algérien contre l'occupant français. La bataille politique actuelle, de mémoire, est dorénavant d'amener la France

actuelle à reconnaître les crimes de la colonisation française en Algérie. Dont ceux du 8-Mai-1945. «Le jour viendra où le colonisateur présentera ses excuses et reconnaîtra ses crimes contre le peuple algérien», estime le ministre des Moudjahidines.

APS

RÉFORME DU CONSEIL DE SÉCURITÉ

Les travaux de la réunion ministérielle préparatoire au sommet du Comité des dix chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (C10) sur la réforme du Conseil de sécurité des Nations unies ont débuté vendredi à Livingstone (Zambie) en présence du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, chargé par le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika de le représenter à ce sommet, prévu samedi. Les chefs de la diplomatie du C10 de l'UA composé de l'Algérie, la Libye, le Sénégal, la Sierra Leone, la Namibie, la Zambie, le Kenya, l'Ouganda, la Guinée Equatoriale et le Congo procéderont à l'examen des derniers développements des négociations intergouvernementales à New York et l'état de mise en œuvre des conclusions du sommet tenu à Oyo (Congo) en mai 2015.

Ces négociations sont dirigées par le représentant permanent de la Jamaïque à New York et président des négociations intergouvernementales sur la réforme du Conseil de sécurité de l'ONU, Courtenay Rattray.

La commission ministérielle se penchera également sur l'examen des démarches de promotion de la position africaine commune, dites aussi «consensus d'Ezulwini» auprès du groupe des 5 permanents du Conseil de sécurité. Le Consensus d'Ezulwini, adopté en 2005, a appelé à ce que le continent africain soit représenté au Conseil de sécurité par sept membres dont deux permanents avec droit de veto.

En outre, le comité ministériel déterminera la démarche à suivre et arrêtera la position de l'Afrique concernant cette question durant l'année 2015 qui sera marquée par la célébration du 70^e anniversaire de l'ONU. Le document qui conclura cette réunion sera soumis au sommet du C10 pour examen et adoption avant d'être soumis au sommet de l'UA prévu en juin prochain en Afrique du Sud.

Une fois validée par l'UA, le rapport deviendra, de fait, un document de référence.

Les Etats africains pour une «démocratisation» de l'ONU

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra a affirmé, vendredi à Livingstone (Zambie), que les Etats africains revendiquaient une «démocratisation» de l'Organisation des Nations Unies en conférant davantage de crédibilité au Conseil de sécurité à travers une représentation plus équitable de toutes les régions du monde.

Dans une déclaration à la presse en marge des travaux de la réunion ministérielle préparatoire du sommet du Comité des dix de l'Union africaine (C10) sur la réforme du Conseil de sécurité de l'ONU, M. Lamamra a qualifié de «légitime» la revendication des pays africains, au regard des multiples crises qui secouent le continent, soulignant la «ferme» détermination des pays africains



à contribuer à la recherche de solutions aux problèmes liés à la sécurité et à la paix de par le monde. L'occasion était pour M. Lamamra de mettre en

avant le rôle de l'Algérie sur la scène internationale et la «confiance» dont elle est investie de la part des pays membres de l'UA. Rappelant que l'Algérie

poursuivra ses efforts en faveur de la paix et de la sécurité aux niveaux continental et international, le chef de la diplomatie algérienne a indiqué que le Comité des dix constituait un organe influent au sein de l'UA, de par la volonté de ses membres de convaincre le reste des pays de la nécessité de tenir compte les intérêts légitimes du continent.

Evoquant la célébration du 70^e anniversaire de la création de l'ONU, M. Lamamra a réaffirmé que l'Afrique «continuera à soumettre et à imposer ses revendications, notamment celles relatives à la réforme du Conseil de sécurité et au droit du continent à disposer de deux sièges au sein du Conseil de sécurité de l'ONU, en tant que membre permanent jouissant du droit de veto.»

L'Afrique revendique une représentation «plus juste»

Depuis plusieurs années, l'Afrique n'a eu de cesse de dénoncer l'injustice historique qui continue à priver le continent de siège au sein du Conseil de sécurité de l'ONU, en tant que membre permanent jouissant du droit de veto, et l'élargissement des sièges de membres non permanents.

Pour les leaders africains, la plupart des dossiers traités par le Conseil de sécurité ont un «rapport direct» avec leur continent, d'où l'importance de sa réforme pour lui permettre d'être «authentiquement représentatif» de la volonté internationale.

Pour ce faire, les chefs d'Etat africains ont appelé à ce que leur continent soit représenté au sein du Conseil de sécurité par sept membres dont deux permanents avec droit de veto. Une revendication qui a été adoptée en 2005 par le «Consensus d'Ezulwini» pour une participation «plus juste,

plus équilibrés et plus représentative» de l'Afrique au Conseil de sécurité des Nations unies, afin de pouvoir assumer «pleinement» son rôle dans la promotion de la paix dans le monde.

L'Afrique veut être «pleinement représentée» dans tous les organes de prise de décisions de l'ONU, particulièrement au Conseil de sécurité, qui est le principal organe de prise de décisions de l'ONU pour les questions liées à la paix et à la sécurité internationales. L'Afrique estime également que les critères de sélection des membres africains au sein du Conseil de sécurité sont des questions internes qui relèvent du resort de l'UA et qui doivent prendre en compte la nature et la capacité de représentation des pays choisis.

Le sommet du comité des dix chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine,

prévu samedi à Livingstone (Zambie), doit se pencher justement sur l'évaluation d'étape du processus engagé pour la réforme du Conseil de sécurité à la lumière de l'intensification des consultations intergouvernementales en prévision de l'échéance du 70^e anniversaire de la fondation des Nations unies.

Il convient de rappeler que le Comité des dix a été institué par l'UA en 2005 aux fins de promouvoir et défendre la position africaine commune sur la réforme du Conseil de sécurité. Il est composé de l'Algérie, la Libye, le Sénégal, la Sierra Leone, la Namibie, la Zambie, le Kenya, l'Ouganda, la Guinée Equatoriale et le Congo.

Chacun de ces pays est chargé d'une mission auprès des pays membres permanents du Conseil de sécurité pour faire entendre la voix de l'Afrique.

La représentation de l'Afrique au Conseil de sécurité en tant que membre permanent revendiquée par le C10

La représentation de l'Afrique au sein du Conseil de sécurité en tant que membre permanent jouissant du droit au veto, a été le point le plus revendiqué, vendredi à Livingstone (Zambie), par les représentants du Comité des dix chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (C10) sur la réforme du Conseil de sécurité de l'ONU.

Lors de l'ouverture officielle des travaux de la réunion préparatoire du sommet du C10, les intervenants ont estimé que la représentation actuelle au sein du Conseil de sécurité de l'ONU «ne peut pas continuer ainsi et qu'il était temps de procéder à sa réforme». Pour eux, la quasi-totalité des dossiers traités au sein de ce Conseil de sécurité ont une «relation directe avec ce qui se déroule en Afrique», plaident, dans ce sens, pour que l'Afrique, représentée par 54 Etats membres au sein de l'ONU, puisse disposer du droit de siéger en tant que membre permanent avec droit de veto. Dans une déclaration à la presse, le président du C10 au niveau des ambassadeurs permanents à New York, le Sierraléonais Vandi Chidi Minah, a indi-

qué que l'objectif de la réunion est de sortir avec une «vision claire» concernant le processus de négociations et une interaction sur la réforme du Conseil de sécurité avec les autres groupes et savoir «comment renforcer nos intérêts».

«L'Afrique a un mandat clair et déterminé par le consensus d'Ezulwini, adopté en 2005. Toutes nos positions et tous engagements dans les négociations sont déterminés dans ce document de référence. Nous n'allons pas changer cette position constante», a-t-il insisté.

De son côté, le Vice Premier ministre et ministre des Affaires étrangères de Namibie, Netumbo Nandi Ndaitwah, a souligné que «c'est partant de la représentation injuste de l'Afrique au sein du Conseil de sécurité que cette réunion a eu lieu».

«Nous souhaitons prendre des décisions qui nous permettront d'aller directement aux négociations, notamment avec d'autres groupes ayant les mêmes intérêts que nous», a-t-elle précisé, insistant sur le fait que l'UA «maintiendra sa position au sein du groupe africain».

L'AMBASSAEUR PERMANENT DE L'ALGÉRIE AUPRÈS DE L'ONU, SABRI BOUKADOU

La réforme du Conseil de sécurité de l'ONU «s'impose»

Le Conseil de sécurité de l'ONU, tel présenté actuellement, ne représente plus le changement «quantitatif et qualitatif» du monde, d'où la nécessité sa réforme, a indiqué vendredi à Livingstone (Zambie), l'ambassadeur permanent de l'Algérie auprès de l'ONU, Sabri Boukadoum. «Le monde entier reconnaît l'existence d'un déséquilibre au sein du Conseil de sécurité de l'ONU. Il ne représente pas ce changement quantitatif et qualitatif du monde actuel, ni celui des changements politiques qu'il a connus au fil du temps», a déclaré à l'APS M. Boukadoum en marge des travaux de la réunion ministérielle préparatoire au sommet du Comité des dix de l'Union africaine (C10) sur la réforme du Conseil de sécurité de l'ONU. Rappelant que la structure du Conseil de sécurité et son mode de fonctionnement remontent au lendemain de la seconde guerre mondiale, M. Boukadoum a indiqué que l'ONU est passée de 70 à 194 membres et que l'Afrique compte, à elle seule, 54 pays qui «ne sont, malheureusement, pas assez représentés et leurs voix ne sont pas écoutées, alors que 80% de l'agenda du Conseil de sécurité traite des questions africaines».

C'est dans ce contexte que l'Union africaine a désigné dix Etats, soit deux par région, pour pousser la revendication africaine sur la question, dont celle de la réforme du Conseil de sécurité, a-t-il expliqué. «Actuellement, l'Afrique possède trois sièges non permanents pour un mandat de deux ans non renouvelable. Nous exigeons deux autres sièges permanents avec droit de veto, ainsi que deux sièges non permanents», a-t-il précisé.

APS

MARCHÉS PÉTROLIERS

Les cours ouvrent en hausse à New York

Les cours du pétrole ont ouvert en hausse vendredi à New York, dans un marché qui tentait de se stabiliser face aux incertitudes sur le niveau à venir de l'offre, notamment américaine.

Vers 13H05 GMT, le cours du baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en juin gagnait 81 cents à 59,75 dollars sur le New York Mercantile Exchange (Nymex). Ce rebond est loin de faire oublier la chute d'environ deux dollars enregistrée la veille par le prix du baril de WTI comme celui de Brent, côté à Londres, face à des inquiétudes renouvelées sur le haut niveau de l'offre américaine.

«On dirait que le marché essaie de nouveau de se stabiliser», a jugé un analyste. «Il lui reste de la marge pour monter plus haut, mais je pense qu'il est allé un peu vite. La récente flambee des cours, à leur plus haut niveau depuis cinq mois, semble s'être un peu épuisée.» Depuis la mi-mars, les cours, qui avaient chuté de plus de moitié à un peu plus de 40 dollars depuis juin 2014, ont nettement rebondi et pris environ 40% à New York. Mercredi, l'annonce par Washington d'une baisse des réserves

américaines de brut, la première depuis quatre mois, a initialement semblé aller dans ce sens, en laissant entrevoir une diminution de l'offre, toujours jugée excessive par les marchés. Néanmoins, la production américaine, en très légère baisse, «reste proche de ses plus niveaux depuis 40 ans, et cela a refroidi le marché», a noté l'analyste.

Les cours baissent, plombés par la surabondance de l'offre

Les prix du pétrole baissaient vendredi en cours d'échanges européens, en raison d'un regain d'inquiétude des opérateurs sur la surabondance d'offre. À Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juin valait 65,41 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE), en baisse de 13 cents par rapport à la clôture de jeudi. Le prix du baril de Brent avait atteint mercredi en cours d'échanges européens 69,63 dollars, son niveau le plus élevé en cinq mois.

Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance cédait 1 cent à 58,93



dollars. Le prix du WTI était monté mercredi en cours d'échanges européens à 62,58 dollars, un sommet en cinq mois. «Quand le WTI est tombé à 45 dollars le baril, le nombre de puits de forage (aux Etats-Unis, NDLR) baissait en continu, alimentant la perspective d'une baisse de la production, mais alors que le WTI a commencé à se rapprocher de 65 dollars, nous avons vu cette semaine de plus en plus de commentaires de producteurs remettant des puits en service, ce qui implique que la production américaine de pétrole va rebondir», notaient un analyste. En outre, le pétrole souffrait vendredi d'un rebond du billet vert, après avoir bénéficié ces derniers jours d'un accès de faiblesse de la monnaie américaine. La baisse du billet vert rend plus attrayants car moins onéreux les achats de pétrole, libellés en dollar, pour les investisseurs munis d'autres devises.

A l'inverse, la hausse de la devise américaine tend à dissuader les investisseurs d'acheter de l'or noir en l'absence de fondamentaux du marché (offre et demande) haussiers.

CHINE

Exportations et importations en baisse en avril

La Chine a vu ses exportations enregistrer en avril un plongeon inattendu de 6,4% sur un an (en dollars), tandis que les importations du pays ont chuté de 16,2%.

Les exportations du pays ont glissé à 1.080 milliards de yuans le mois dernier, soit 176,3 milliards de dollars, selon les chiffres officiels publiés vendredi par les douanes chinoises. Ce repli est certes moins marqué que la chute de 15% constatée en mars, mais s'inscrit à rebours des anticipations des analystes interrogés par l'agence Bloomberg News, qui tablaient au contraire sur un léger rebond de 0,9%.

«Les exportations sont bien plus faibles que ce que l'on prévoyait, car la demande internationale ne s'est guère améliorée», notaient les analystes de la banque Nomura, observant «une dégradation continue des dynamiques du commerce extérieur». Les importations chinoises se sont à nouveau repliées nettement le mois dernier, se contractant de 16,2% à 142,2 milliards de dollars.

ÉNERGIE

Areva supprimera 5 à 6 000 emplois dans le monde

Le spécialiste français du nucléaire Areva, en difficulté, a annoncé jeudi qu'il allait supprimer 5 à 6.000 emplois dans le monde dans le cadre d'un plan de réduction des frais de personnels. Areva, détenue à près de 87% par des capitaux publics, emploie actuellement 45.000 personnes dans le monde, dont environ 30.000 en France. Le chiffre exact des postes supprimés dépendra de l'issue des négociations avec les syndicats du groupe qui vise au final une réduction de ses frais de personnel de l'ordre de 15% en France et de 18% au total au niveau mondial. Les coûts en personnels du spécialiste du nucléaire atteignent aujourd'hui 3,5 milliards à 4 milliards d'euros, un niveau que le géant du nucléaire estime ne plus être soutenable par rapport aux 8 milliards de chiffre d'affaires du groupe, a souligné le dirigeant.

Areva a accusé une perte nette de près de 5 milliards d'euros l'an dernier. Il a annoncé début mars un plan d'économies de 1 milliard d'euros d'ici 2017.

Bourses européennes Les séances terminent en ordre dispersé



Les Bourses européennes ont terminé la séance de jeudi en ordre dispersé, restant prudentes face aux résultats à venir des élections générales au Royaume-Uni, qui s'annoncent plus incertaines que jamais. Selon des analystes, l'incertitude électorale a entraîné de l'hésitation sur les marchés.

Il n'y a pas eu de ventes panique mais davantage une volonté de ne pas sauter à pieds joints dans le marché actions avant que les résultats soient connus, ont-ils affirmé.

Seul indicateur d'importance, les inscriptions hebdomadaire au chômage aux Etats-Unis ont connu une hausse moins importante que prévu, faisant monter d'un cran supplémentaire la pression autour du rapport mensuel sur l'emploi américain en avril, attendu vendredi.

L'Eurostoxx 50 a terminé quasiment à l'équilibre, en baisse de 0,05%. Londres a terminé la séance en baisse de 0,67%, l'indice FTSE-100 des principales valeurs perdant 46,79 points pour terminer à 6.886,95 points.

Les valeurs pétrolières ont figuré parmi les principales victimes de la journée, touchées par la nette baisse des cours du brut. Les grandes entreprises minières ont également souffert du plongeon. La Bourse de Paris a clôturé en léger recul (-0,29%), l'indice CAC 40 perdant 14,37 points à 4.967,22 points, dans un volume d'échange fourni, de 5,7 milliards d'euros. Francfort a terminé en hausse, l'indice vedette Dax gagnant 0,51% à 11.407,97 points, confirmant son rebond de la veille (+0,20%). De son côté, le MDax des valeurs moyennes a pris 0,25% à 20.061,38 points.

La Bourse de Milan a terminé en hausse de 0,80% à 22.842 points. Bruxelles a cédé, de son côté, 0,10% à 3.585,26 points. Les évolutions à la hausse comme à la baisse sont restées limitées. Madrid a fini dans le vert, l'indice vedette Ibex 35 gagnant 0,15% à 11.180,3 points. La Bourse a terminé la séance en recul, le SMI cédant 0,17% à 8.873,55 points.

L'indice PSI 20 de la Bourse de Lisbonne a clôturé en recul de 0,58% à 5.999,67 points, tiré vers le bas par son poids lourd du secteur pétrolier mais aussi par le secteur de la grande distribution. L'indice AEX des principales valeurs de la Bourse d'Amsterdam a clôturé en hausse de 0,13% à 478,78 points.

GRÈCE - RUSSIE

Tsipras et Poutine discutent de la coopération énergétique

Le Premier ministre grec Alexis Tsipras et le président russe Vladimir Poutine ont discuté jeudi par téléphone de la coopération énergétique entre les deux pays.

Ils ont notamment discuté de la volonté d'Athènes de prolonger sur son territoire le projet de gazoduc «Turkish Stream», ont indiqué les services du Premier ministre grec dans un communiqué. Alexis Tsipras a «répété que le gouvernement grec était prêt à participer, via une entreprise publique» à la construction

de ce gazoduc en Grèce, selon la même source. Le président russe de son côté «a exprimé son intention de soutenir un plan de financement de l'entreprise grecque de construction du gazoduc», lequel financement pourrait être «remboursé via les recettes de cette entreprise». Selon un communiqué du Kremlin, Vladimir Poutine a «confirmé que la Russie était prête à étudier la question d'un financement des entreprises publiques ou privées grecques qui participeront au projet».

MASCARA**Baptisation du centre 552 d'instruction spécialisée dans les transports d'El Ghomri au nom du Chahid Reguiba El Ghali**

Le centre 552 d'instruction spécialisé dans les transports d'El Ghomri (Mascara) a été baptisé au nom du chahid Reguiba El Ghali, lors d'une cérémonie présidée jeudi par le chef de la deuxième région militaire, le général-major Said Bey.

Dans une allocution pour la circonstance, prononcée au centre, devant une assistance composée des autorités locales civiles et militaires et des membres de la famille du Chahid, le général-major Said Bey a rappelé que cette initiative, qui intervient la veille de la commémoration du 70ème anniversaire des massacres du 8 mai 1945 en application de la décision du vice-ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, symbolise la fidélité aux chouhada et l'immortalisation de leurs lourds sacrifices pour l'indépendance du pays.

«La baptisation des différentes structures de l'ANP aux noms de chouhada est un honneur et à la fois une énorme responsabilité pour les éléments de l'ANP à fournir davantage d'efforts, demeurer fidèles au serment des martyrs et aux valeurs nobles pour lesquelles ils se sont sacrifiés et se montrer dignes successeurs des éléments de la glorieuse Armée de libération nationale (ALN)», a-t-il souligné.

L'occasion a été mise à profit pour honorer la famille du chahid par des cadeaux symboliques et des diplômes d'honneur et présenter un aperçu historique sur le centre d'instruction spécialisée des transports d'El Ghomri, créé en 1985 dans la wilaya de Msila puis transféré en 1991 à El Ghomri, commune relevant de la daïra de Mohammadia (Mascara).

Né en 1933 à Mohammadia, Reguiba El Ghali a rallié les rangs de l'ALN en 1956 et pris part à plusieurs batailles contre les forces coloniales françaises avant d'être arrêté en mars 1959.

Condamné à mort en janvier 1960 par le tribunal militaire français, il fut exécuté par balles en juin de la même année à Oran.

BOUIRA**200 gardes communaux partis en retraite honorés**

Plus de 200 agents de la garde communale partis en retraite ont été honorés et récompensés jeudi à Bouira en reconnaissance de leurs sacrifices dans la lutte contre le terrorisme pour la préservation du pays. Au cours d'une cérémonie organisée à la Maison de la culture de la ville, les autorités locales ont remis des attestations d'honneur, ainsi que des cadeaux à tous les gardes communaux concernés. La cérémonie a eu lieu dans une ambiance de joie et beaucoup de gardes communaux retraités, venus de plusieurs régions de la wilaya, ont saisi cette occasion pour louer cette action initiée par les autorités locales de la wilaya de Bouira. «Nous sommes très contents de voir les pouvoirs publics accorder une attention particulière au corps de la garde communale qui a tout donné pour secourir le pays et lutter contre le terrorisme», a souligné un garde communal d'Aïn Tork. Le premier responsable de la coordination nationale de la garde communale, Aliouat Lahlou, a lui aussi vanté ce geste de solidarité, tout en réitérant les revendications de ces frères, dont notamment la prise en charge de leurs préoccupations relatives au volet financier ainsi que leur statut. Dans la journée, des dizaines de gardes communaux ont tenu un rassemblement devant le siège de la wilaya en vue de soutenir leurs collègues qui ont lancé un sit-in ouvert depuis une quinzaine de jours devant le siège de la wilaya d'Aïn Defla.

Baptisation du Centre de transit des personnels militaires de la 2^e RM au nom du Chahid Ahmed Beldjed

Le Centre de transit des personnels militaires de la 2^e Région militaire sis à Oran a été baptisé jeudi au nom du Chahid Ahmed Beldjed dit Belatrous.



La cérémonie officielle a été présidée par le Commandant-adjoint de la 2^e RM, le général-major Mustapha Smaili, en présence de membres de la famille du défunt et de représentants de la famille révolutionnaire.

Dans l'allocution qu'il a prononcée, à l'occasion de cet événement coïncidant avec la célébration du 70^e anniversaire des massacres du 8 mai 1945, le général-major Smaili a souligné que la baptisation de cet établissement est un symbole de l'esprit de fidélité aux sacrifices consentis par les martyrs et aux valeurs pour lesquelles ils ont sacrifié leur vie.

«La fidélité aux chouhada est une

lourde responsabilité qu'assume l'ANP, digne héritière de l'ALN», a-t-il estimé. Le chahid Ahmed Beldjed, né en 1926 à Tamezoura (Aïn Témouchent) figure parmi les premiers contingents ayant rejoint le maquis pour prendre part à la guerre de libération nationale, comme le souligne le lieutenant-colonel Zoubir Tlemçani, dans la présentation de la biographie du chahid.

Activement recherché par les forces coloniales françaises, ces dernières exerceront d'énormes pressions sur sa famille dans une tentative d'obtenir des informations sur lui. Sa femme a été emprisonnée, résistant à d'atroces tortures qu'elle a subies.

En 1956, le chahid est désigné responsable politico-militaire dans la région de Taftaoui (Oran) puis responsable d'une nahiya regroupant plusieurs régions d'Oran. Il a activement pris part à la mise en place de cellules de fidayine et participé à plusieurs batailles avant d'être arrêté. Après avoir été sauvagement torturé, il fut embarqué dans un hélicoptère pour être précipité dans le vide, près d'Oued el telat. C'était un 15 octobre 1957.

Le centre de transit des personnels militaires de la 2^e RM à Oran est l'un des établissements chargés de la gestion des ressources humaines et de leur orientation.

Baptisation du groupement de gendarmerie de Tissemsilt du nom du chahid Abdelhamid Mahi

Le groupement de gendarmerie de la wilaya de Tissemsilt a été baptisé du nom du chahid Abdelhamid Mahi lors d'une cérémonie présidée jeudi par le commandant du 2^e groupement régional de la Gendarmerie nationale d'Oran, le général Othmani Tahar.

Le général Othmani a rappelé, dans une allocution prononcée en cette occasion devant les autorités locales et de membres de la famille révolutionnaire, que l'opération de baptisation intervient en application de la décision émanant du vice-ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah.

«L'appellation de cette unité de la Gendarmerie nationale, relevant de l'ANP digne héritière de la glorieuse Ar-

mée de libération nationale (ALN), du nom d'un chahid vise un objectif noble, celui d'immortaliser la mémoire des héros de notre nation et permettre ainsi aux jeunes générations à s'inspirer des exemples de ces symboles de la dignité, de l'abnégation, de la résistance et de la volonté», a-t-il souligné.

Le commandant du 2^e groupement régional de la Gendarmerie nationale a déclaré également que cette cérémonie coïncide avec la commémoration du 70^e anniversaire des massacres du 8 mai 1945, où des milliers d'Algériens sortis à travers le pays fêter la fin de la deuxième guerre mondiale et exprimer leur droit à la liberté et à la dignité furent massacrés avec une extrême barbarie par les forces coloniales françaises.

Au passage, le général Othmani Tahar a appelé les éléments du groupement de Tissemsilt de la Gendarmerie nationale à être à la hauteur des qualités du chahid Abdelhamid Mahi et à le prendre comme exemple de sacrifice pour la défense de la patrie.

La famille du chahid a été honorée à cette occasion par la remise de cadeaux et de diplômes d'honneur.

Né en décembre 1920 à Theniet El Had (Tissemsilt), Abdelhamid Mahi a rallié les rangs de l'Armée de libération nationale en 1956 avec le grade de sergent assumant la mission de commissaire politique à la quatrième région de la zone 2 de la Wilaya IV historique. Il tomba au champ d'honneur dans un accrochage avec les forces coloniales en 1960 à El Kramdia dans la commune d'El Djemaa (Aïn Defla).

MOSTAGANEM**Baptisation de l'Ecole des sous-officiers des Forces navales au nom du Chahid Bordji Omar**

L'Ecole des sous-officiers des forces navales de Mostaganem a été baptisée au nom du Chahid Bordji Omar lors d'une réception présidée jeudi par le commandant de la façade maritime ouest relevant de la 2^e Région militaire, le général Mahfoud Benmeddah.

Dans une allocution en présence des autorités locales civiles et militaires, des moudjahidine et de membres de la famille du chahid, le commandant de l'école, le colonel Adnane Cherif a indiqué que cette initiative coïncide avec la commémoration des massacres du 8 mai 1945, où des milliers d'Algériens ont sacrifié leur vie pour la patrie,

soulignant que le Chahid Bordji Omar fait partie de ces héros que l'histoire immortalise. Il a appelé, au passage, les élèves et les cadres de cette école à s'armer de volonté et de détermination qui animaient les chouhada et moudjahidine durant la guerre de libération nationale, de poursuivre leur voie dans la défense des composantes et des acquis de la nation.

Lors de cette cérémonie de baptisation, la famille du Chahid a été honorée et un documentaire sur l'école des sous-officiers des forces navales a été projeté à l'assistance.

Bordji Omar (1923-1954) a été l'un

des préparateurs en été 1954 et des déclencheurs de la glorieuse révolution de novembre dans la région de Daha.

Il a entamé son parcours militaire en 1942 au sein du Parti du peuple algérien (PPA), avant de rejoindre l'Organisation spéciale en 1948 et constituer ses premières cellules dans la région avec chahid Hamou Boutefli et le moudjahid défunt Fertas Mohamed.

Il tomba au champ d'honneur dans un accrochage avec les forces coloniales le 22 décembre 1954 à Sidi Lakhdar (Mostaganem).

APS

ETÉ 2015

Plan de wilaya anti-squat des grandes plages dans la wilaya d'Alger

La wilaya d'Alger a procédé à l'aménagement et à l'équipement des grandes plages de la capitale où un dispositif dissuasif a été mis en place pour lutter contre le squat des plages et garantir aux estivants la gratuité de leur accès, a-t-on constaté.

En prévision de la saison estivale 2015 qui sera officiellement lancée le 1er juin, une douzaine d'établissements publics de wilaya ont été mobilisés afin d'aménager les routes, les accès et les parkings dans les seize grandes plages d'Alger, également dotées d'éclairage, de toilettes, de vestiaires et de douches, des commodités qui ont besoin d'être renforcées.

Grâce à un partenariat entre la wilaya et Algérie Télécom, un accès au service internet wifi, lancé jeudi à la Madrague (Ain Béniâ) et les Sirènes (Bordj El Kiffan), sera offert gratuitement aux vacanciers dès l'ouverture de la saison estivale dans les seize plages retenues.

70 plages seront ouvertes à la baignade cette année dans la première ville du pays, contre 72 en 2014, mais les autorités locales ont mobilisé tous leurs efforts dans les préparatifs au niveau des grandes plages où l'affluence des estivants est traditionnellement importante.

El Qadous (Heuraoua), Decca plage, Surcouf et les Tamaris (Ain Taya), Réghaïa plage, Tamenfoust (El Marsa), les Sirènes I et II (Bordj El Kiffan), Khelloufi I et II (Zéralda), Sidi Fredj Est et Azur plage (Staouéli), El Bahdia et la Madrague (Ain Béniâ), en partie inspectées jeudi par le wali Abdelkader Zoukh, sont prêtes à recevoir les estivants dans les meilleures conditions possibles, a-t-on relevé.

D'autres dispositions ont été prises afin de lutter contre le "squat" des plages par les jeunes, qui avaient pris l'habitude d'imposer aux vacanciers la location des parasols et leurs accessoires (tables et chaises) entre 500 et 1000 DA l'unité, alors qu'aux yeux de la loi l'accès aux plages est libre et gratuit.

Très en colères, ces jeunes ont approché le wali à Sidi Fredj et à Azur plage notamment et lui ont demandé de se soucier à ces mesures qui les contraindraient au chômage. Pour toute réponse, M. Zoukh les a invités à se rapprocher des établissements de wilaya qui gèrent les plages "s'ils veulent travailler". Pour la saison estivale 2015, les grandes plages d'Alger seront en effet



exploitées directement par la wilaya à travers l'Office des parcs des sports et loisirs d'Alger (Opla) qui s'est vu confié 11 plages, et la Régie foncière de la ville d'Alger (Rifa) avec 5 plages. L'Etablissement de gestion de la circulation et du transport urbain (Egtcu), lui, s'occupe des parkings.

Le plan d'exploitation de l'Opla et de la Rifa consiste à ouvrir des buvettes où les estivants peuvent commander des sandwichs et des boissons rafraîchissantes qu'ils peuvent consommer dans un espace doté de 200 à 300 parasols et aménagé à l'image de la terrasse d'un café en ville.

«L'accès à la plage et l'utilisation des différentes installations (toilettes, douches, vestiaires et parasols) sont gratuits, conformément à une instruction du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales. Seul l'utilisation des parkings est payante à 50 DA la place», a insisté M. Zoukh.

En dehors du périmètre d'exploitation réservé à la wilaya, les vacanciers peuvent librement s'installer et planter leur propre parasol.

Pour le président de la commission de tourisme de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), Madjid Lamdani, «ce dispositif est important à condition qu'il reste opérationnel durant toute la saison estivale, du 1er juin au 30 septembre 2015.»

«La wilaya a fait un effort pour améliorer les conditions d'accueil dans les plages. Le travail qui a été fait est perceptible, mais l'estivant doit y contribuer

en utilisant rationnellement les structures d'accompagnement qu'il faut préserver contre les dégradations», a précisé M. Lamdani à l'APS.

La préparation de la prochaine saison estivale comprend également la mise en place d'un dispositif de sécurité chargé de veiller au bien-être et à la sécurité des estivants, tout en réprimant toute tentative de "squat" dans les plages. Sur les 70 plages ouvertes à la baignade, 41 dépendent en matière de sécurité de la gendarmerie nationale et 29 de la sûreté de wilaya, a indiqué le wali, précisant que des détachements de la garde communale seront présents dans 9 plages et coordonneront leurs efforts avec la gendarmerie ou la police, en fonction de la compétente territoriale.

Les établissements de wilaya, Netcom et Extranet, ont été par ailleurs chargés d'assurer l'hygiène dans ces plages en procédant à la collecte et à l'évacuation des déchets de façon continue, a-t-il souligné.

Un programme d'animation a été demandé à l'établissement Art et Culture, appelé dès le 1er juin à organiser des activités de loisirs dans les plages, notamment en soirée.

Six forêts urbaines, le tronçon de Bentalla (Barakil) de l'aménagement d'Oued El Harrach, trois piscines en plein air à la rive droite de l'embouchure du même oued et d'autres espaces à la promenade des Sablettes seront inaugurés à l'ouverture de cette saison estivale, a annoncé le wali.

La radio Tlemcen installera, quant à elle, un plateau au port de Ghazaouet pour contribuer à la diffusion des informations et à la sensibilisation de la population, a-t-on encore indiqué.

Dans ce cadre, des concours de dessins sur le monde marin est prévu au profit des élèves des établissements primaires, de même que des documentaires et des photographies sur le même thème, a-t-on souligné. En outre, un tournoi de football est organisé avec la participation des équipes de

La 3^e édition de l'opération «ports et barrages bleus 2015» aujourd'hui à Tlemcen

La troisième édition de l'opération «ports et barrages bleus 2015» sera lancée samedi prochain au port de Ghazaouet, a-t-on appris auprès de la direction de la pêche et des ressources halieutiques. Placée sous le slogan «Ensemble pour une pêche et une aquaculture productive et durable», cet événement sera marqué par un programme riche et varié à travers les trois ports de la wilaya, en l'occurrence Ghazaouet, Honnaïne et Marsa Ben M'hidi, a-t-on indiqué de même source.

Cette manifestation, qui coïncide avec la campagne de la sardine, comporte une opération de volontariat pour le nettoyage assurée par l'entreprise de

gestion des ports de pêche, les communes des trois daïras portuaires et la direction des travaux publics, a-t-on ajouté.

D'autres activités culturelles et sportives sont prévues pour sensibiliser les citoyens sur l'importance de la préservation de l'environnement contre toutes les formes de pollution.

Dans ce cadre, des concours de dessins sur le monde marin est prévu au profit des élèves des établissements primaires, de même que des documentaires et des photographies sur le même thème, a-t-on souligné. En outre, un tournoi de football est organisé avec la participation des équipes de

l'école de pêche de Ghazaouet, des garde-côtes, de la sûreté et de la direction de la pêche et des ressources halieutiques. De gros moyens humains et matériels ont été mobilisés pour garantir le succès de cette opération de nettoyage, dont des plongeurs, des pêcheurs, des représentants de la chambre de la pêche et de l'aquaculture, des camions, des embarcations, des retro-chargeurs et un camion vidangeur, a-t-on encore indiqué.

La radio Tlemcen installera, quant à elle, un plateau au port de Ghazaouet pour contribuer à la diffusion des informations et à la sensibilisation de la population.

Forum international sur les bio-intrants, mardi à Oran

Un Forum international sur les bio-intrants (fertilisants) se tiendra les 12 et 13 mai à Oran sous le thème «Les inoculum microbien au service de l'environnement», a-t-on appris jeudi auprès des organisateurs.

«Plus de 200 participants sont attendus à cette manifestation scientifique visant à développer le management des systèmes de productions agricoles vers des pratiques durables», a indiqué à l'APS le président du comité d'organisation, P. Abdelkader Bekki.

«L'objectif consiste à mieux intégrer les processus économiques, favorisant à la fois une production de qualité et le maintien de la productivité des sols sur le long terme»,

a précisé ce directeur du Laboratoire de Biotechnologie des Rhizobiums et Amélioration des Plantes (Lbrap) relevant de l'Université d'Oran 1 Ahmed-Benbella.

«L'utilisation des bio-intrants permet à la fois une réduction considérable d'engrais et de pesticides, aujourd'hui notamment reconnus comme polluants, onéreux et destructeurs de l'environnement et des ressources naturelles», a-t-il expliqué.

«La production industrielle de ces fertilisants et leurs applications, constituent un créneau certain de développement de brevets d'innovation à valeur ajoutée pour l'agriculture et la gestion des écosystèmes en Algérie», a souligné ce cher-

**NOUVEAU SIÈGE D'ÉTAT CIVIL À KHEMIS MILIANA
« Le wali appelle les élus à redoubler d'efforts »**

Salim Ben

Les structures administratives de la ville de Khemis Miliana ont été consolidées à la faveur de l'ouverture d'un nouveau siège d'état civil, implanté au centre ville.

L'impact de ce nouvel établissement était visible à travers la grande affluence de citoyens en quête de documents administratifs, l'établissement a été inauguré par Mr Derfouf Hadjiri, le wali d'Ain Defla, en présence des autorités civile et militaires. Ce nouveau siège se situe au carrefour de plusieurs quartiers populaires, dont Emir Abdekader, Sidi Maamar, Nedjma, Kadour Belaid, Boulevard Bougara et rue Médéa, épargnant ainsi aux administrés de cette zone urbaine les déplacements vers d'autres annexes de la ville. Plusieurs guichets sont opérationnels au niveau de cette infrastructure mitoyenne à l'enceinte au jardin public et la piscine municipale de la ville. Le siège de l'APC est toujours en chantier, et son inauguration coïncidera avec la rentrée sociale, selon nos sources.

Dans son intervention Le wali a félicité les habitants de Khemis Miliana pour cette structure et les a appelé à relever les défis et ordonné ainsi aux responsables locaux de prendre en charge avec célérité les problèmes soulevés par la population.

La presse locale félicitée par le wali d'Ain Defla

Une réception s'est déroulée au siège de la wilaya, à l'initiative du wali d'Ain Defla, à l'occasion de la Journée mondiale de la presse et de la liberté d'expression, en présence des représentants de la presse locale, du président de l'APW, et les autorités civiles et militaires.

Dans une grand ambiance de retrouvailles que la commémoration de cette journée s'est déroulée au salon d'honneur de la wilaya où un hommage appuyé a été rendu aux gens de la presse par le wali d'Ain Defla, en l'occurrence M. Derfouf Hadjiri. A cette occasion, le wali a tenu, à rendre un vibrant hommage à tous et à tous les journalistes et salué le rôle principal que joue la presse locale dans l'information et le développement local et national.

Réception avant fin 2015 de la grande mosquée de Tébessa

La grande mosquée de Tébessa conçue pour accueillir 10.000 fidèles sera réceptionnée avant la fin de l'année en cours, a affirmé jeudi à l'APS le directeur des Affaires religieuses Bakhti Sahnoun.

Lancée en travaux en 1989, cette infrastructure, actuellement au stade des «ultimes retouches», avait accusé un important retard qui a conduit, il y a deux ans, l'Etat à prendre en charge son financement dans le cadre du programme spécial de développement des Hauts Plateaux en y affectant une enveloppe de 1,87 milliard de dinars, selon le responsable.

La fablesse des ressources financières était à l'origine du retard accusé par ce projet pris en charge, dans un premier temps, par une association religieuse présidée, alors, par le défunt poète et moudjahid Mohamed Chebouki. La relance du projet et le suivi régulier assuré par les autorités locales ont permis de réactiver les travaux qui touchent actuellement à leur fin, a indiqué M. Sahnoun, ajoutant que la mosquée comprend deux minarets de 67 mètres de haut.

La wilaya de Tébessa compte 174 mosquées qui connaissent un déficit en encadrement estimé entre 20 et 25 pour cent par la direction du secteur.

Le forum s'articulera autour de cinq thèmes intitulés «Productions et applications biotechnologiques des bio-intrants», «Bio-intrants et agriculture durable», «Bio-intrants et sécurité alimentaire», «Bio-intrants et protection de l'environnement», «Législation et contrôle de qualité des Bio-intrants».

La rencontre permettra également de faire le point sur les activités du Laboratoire Lbrap qui s'attelle, depuis sa création en 2007, à l'élaboration d'une banque de souches bactériennes à usage agricole, fertilisants et non polluants.

APS

MÉDÉA : 25 000 bovins vaccinés contre la fièvre aphteuse

Plus de 25 000 bovins ont été vaccinés, dans la wilaya de Médéa, contre la fièvre aphteuse, à la faveur de la troisième campagne de lutte contre la prolifération de cette zoonose, entamée début avril à travers plusieurs exploitations agricoles de la région, a-t-on appris, jeudi, auprès de l'Inspection vétérinaire de la direction des Services agricoles.

Cette nouvelle campagne de vaccination intervient, a-t-on indiqué, après l'apparition de cas de fièvre aphteuse au niveau de fermes d'élevage bovin, situées dans des localités du sud-ouest de la wilaya, précisant que le nombre de cas recensés reste est «très réduit», pour l'instant, et «sans incidence notable», au plan sanitaire, sur le cheptel bovin local.

La même source fait part de la prise de dispositions préventives, en parallèle à cette campagne de vaccination, afin d'éviter la propagation de cette maladie au cheptel sain, évoquant, à cet égard, la mise en place de cordons sanitaires autour des foyers détectés, ainsi que le renforcement des mesures de contrôle en matière de déplacement et de vente de bovins, issus des exploitations suspectes.

Quarante-sept mille doses de vaccins ont été livrées, dans le cadre de cette campagne, aux équipes vétérinaires mobilisées pour la circonsistance, ce qui permet de couvrir plus de la moitié du cheptel bovin recensé dans la wilaya, estimé, selon la même source, à environ soixante-dix mille têtes.

L'on assure, dan ce contexte, que des quantités supplémentaires de vaccins seront livrées, dans les tous prochains jours, à ces équipes pour leur permettre de vacciner l'ensemble du cheptel, tout en rappelant que l'actuelle campagne va s'étaler jusqu'à la fin du mois en cours.

EL-BAYADH : 3 membres de la mission médicale cubaine trouvés morts dans leur domicile

Trois membres de la mission médicale cubaine ont été retrouvés morts vendredi dans leur domicile situé à la nouvelle zone d'expansion urbaine d'El-Bayadh par les éléments de la protection civile a-t-on, appris auprès de cette institution.

Il s'agit d'un radiologue (50 ans), d'une gynécologue (34 ans) et d'une infirmière (33 ans), a-t-on précisé à l'établissement public hospitalier Mohamed Boudiaf où ils travaillent dans le cadre d'une mission médicale affectée dans cette wilaya en août dernier.

Les éléments de la Sûreté de wilaya ont ouvert une enquête approfondie pour déterminer les circonstances exactes entourant leur décès qui serait du à une émanation de gaz d'un chauffe-eau, selon les premiers éléments d'information qui restent à confirmer par l'autopsie du médecin légiste, selon une source sécuritaire. APS

ALGER 16 ans de prison pour meurtre

La cour criminelle d'Alger a condamné, en ce mois de mai 2015, Tahar âgé de 38 ans à 16 ans de réclusion criminelle. Les faits remontent au 14 avril 2013 quand une bagarre opposant deux voisins qui a tourné au drame pour deux familles déchirées par la perte de deux jeunes hommes : alors que l'un se retrouve derrière les barreaux, l'autre n'est, hélas, plus de ce monde.



A.Ferrag

En proie à une rage, Tahar, voit rouge, dans un geste irréfléchi, il s'empare d'un couteau et assène violemment un coup au cœur de Nazim.

La victime rend son dernier souffle sur les lieux du crime. Tahar est arrêté et présenté aux services de la police judiciaire. Quelques jours plus tard, le dossier est déposé sur le bureau du juge d'instruction près le tribunal d'Alger. Devant le tribunal criminel d'Alger, Tahar niera avoir prémedité son acte, il n'avait nullement l'intention de tuer,

dit-il. Le juge lui rappelle son crime : «Vous êtes accusé d'avoir assassiné froidelement Nazim avec une arme blanche.

«Je ne voulais pas en arriver là, je ne savais pas ce que je faisais, je n'ai jamais eu l'intention de tuer. C'est lui qui avait déclenché la dispute, et le coup et parti sans que je me rende vraiment compte de ce que je faisais.

«Pourquoi étiez-vous muni d'un couteau le jour du drame ?

«Pour me défendre d'éventuelles agressions, monsieur le président.

Le représentant du ministère public met en exergue la gravité des faits «Nous

avons là un cas d'homicide volontaire et l'accusé ne mérite aucune clémence». Il requiert la peine de 20 ans de réclusion criminelle à l'encontre du mis en cause.

La défense, pour sa part, plaide la requalification de l'homicide volontaire en coups et blessures volontaire ayant entraîné la mort sans l'intention de la donner, tout en sollicitant des circonstances atténuantes.

Au terme des délibérations, la cour rend son verdict : l'accusé est condamné à 16 ans de réclusion criminelle pour homicide volontaire.

L'auteur du meurtre de l'épouse de l'ex-président de la JSM Béjaïa arrêté

L'auteur du meurtre de l'épouse de l'ex-président de la JSM Béjaïa, Boualem Tiab a été arrêté par la brigade de la Police judiciaire de la sûreté de Béjaïa aidée de la police scientifique, a indiqué jeudi un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN). Il s'agit d'une femme, la vingtaine, qui n'est autre que la femme de ménage de la victime, qui a finit par reconnaître son forfait, précise la même source. «La brigade de la police judiciaire de la sûreté de Béjaïa aidée

de la police scientifique, a pu élucider l'affaire du meurtre commis au domicile de l'ex-président de la JSM Béjaïa (siège au centre-ville de Béjaïa) et ayant coûté la vie à l'épouse de ce dernier, une ressortissante française de 71 ans», précise le communiqué.

Agissant suite à l'appel de l'époux de la victime mercredi vers les coups de 13h00, une équipe d'officiers de la Police judiciaire, d'experts en criminalistique et de spécialistes de la scène de crime s'est rendue sur les lieux du crime en

présence du Procureur de la République près le tribunal de Béjaïa. Le corps sans vie de la victime gisait dans une marre de sang. La victime semblait avoir été tabassée et poignardée sur différentes parties de son corps.

L'arme du crime a été retrouvée sur place, selon la même source.

La femme de ménage est vite pointée du doigt. Sur instruction du procureur de la République, les enquêteurs se sont déplacés le jour même au domicile de la mise en cause

aux environs de 16:00, où ils ont relevé des égratignures sur ses mains et son pied gauche. Elle est vite passée aux aveux après avoir été confrontée aux preuves évidentes qui s'accumulaient contre elle. L'équipe a même interpellé le complice de la meurtrière qui a reconnu l'avoir transportée à bord de son véhicule. Suite aux aveux des deux mis en cause, ces derniers ont été conduits au poste de police pour parachever les procédures judiciaires et les présenter au parquet.

Le projet-pilote «Mamar» vise à rendre la solidarité nationale productive

Le projet-pilote Mamar (passerelle) lancé jeudi à Bechar par la direction régionale de l'Agence de développement social (ADS) vise à rendre l'action du secteur de la solidarité nationale «productive» a indiqué le directeur régional de cette agence publique. Ce projet-pilote, soutenu par le ministère de la solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme, ainsi que la wilaya, touchera un total de 6.491 bénéficiaires du dispositif d'aide à l'insertion sociale (Dais), recensés à travers les 21 communes que compte cette wilaya, a précisé Zouaoui Dellil. «Il a pour objectif l'accompagnement des bénéficiaires pour la création de projets d'activités productives, pour pouvoir avoir accès à un emploi stable et à une situation économique et financière pouvant les aider à améliorer leurs conditions de vie» a-t-il soutenu.

HIER À 6H48 Un tremblement de terre de 4,1 degrés enregistré dans la wilaya de Béjaïa

Une secousse tellurique d'une magnitude de 4,1 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée vendredi à 06h48 (heure locale), dans la wilaya de Béjaïa, a indiqué le Centre de recherche en astrophysique et géophysique (Craag), dans un communiqué.

L'épicentre de la secousse a été localisé à 19 km au nord-est de cap Carbon (en mer) dans la wilaya de Béjaïa, a précisé la même source.

Cette catégorie de bénéficiaires des aides de l'ADS, à travers ce projet-pilote appelé à être étendu, dans sa deuxième phase, à l'ensemble des wilayas du sud-ouest, pour ensuite être généralisé à l'ensemble des wilayas du pays, sera soutenue financièrement dans la création de leur projets productifs, par le biais du dispositif de l'agence nationale du microcrédit (Angem), tandis que le secteur de la formation professionnelle leur assurera une formation à la carte ou une qualification professionnelle, a expliqué M.Dellil. En plus de conventions signées avec ces deux secteurs, l'office national de l'alphabétisation et de l'enseignement pour adultes (Onaea) et la direction locale de l'action sociale apporteront les aides nécessaires à la concrétisation de ce projet. Ce dernier vise aussi à mettre en valeur les potentialités naturelles et

le savoir faire ancestral, à travers la mise en place par les bénéficiaires de microprojets prestataires de services liés au tourisme, aux métiers de l'artisanat traditionnel, à l'élevage, à la construction et à l'agriculture, pour apporter une contribution au développement local, a poursuivi le même responsable.

Des rencontres de sensibilisation et d'information sur ce projet-pilote sont actuellement initiées avec les bénéficiaires, par une équipe pluridisciplinaire relevant de l'ADS, dans le but de leur faire connaître l'utilité de création de projets productifs dans le cadre des opérations de solidarité nationale, de déetecter et consolider le savoir faire des bénéficiaires du DAIS et de développer chez eux l'esprit d'entrepreneuriat pour accéder à un emploi durable, selon les membres de cette équipe.

ACCIDENTS DE LA ROUTE 70 morts et 800 blessés en une semaine

Soixante-dix (70) personnes ont trouvé la mort et 807 autres ont été blessées dans 487 accidents de la route enregistrés au niveau national entre le 28 avril et le 4 mai, a indiqué jeudi un bilan des services de la Gendarmerie nationale.

Algér vient en tête des accidents mortels avec (40 accidents) faisant 4 morts et 47 blessés suivie de Tipasa (22 accidents) et Ain Defla (21), précise la même source. Plus de 85% de ces accidents sont dus au facteur humain ainsi que d'autres causes liées aux piétons et à l'état des véhicules et des routes.

NÉPAL: 1 million d'enfants risquent de ne pas retourner à l'école

Près d'un million d'enfants au Népal ne seront pas en mesure de retourner à l'école si des mesures urgentes ne sont pas prises pour fournir des espaces temporaires d'apprentissage et réparer les écoles endommagées après le séisme du 25 avril, a prévenu jeudi le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef).



Près de 24.000 salles de classe ont été endommagées ou détruites, ce qui risque de compromettre la scolarité de pas moins de 950 000 enfants qui ont été inscrits à l'école avant le tremblement de terre qui a frappé le pays il y a 12 jours, a déclaré le Représentant de l'Unicef au Népal, Tomoo Hozumi.

L'ampleur de la crise en matière d'éducation devrait croître au cours des prochaines semaines à mesure que des informations supplémentaires arrivent des régions éloignées. Les écoles doivent rouvrir le 15 mai.

ESPACE Le vaisseau cargo Progress s'est désintégré en retombant sur la Terre

Le vaisseau cargo inhabité Progress s'est entièrement désintégré dans l'atmosphère au-dessus de l'océan Pacifique lors de sa retombée sur Terre, une semaine après la perte de son contrôle par les opérateurs de vol russes, a annoncé vendredi l'agence spatiale russe.

«Le vaisseau Progress M-27M a cessé d'exister à 05:04 heure de Moscou (02:04 GMT) le 8 mai 2015. Son entrée dans l'atmosphère s'est faite (...) au-dessus de la partie centrale de l'océan Pacifique», a indiqué Roscosmos dans un communiqué.

Les opérateurs de vol russes avaient perdu le contrôle de Progress quelques heures après son lancement par une fusée Soyouz il y a une semaine. Le vaisseau cargo aurait dû s'arrimer le 28 avril à la Station spatiale internationale (ISS) pour la ravitailler, mais a échoué dans sa mission.

Il a rappelé que pour les enfants, retourner à l'école leur permet de retrouver un sentiment vital de routine qui peut les aider à surmonter ce qu'ils ont vécu.

Dans les districts gravement touchés de Gorkha, Sindhupalchok et Nuwakot, on estime que plus de 90% des écoles ont été détruites. Dans certaines régions, y compris à Katmandou et Bhaktapur, environ neuf bâtiments scolaires sur dix qui ont été épargnés par le séisme ont été utilisés comme abris d'urgence.

L'Unicef est préoccupé par le fait que les progrès réalisés au cours des 25 dernières années en matière de scolarisation au Népal soient anéantis par l'impact du séisme. «Une interruption prolongée de l'éducation peut être dévastatrice pour le développement des enfants et leurs perspectives d'avenir», a dit M. Hozumi.

L'Unicef et ses partenaires s'efforcent de mettre en place des espaces temporaires d'apprentissage dans 14 districts touchés par le tremblement de terre.

ASTRONOMIE La distance entre la terre et la galaxie la plus lointaine enfin mesurée

Des astronomes ont mesuré la distance séparant la Terre de la galaxie la plus éloignée et donc la plus ancienne observée à ce jour, datant de 670 millions d'années après le Big Bang, il y a 13,8 milliards d'années.

Les observations de cette galaxie appelée EGS-zs8-1 font l'objet d'une publication dans la revue scientifique américaine *Astrophysical Journal Letters* datée du mardi 5 mai. Elle avait été initialement détectée en raison de ces couleurs vives par les télescopes spatiaux Hubble et Spitzer. C'est l'un des objets célestes les plus brillants et les plus massifs de cette période de la première enfance de l'Univers, soulignent ces astronomes.

Son observation et la mesure de sa distance par rapport à la Terre ont été possible grâce à un instrument relativement nouveau du télescope Keck I à Hawaï appelé MOSFIRE qui permet aux astronomes d'étudier plusieurs galaxies en même temps.

«Chaque confirmation ajoute une nouvelle pièce au puzzle de la manière dont se sont formées les premières générations de galaxies», commente Pieter van Dokkum, un astrophysicien de l'Université Yale, co-auteur des travaux. Jusqu'à présent, les astronomes n'ont pu mesurer la distance qui sépare la Terre de seulement une poignée de galaxies de cette période.

«L'une des découvertes les plus spectaculaires de Hubble et de Spitzer ces dernières années est le nombre inattendu de ces galaxies très lumineuses au début de l'univers, proche de la période à laquelle les premières galaxies se sont formées», a expliqué Garth Illingworth, professeur d'astronomie et d'astrophysique à l'Université de Californie à Santa Cruz, autre co-auteur.

Cette mesure de la distance permet aux astronomes de déterminer qu'elle continuait à cette époque à former des étoiles

très rapidement, environ 80 fois plus vite que notre galaxie, la Voie Lactée.

Déterminer la composition et les propriétés de ces galaxies situées à des distances extrêmes est le principal objectif de l'astronomie au cours de la prochaine décennie.

Les nouvelles observations des télescopes Keck Observatory, Hubble et Spitzer soulèvent de nouvelles questions, notamment également les astronomes.

Elles confirment que ces galaxies massives existaient au début de l'Univers mais que propriétés physiques étaient très différentes de celles des galaxies autour de nous aujourd'hui. Les scientifiques attendent avec impatience le lancement du télescope spatial James Webb (JWST) qui, cent fois plus puissant que Hubble, permettra de remonter encore plus loin dans le temps jusqu'à 300 millions d'années après le Big Bang et de percer les secrets des premières galaxies.

CHINE Un incendie dans une mine de pyrite fait 5 morts

Cinq personnes ont été tuées suite à un incendie déclaré jeudi dans une mine de pyrite dans la province du Liaoning dans le nord-est de la Chine, ont annoncé vendredi les autorités locales.

L'accident s'est produit jeudi vers 15h30 (heure locale) dans la mine de pyrite en construction dans le district de Jiancheng, alors que six travailleurs effectuaient l'opération de maintien au sous-sol.

Seul un travailleur a réussi à s'échapper, selon le gouvernement du district. Tous les corps de victimes ont été sortis de la mine. L'enquête sur la cause du sinistre a été ouverte.

5 morts et deux blessés dans l'explosion de feux d'artifice

Cinq personnes ont trouvé la mort et deux autres ont été blessées jeudi dans l'explosion de feux d'artifice dans la province chinoise du Shandong (est), ont indiqué les autorités locales.

L'explosion s'est produite dans la ville de Zhangqiu lorsque des ouvriers déchargeaient d'un camion des feux d'artifice n'ayant pas été utilisés pendant la Fête du Printemps, afin de les détruire, selon la même source. Cinq personnes ont trouvé la mort et deux autres ont été blessées dans l'accident, a-t-on précisé.

Les accidents liés à la manipulation de feux d'artifice sont très fréquents en Chine. En avril, deux personnes avaient été tuées et une autre blessée, suite à une explosion dans une usine de feux d'artifice dans la province orientale du Jiangxi.

CANADA

La loi qui étend les pouvoirs des services secrets adoptée

La chambre basse du Parlement canadien a adopté mercredi une loi antiterroriste étendant considérablement les pouvoirs de ses services de renseignement, qui pourront exercer un contrôle inédit d'internet et se livrer pour la première fois à de l'espionnage à l'étranger.

Décidée après deux attaques islamistes à l'automne, où deux militaires avaient perdu la vie au Québec et au Parlement d'Ottawa, le texte a été adopté en dépit d'une vaste opposition qui craint «une surveillance de masse».

Le Sénat, contrôlé par les conservateurs, devrait également le valider.

La loi C-51 pénalise aussi la promotion du terrorisme, rend plus facile l'arrestation et la détention préventive d'individus et permet au Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) de «perturber» les actions de présumés terroristes et de mener des activités d'espionnage à l'étranger.

L'adoption de la loi aux Communes ne faisait aucun doute, compte tenu de la majorité dont disposent les conservateurs du Premier ministre Stephen Harper, qui étaient aussi soutenus par un parti de l'opposition. La loi a finalement été adoptée par 183 députés contre 96.

INFECTION NOSOCOMIALE COMMENT ÇA S'ATTRAPE ?

Les infections nosocomiales : Guillaume Depardieu en est mort, et Johnny Hallyday semble en avoir été victime. Comment on les attrape et pourquoi c'est si grave ?

Définition

Les infections nosocomiales sont les infections qui sont acquises dans un établissement de soins. Une infection est considérée comme telle lorsqu'elle était absente à l'admission. Lorsque l'état infectieux du patient à l'admission est inconnu, l'infection est classiquement considérée comme nosocomiale si elle apparaît après un délai de 48 heures d'hospitalisation. Ce délai est cependant assez artificiel et ne doit pas être appliqué sans réflexion.

Ces infections peuvent être directement liées aux soins (par exemple l'infection d'un cathéter) ou simplement survenir lors de l'hospitalisation indépendamment de tout acte médical (par exemple une épidémie de grippe).

Des origines multiples

On distingue plusieurs types d'infections nosocomiales qui relèvent de modes de transmission différents : les infections d'origine "endogène" : le malade s'infecte avec ses propres germes, à la faveur d'un acte invasif et/ou en raison d'une fragilité particulière; les infections d'origine "exogène" : il peut s'agir soit d'infections croisées, transmises d'un malade à l'autre par les mains ou les instruments de travail du personnel médical ou paramédical, soit d'infections provoquées par

les germes du personnel porteur, soit d'infections liées à la contamination de l'environnement hospitalier (eau, air, matériel, alimentation...).

Des facteurs favorisants

Quel que soit son mode de transmission, la survenue d'une infection nosocomiale est favorisée par la situation médicale du patient qui dépend de :

son âge et sa pathologie : sont particulièrement réceptifs les personnes âgées, les immunodéprimés, les nouveaux-nés, en particulier les prématurés, les polytraumatisés et les grands brûlés.

Certains traitements (antibiotiques qui déséquilibrent la flore des patients et sélectionnent les bactéries résistantes ; traitements immunsupresseurs).

La réalisation d'actes invasifs, nécessaires au traitement du patient : sondage urinaire, cathétérisme, ventilation artificielle et intervention chirurgicale.

Les progrès médicaux

Les progrès médicaux permettent de prendre en charge des patients de plus en plus fragiles qui cumulent souvent de nombreux facteurs de risque.

Ceci explique le caractère "inégalitaire" de certaines infections nosocomiales et la nécessité de prendre en compte ces facteurs



de risque lors de l'interprétation des taux d'infections nosocomiales. Ainsi, la prévention des infections nosocomiales est complexe car la plupart d'entre elles relève de l'intrication de plusieurs facteurs.

S'il n'est pas possible de maîtriser les facteurs liés à la situation médicale des patients, la

qualité des soins et la sécurité de l'environnement hospitalier doivent faire l'objet d'une vigilance renforcée et d'actions de prévention. La réduction de la part "évitable" des infections nosocomiales est un élément fondamental de la sécurité des soins. Certaines mesures simples ont montré leur efficacité comme le

lavage des mains avant tout soin ou le port de gants pour réaliser un geste invasif. Les soins hospitaliers comportent aussi d'autres risques (chutes, effets iatrogènes des médicaments...).

La prévention des infections doit ainsi s'intégrer dans une démarche plus globale de sécurité des soins hospitaliers.

CHAQUE JOUR PASSÉ À L'HÔPITAL AUGMENTE LE RISQUE DE 1%

Chaque journée passée à l'hôpital augmente le risque d'infection par des bactéries résistantes aux médicaments affirmé des chercheurs américains.

Les infections à bactéries gram-négatif sont l'un des cauchemars du personnel hospitalier. Ces germes sont en effet connus pour être particulièrement résistants face aux antibiotiques et peuvent provoquer un choc septique ou une septicémie. Une nouvelle étude américaine présentée à la 54e Conférence Interscience sur les agents antimicrobiens et la chimiothérapie montrent que plus le séjour hospitalier est long, plus le risque d'attraper ce type d'infection est exponentiel. Des chercheurs ont examiné 949 cas d'infection par bactéries résistantes aux médicaments entre 1998 et 2011. Les

données ont montré que chaque jour passé à l'hôpital a augmenté la probabilité d'une infection résistante aux médicaments (comme la pneumonie, les infections sanguines, une infection du site opératoire ou une méningite) de 1% supplémentaire.

Les principaux risques

Une infection est classiquement considérée comme nosocomiale si elle apparaît après un délai de 48 heures d'hospitalisation. Quel que soit son mode de transmission, la survenue d'une infection nosocomiale est favorisée par la situation médicale du patient qui dépend aussi de son âge et sa pathologie. Les personnes âgées, les immunodéprimés, les

nouveaux-nés, en particulier les prématurés, les polytraumatisés et les grands brûlés sont les personnes les plus à risque. Certains traitements (antibiotiques qui déséquilibrent la flore des patients et sélectionnent les bactéries résistantes ; traitements immunsupresseurs) augmentent également ce risque d'infection nosocomiale. Tout comme la réalisation de certains actes invasifs nécessaires au traitement comme la pose d'une sonde urinaire, d'un cathéter ou d'une ventilation artificielle. Selon les Centres de contrôle et de prévention des maladies américains, au moins 2 millions de personnes sont infectées par des bactéries résistantes aux antibiotiques chaque année aux Etats-Unis et 23 000 personnes meurent de leur infection.

Des oignons utilisés comme muscles artificiels

Les chercheurs de l'Université de Taiwan ont découvert que les oignons ont les propriétés idéales pour être utilisés comme muscles artificiels.

Des chercheurs de l'Université nationale de Taiwan à Taipei ont eu l'idée originale de soumettre les oignons à une variété de tests pour mesurer leur potentiel en tant que muscles artificiels. Ayant constaté que les oignons pouvaient se plier, se contracter ou s'allonger, comme le font les muscles, ils ont voulu étudier leur propriétés physiques et la possibilité d'en tirer parti.

"Récemment de nombreuses recherches ont été menées sur une variété de matériaux souples tels que les élastomères, les polymères ou encore les composites

nanoporeux afin de mettre au point les muscles artificiels. Nous avons constaté que la couche unique de l'oignon, véritable treillis de cellules épidermiques, devenait élastique après traitement, et qu'elle pouvait simultanément s'étirer et se plier lorsqu'on applique un champ électrique" expliquent les chercheurs.

La recette : des oignons et de l'or

Pour cette recette bien particulière, les chercheurs ont d'abord retiré une seule couche de l'intérieur de l'oignon. Ils ont ensuite lyophilisé les cellules pour éliminer l'eau (qui pourrait provoquer une rupture plus tard). Enfin, ils

ont ajouté de petites couches d'or pour permettre à l'oignon de répondre au courant électrique l'incitant à s'étirer ou se plier. "Les cellules végétales sont prometteuses pour l'utilisation dans le corps humain, car elles peuvent effectuer un grand nombre de fonctions, même quand elles ne sont plus vivantes" ont ajouté les chercheurs dans un article présentant leur expérience. Jusqu'à présent, les cellules utilisées pour la fabrication de muscles artificiels sont des cellules provenant de tissus musculaires vivants, ce qui suppose leur maintien en vie. La mise au point de muscles artificiels avec des cellules végétales serait donc une avancée majeure.

BÉBÉS PRÉMATURES : ILS PEUVENT SURVIVRE DÈS 22 SEMAINES



Les très grands prématurés pourraient survivre même lorsqu'ils naissent à 22 semaines de grossesse, selon les chercheurs américains. Jusqu'à présent, le seuil de viabilité du foetus est fixé à 24 semaines.

Chaque année, environ 5000 très grands prématurés naissent aux Etats-Unis après seulement 22 ou 23 semaines de grossesse. Une nouvelle étude montre que ces bébés peuvent survivre hors de l'utérus maternel, s'ils sont bien pris en charge. Cette étude montre que, même si la majorité de ces très grands prématurés est décédée à la suite de cette naissance trop précoce, une infime minorité a survécu, mais souvent avec des problèmes de santé.

En interrogeant les principaux centres de soins pour grands prématurés, les chercheurs ont découvert que les unités néonatales variaient grandement dans leur approche en ce qui concerne les bébés nés à 22 ou 23 semaines de gestation. Certaines n'offrent aucun soin médical actif et d'autres négocient avec les assurances les soins comme la ventilation, l'intubation ou l'administration de traitements pour la maturation des poumons. "Mais beaucoup de ceux qui ont survécu doivent faire face à des handicaps graves" soulignent les chercheurs.

Les chercheurs ont inclus dans leur étude 5000 bébés nés entre 22 et 27 semaines de gestation et ont constaté qu'à 22 semaines, les bébés ne survivent pas sans intervention médicale. Dans les 78 cas où un traitement actif a été entrepris, 18 ont survécu. Et lorsque ceux-ci ont grandi, seulement 7 n'ont pas souffert de déficiences modérées ou sévères et 6 d'entre eux ont eu de graves problèmes de santé tels que la cécité, la surdité ou un importante infirmité motrice cérébrale.

Le cap de la 23e semaine, en revanche, semble important. Sur les 755 nourrissons nés à 23 semaines de gestation, 542 ont reçu un traitement. Environ un tiers d'entre eux a survécu et la moitié de ces survivants n'ont eu aucun problème de santé significatif en grandissant.

Cette étude pourrait remettre en question le consensus sur l'âge minimum de viabilité du foetus, qui est fixé à 24 semaines.

OBÉSITÉ : UN FACTEUR GÉNÉTIQUE À L'ORIGINE DU STOCKAGE ABDOMINAL

Si certains obèses voient apparaître une surcharge de graisse abdominale et un diabète de type 2 et d'autres non, c'est à cause d'un facteur génétique appelé IRF5. Ce facteur, lorsqu'il est inactif, induit une réorganisation des graisses moins néfaste pour la santé. Ces conclusions issues d'une étude scientifique de l'Inserm pourraient aboutir à une meilleure compréhension de la maladie.

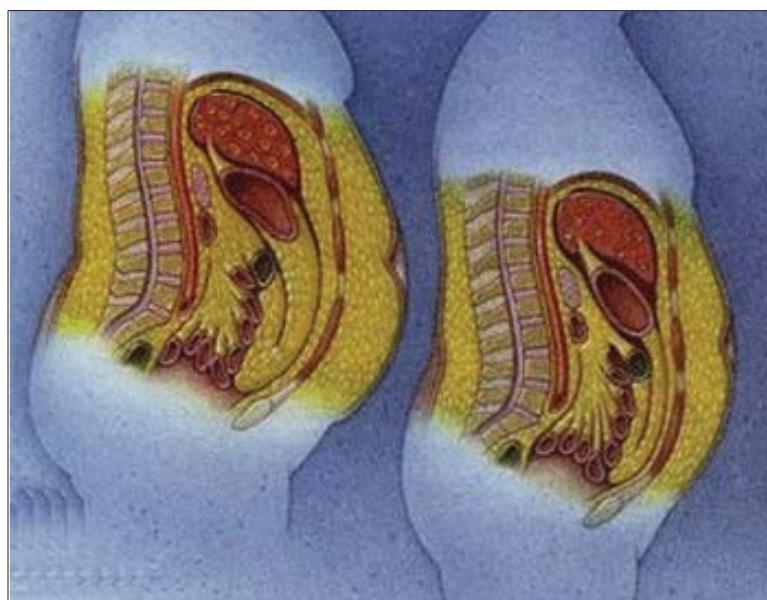
Alors que l'Organisation mondiale de la santé alerte l'Europe sur l'épidémie d'obésité qui la menace à l'horizon 2030, une étude scientifique publiée dans la revue Nature Medicine s'intéresse aux complications dues à la maladie.

Des chercheurs français, tchèques et anglais se sont penchés sur l'inflammation chronique et l'apparition du diabète de type 2 chez les personnes obèses.

En effet, l'obésité peut être divisée en deux sous-catégories : l'obésité abdominale ou androïde, et l'obésité gynoïde, où les graisses se répartissent uniformément dans le tissu adipeux sous-cutané. Si la première est fortement associée à la survenue d'un diabète de type 2 et au cholestérol, la seconde est moins à risque de maladies métaboliques chroniques. Pourquoi cette différence ?

Selon l'équipe de recherche, c'est l'inflammation chronique des personnes atteintes d'obésité androïde qui leur confère, entre autres, ce risque de diabète de type 2. Les chercheurs ont mis en évidence un facteur génétique, nommé IRF5, qui serait à l'origine de ce dysfonctionnement.

Lorsqu'il est activé, le facteur IRF5 induirait une activation des macrophages pro-inflammatoires (des cellules du système immunitaire). L'inflammation s'étendrait alors du tissu abdominal vers des organes du métabolisme (foie, pancréas,...), créant des maladies métaboliques comme le diabète de type 2.



Pour valider cette hypothèse, les scientifiques ont générés des souris déficientes en IRF5, puis les ont soumises à un régime riche en graisses.

Si elles ont bien fini obèses, ces souris n'ont pas contracté de diabète, alors que leur régime alimentaire aurait dû induire cette maladie. Chez ces souris à IRF5 inactif, les graisses se sont mieux réparties, créant une obésité gynoïde. En cause : une activation, par l'absence d'IRF5, de macrophages non pas pro mais anti-in-

flammatoires, protégeant les organes alentour. Ces résultats obtenus sur l'animal ont été confirmés chez des patients en surpoids et obèses.

En clair, si l'on en croit l'étude, mieux vaudrait être obèse à IRF5 inactif (obésité gynoïde) qu'obèse exprimant bien ce facteur génétique (obésité androïde). Et c'est bien la piste thérapeutique sur laquelle se penchent désormais les chercheurs. « Cette étude pionnière suggère que le système immuni-

taire (ici les macrophages du tissu adipeux) influence directement l'accumulation de la masse grasse dans la région viscérale, susceptible d'être ciblée dans la prévention du diabète de type 2 », résume l'équipe de recherche dans un communiqué.

« Il est donc crucial de déchiffrer les différentes facettes de l'inflammation pour mieux appréhender les pathologies multifactorielles associées à l'obésité, comme le diabète de type 2 », concluent les auteurs.

NUTRITHÉRAPIE : CONSEILS LORS DES CHANGEMENTS DE SAISONS

On le sait, il est conseillé de consommer des fruits de saison car ils sont davantage chargés en vitamines et minéraux. Quand les saisons change, nos besoins alimentaires deviennent différents. Que conseil la nutrithérapie ? Ils riment souvent avec baisse de moral, fatigue, perte de cheveux ou encore, au printemps, allergies. Pour pallier ces difficultés d'adaptation de l'organisme, le nutrithérapeute peut soutenir un régime alimentaire riche en aliments antifatigue ou drainants pour chasser les toxines et améliorer la qualité de la peau, avec du magnésium et/ou des



oméga 3 pour lutter contre le blues saisonnier, de la vitamine C naturelle pour réduire

la fatigue et pour activer les défenses anti-inflammatoires et antiallergiques, et de la vita-

mine B5 et B8 pour enrayer la chute des cheveux...

Apprendre à bien manger dès le plus jeune âge en consommant des aliments riches en bons nutriments et utiliser ces mêmes aliments et des compléments alimentaires à partir de 60 ans, à l'âge où nombre de déficits peuvent survenir (du fait d'une plus grande sécheresse, d'une alimentation déséquilibrée, de pathologies liées à l'âge...), pourquoi pas ? À condition toutefois de se souvenir que si le principe de la nutrithérapie est de faire tout ce que l'on peut par l'alimentation, cette dernière ne peut pas tout.

EBOLA

L'OMS tenue de procéder à des réformes après sa mauvaise gestion de l'épidémie

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a été épinglee jeudi pour une mauvaise gestion de l'épidémie d'Ebola qui a frappé certains pays de l'Afrique de l'ouest, par des experts, qui ont réclamé des réformes d'envergure et un doublement de son budget pour éviter d'autres morts «inutiles» à l'avenir. «Il est crucial d'agir maintenant au niveau de l'OMS et du système global de santé, avant que la dynamique politique actuelle ne s'estompe», avertissent des chercheurs de l'Institut O'Neill pour la santé globale, basé à Washington, dans la revue médicale britannique The Lancet. En termes de moyens financiers, ils suggèrent notamment un doublement d'ici à 5 ans du budget de l'organisation, qui s'élève actuellement à un peu moins de 4 milliards de dollars (3,5 milliards d'euros). Ils préconisent la création d'un fonds d'urgence spécifique permettant de fournir des fonds dès qu'une éventuelle épidémie sera identifiée. Le bilan de l'épidémie d'Ebola qui frappe depuis l'an dernier trois pays d'Afrique de l'ouest (Liberia, Sierra Leone et Guinée) dépasse désormais 11.000 morts, soit près de la moitié des 26.500 personnes touchées par le virus, selon le dernier bilan fourni jeudi par l'OMS. L'OMS avait dès l'été dernier été accusée d'avoir mal anticipé l'épidémie et d'avoir réagi avec retard.

Parmi les raisons de ce retard, Lawrence Gostin et Eric Friedman citent une baisse du budget de l'OMS de 500 millions de dollars (440 millions d'euros) en 2011, qui s'est traduite par des réductions d'effectifs, notamment dans son unité des interventions d'urgence. Mais ils évoquent également des «lacunes» dans les réglementations sanitaires internationales destinées à prévenir la dissémination de l'épidémie à travers les frontières. «Le personnel sanitaire tout comme les fonds nécessaires sont arrivés lentement et de manière imprévisible» relèvent-ils aussi. L'origine de l'épidémie actuelle remonte à un enfant de deux ans découvert en décembre 2013 en Guinée, mais le diagnostic n'avait été confirmé qu'en mars 2014, alors que l'épidémie s'était déjà étendue au Liberia et à la Sierra Leone.

Dès le mois de juin, l'organisation Médecins sans frontières, qui avait fustigé la réponse lente de l'OMS, estimait que l'épidémie n'était «absolument pas sous contrôle», mais l'OMS avait attendu le mois d'août pour décréter une «urgence de santé publique mondiale» et demander une «réponse internationale coordonnée». L'OMS a indiqué qu'elle présenterait des propositions visant à modifier les interventions dans les situations d'urgence, lors d'une réunion organisée d'ici à la fin du mois. Une évaluation indépendante de sa gestion de la crise Ebola est également en cours.

La rougeole peut affaiblir le système immunitaire des enfants pendant 3 ans

Le virus de la rougeole peut affaiblir le système immunitaire des enfants pendant trois ans et non pas un à deux mois comme évoqué jusqu'à présent, révèle une étude américaine.

Selon cette étude publiée jeudi dans une revue spécialisée, la rougeole peut provoquer une «amnésie» partielle du système immunitaire qui l'empêche de reconnaître des agents pathogènes et de lutter efficacement contre les maladies infectieuses qu'ils engendrent. «Nous savions déjà que la rougeole attaquait la mémoire immunitaire avec un effet immunosuppressif pendant une brève période mais ces travaux indiquent que cet effet de suppression du système immunitaire dure beaucoup plus longtemps», a expliqué Jessica Metcalf, professeur d'écologie et de biologie et l'un des auteurs de cette étude. «En d'autres termes, si on a la rougeole, il est possible de mourir d'une autre infection jusqu'à trois ans après», a-t-elle ajouté. Cette étude «suggère que la vaccination contre la rougeole a des effets protecteurs qui vont au-delà de cette maladie elle-même», a ajouté Michael Mina, chercheur et principal auteur.

APS

SANTÉ DANS LES RÉGIONS DU SUD : Un plan stratégique global bientôt soumis au gouvernement

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a annoncé jeudi à Alger qu'un plan stratégique global sur la santé dans les régions du Sud était en cours d'élaboration en prévision de sa soumission prochaine au gouvernement.



Répondant à une question d'un membre du Conseil de la Nation, M. Boudiaf a indiqué qu'un plan stratégique global sur la santé dans les régions du sud était en voie d'élaboration au niveau de son département ministériel pour le soumettre prochainement au gouvernement.

Selon le ministre, la plan prendra en charge l'organisation, les ressources à mobiliser sur le court et moyen termes en vue de promouvoir les prestations sanitaires dans les régions du sud selon les normes en vigueur.

La stratégie repose sur des programmes préventifs, notamment la lutte contre les piqûres de scorpions, le trachome, la malaria, les maladies transmissibles par les insectes et le renforcement du contrôle pandémique au niveau des régions fronta-

lières, a expliqué M. Boudiaf. Elle porte également sur le renforcement des urgences à travers la création de services mobiles d'aide médicale d'urgence et d'un service médical aérien d'urgence, la garantie d'une couverture médicale suffisante sur tout le territoire national à travers la mise en place d'unités fixes et mobiles, aussi bien pour les prestations médicales que la prévention en donnant la priorité aux wilayas du sud en matière d'affection de médecins spécialistes.

A une question d'un autre membre du conseil sur l'amélioration des prestations sanitaires dans la wilaya d'Ilizzi, le ministre a rappelé la promotion de plusieurs cliniques en des établissements publics de santé de proximité, conformément au décret exécutif publié dans le journal officiel N°18, daté du 8 avril 2015.

Concernant les opérations de jumelage entre les établissements sanitaires de la wilaya d'Ilizzi et les CHU de Tizi Ouzou et Beni Messous, M. Boudiaf a souligné que le but étant de garantir des soins spécialisés.

Le ministre a cité trois opérations chirurgicales menées dans la wilaya dans le cadre de ce jumelage par des équipes de chirurgiens spécialisés en ORL, en médecine interne et en ophthalmologie.

Pour ce qui est de l'affectation de spécialistes dans le cadre du service civile, M. Boudiaf a indiqué que la wilaya avait bénéficié récemment de 10 médecins spécialistes outre la mise en place de mécanismes dans le domaine de la formation pour la valorisation des ressources locales, tous corps confondus.

46 000 piqûres de scorpions et 41 décès enregistrés en 2014

Quelque 46.000 piqûres de scorpion ayant fait 41 morts ont été enregistrées en 2014 à travers tout le territoire national, a indiqué jeudi à Alger le ministre de la Santé, de la population et de la réforme

hospitalière, Abdelmalek Boudiaf. Le ministre qui répondait à une question orale d'un membre du Conseil de la Nation a indiqué que 46.445 piqûres de scorpion ayant fait 41 décès avaient été

enregistrées en 2014 au niveau national, dont 1.534 dans la wilaya de Médéa avec un seul cas de décès.

Dans ce contexte, le ministre a cité le schéma dont la mise en oeuvre a été initiée le 19 mars et qui

comporte plusieurs axes dont des actions de sensibilisation et d'information, la disponibilité du sérum antivenimeux et l'organisation de cycles de formation au profit des employés du secteur de la santé

pour une meilleure prise en charge des patients.

Le ministre a rappelé que toutes les mesures avaient été prises pour assurer la disponibilité du sérum cette année au niveau national.

7 nouveaux centres de prise en charge de sidéens projetés à travers le pays

Sept nouveaux centres destinés à la prise en charge de sidéens seront réalisés cette année à travers le pays a affirmé jeudi à Ouargla la sous directrice des maladies transmissibles et de la veille sanitaire du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière (MSPRH).

Ces projets de centres vont venir s'ajouter aux dix (10) actuellement opérationnels dans certaines wilayas du pays, a précisé à l'APS Dr.Sami Hamadi, en marge d'un séminaire régional sur le développement du diagnostic de la pathologie du Sida et la prévention de sa contamination de la mère à l'enfant.

Ces nouvelles structures de santé vont permettre de renforcer la prise en charge des malades du Sida et leur offrir des conditions de prise en charge thérapeutique adéquates, a soutenu Dr.Hamadi en rappelant qu'entre 700 et 800 cas de porteurs du virus du Sida

sont recensés chaque année en Algérie. «Un nombre que l'Etat s'attèle à réduire à travers la mise en œuvre de programmes, dans le cadre de sa stratégie de lutte anti-Sida qui vise, entre autres, à éradiquer définitivement les cas de contamination de la mère à l'enfant», a-t-elle souligné.

«Ceci à travers déjà un meilleur dépistage et le traitement adéquat de la mère porteuse du virus pour empêcher la transmission de la maladie au

fœtus», a-t-elle expliqué.

Les travaux du séminaire régional sur le développement du diagnostic de la pathologie du Sida et la prévention de sa contamination de la mère à l'enfant, animé par des spécialistes des hôpitaux d'El-Kettar (Alger) et de Sétif, ont été marqués par des communications sur les dernières avancées en matière de dépistage du virus du Syndrome immunodéficitaire acquis (Sida), notamment dans la prise en charge de la mère atteinte de la maladie et son traitement adéquat pour éviter la contamination de son enfant.

Cinquième du genre qu'il organise le MSPRH, depuis 2013, dans différentes wilayas du pays, cette rencontre a regroupé des praticiens et sages-femmes de six (6) wilayas du Sud-est du pays (Ghardaïa, Biskra, Tamanrasset, Illizi, El-Oued et Ouargla).



CONSTANTINE

CAPITALE DE LA CULTURE ARABE 2015

Pièce El Haicha

Une satire contre l'idiotie, la violence et la haine

La nouvelle pièce «El Haicha» (La bête), jouée en représentation générale jeudi au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA), est une satire sociale transposée de l'œuvre d'Eugène Ionesco qui a pour thématique «la bêtise humaine».

Adaptée de l'œuvre «Rhinocéros» du dramaturge et écrivain Eugène Ionesco et brillamment mise en scène par Mohamed Cherchel, la pièce d'une durée d'une heure et demie, a été accueillie avec succès et satisfaction par un public venu nombreux assister au spectacle.

Si dans l'œuvre originale l'auteur dénonçait les régimes totalitaires, le nazisme surtout, «El Haicha» fait procès de l'idiotie, dénonce la «bestialité» et appelle à ériger la sagesse et le raisonnement en ligne de conduite.

Le metteur en scène a réussi à explorer tous les aspects (thématique, scénique, chorégraphique) de l'œuvre originale, à la transposer sur les planches et surtout à l'adapter au contexte actuel.

La pièce, alliant parfaitement les registres comique, pathétique et satirique, met au devant de la scène les péripéties et le désarroi de Bachir qui a choisi l'isolement dans une société devenue insupportable.

Licencier en droit, le personnage de Bachir est incarné avec succès par le comédien Tarek Bouarara qui, souvent sage et «ivre», parfois drôle, a refusé d'appartenir à une société atteinte d'«animalerie» qui a gagné toute une ville.

Tout commence par les échos et les cris de ces bêtes venant d'hors-scène faisant entendre l'existence d'animaux qui envahissent la ville, lorsque la ménagerie (rôle incarné par Adila Soualem) fait son entrée sur scène avec son chaton écrasé.

Furieuse, la jeune mondaine Demoiselle comme elle se plait à s'appeler, se plaint et dénonce la présence d'une «Haicha» dans la ville.

Les bêtes commençaient progressivement à envahir la ville et ses habitants, inquiets dans un premier temps, ont fini par se transformer, les uns après les autres, en bêtes, à l'exception de Bachir qui a fait preuve de résistance et refusait de se laisser faire.

Bachir, résolument convaincu de ne pas suivre la société à laquelle il appartenait, tentait en vain, de faire convaincre ses congénères, qu'ils sont bien des «êtres humains» et de se comporter en tels. Peine perdue pour Bachir que les habitants de cette ville, devenus «bestiaux», traitaient d'ivrogne.

«Vous êtes des êtres humains, vous



n'êtes pas des animaux», a-t-il lancé à l'adresse de ses voisins, atteints de bestialité et devenus agressifs et violents. Le fait que les habitants de la ville se transforment en créatures bestiales, constituent l'une des intrigues de cette pièce.

Le jeu des comédiens était parfait et adapté au registre de la tragicomédie, alternant entre burlesques, comique, pathétique et même le guignol. Jeunes, pour la plupart d'entre eux, les comédiens sont suscités de l'admiration et de l'empathie du public qui, subjugué et satisfait, répondait par des applaudissements qui fusaiient dans la salle.

Le langage -riche en métaphores dans lequel est livré le spectacle, à savoir l'arabe dialectal, était un choix reflété par le metteur en scène qui, tenant compte du public cible, a pu toucher les férus du 4e art avec un langage compréhensible et ironique. Le metteur en scène a puisé dans le terroir algérien en usant de métaphore et surtout de vocabulaire très expressif en rapport avec la thématique de la pièce.

Côté esthétique, le décor aussi bien figuratif que recherché, donne une valeur ajoutée à la thématique traitée.

Sur le plateau, des éléments de décor très illustratifs renseignent sur la rigueur du metteur en scène et accrochent le spectateur.

Une épicerie, une cafétéria, deux tables, des chaises, un lampadaire éteint font le décor du premier acte de ce

spectacle pour, ensuite, laisser place dans l'acte suivant à un endroit qui fait office d'un cabaret. Dans le troisième acte de cette pièce, le décor est réduit à une pièce (chambre de Bachir), équivaut à un lit à allure d'hôpital.

La déchéance et l'affondrement de la ville étaient parfaitement illustrés et représentés à travers la destruction et le rétrécissement de l'espace scénique réduit à une pièce aux portes et fenêtres fermées.

La notion espace-temps était également présente et soigneusement illustrée à travers l'alternance du jour et de la nuit par la lumière (lampadaire), le déplacement par le changement des décors illustrés par les escaliers, fenêtres, et lit.

Plusieurs artistes et figures du théâtre et du cinéma, ont assisté à la générale de cette pièce nouvellement produite par le TNA dans le cadre de la manifestation «Constantine, capitale de la culture arabe 2015». Représentant de la ministre de la Culture, Atmani Nouredine a lu un message en son nom, dans lequel il a souligné que «la pièce El Haicha met en évidence l'atteinte et la calomnie», appelant à ce propos à adopter la sagesse et les valeurs humaines comme ligne de conduite.

La pièce «El Haicha» sera en compétition à la 10ème édition du Festival national du théâtre professionnel (FNTP) prévu fin mai.

La Symphonie du Malouf, énergie, sensibilité et raffinement

La Symphonie du Malouf, exécutée jeudi soir par l'orchestre symphonique national (OSN) et l'ensemble régional de Constantine, a fait vibrer tous les sens du nombreux public de la salle Ahmed-Bey de Constantine. Tantôt dynamique, tantôt émouvante, la musique si chère aux Constantinois a été sublimée dans une transposition musicale des plus réussies.

Les musiciens, dirigés par le maestro Amine Koudier, ont offert, une heure et demie durant, des moments alliant passion, raffinement et sensibilité grâce à leur maîtrise tout au long de cette soirée inoubliable organisée dans le cadre du programme de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe».

La fusion tant entendue entre le Malouf et la musique universelle symphonique a fait apparaître l'artiste Abbas Righi, surnommé l'étoile montante du Malouf, sous son meilleure jour, entamant son tableau avec la qasida «Ya bahi El Djamel».

Les accords musicaux magnifiquement reliés, les vibrations du luth côtoient le son doux et riche du cor d'harmonie, alors que les acrobates du qanoun «flirtent» avec le son feutré du trombone dans un moment de pur de régal ponctué par un tonnerre d'applaudissements et des «bravo» fusant de la salle. Après «Ayouha Saghi, Ilayka Mouchtaka», Abbas enchaîne avec «Ya habibi».

La surprise de ce brassage musical, marqué par les youyous et les applaudissements d'un public conquis, n'avait d'égale que l'enchanteur procuré par la subtilité de la musique de l'orchestre symphonique national et l'ensemble régional de Constantine.

Accompagné de la chorale polyphonique d'Alger, l'OSN a entamé son programme avec un premier tableau pour exécuter les moucharabiehs «Lama Bada» et «Bi Ladi Askara», arrangeés symphoniquement, avant que Moslem Rahal de l'orchestre symphonique national syrien, avec son naï (flûte traditionnelle), ne rejoigne l'orchestre pour présenter avec lui un morceau musical qui a ému l'assistance et provoqué les salves d'applaudissements d'un public enthousiaste venu en nombre. Au second tableau de cette grande soirée, un morceau intitulé «Qasantina» est interprété, dans une fusion étonnante mais superbe, entre la zorna de Hocine Bouifrou, l'OSN et les sonorités des autres instruments de l'orchestre, le tout dans une parfaite communion avant que le ballet El Amel n'exécute le tableau «Ribla» (voyage), reproduisant plusieurs genres musicaux algériens au cours d'une prestation haute en couleurs et en signification. A la fin du spectacle, organisé par l'Office national de l'information et la culture (ONCI), le ministre de la Culture, Nadia Labidi, qui a assisté au concert, a affirmé que cette prouesse musicale «doit être valorisée et doit voyager pour présenter notre patrimoine riche et diversifié». Elle a considéré que l'universalité de la musique passe nécessairement par ce genre de fusion. De son côté, le maestro, Missak Baghboudarian, de l'orchestre symphonique national syrien, a déclaré à l'APS que «la curiosité» d'écouter ce que pouvait «égenerer» une fusion entre le malouf et l'orchestre symphonique l'a conduit à assister au spectacle. Estimant qu'il s'agit là d'une réussite, il a précisé que la musique «s'accorde toujours d'un arrangement étudié qui ne la dénature pas».

OUARGLA :

Coup d'envoi, sous des airs de folklore, de la fête du ksar

Les festivités de la fête du ksar d'Ouargla ont débuté jeudi en fin d'après-midi en présence d'un public nombreux et dans une ambiance rythmée aux airs du folklore local.

Placée cette année sous le signe de «Diversité de notre patrimoine, richesses de notre identité», le coup d'envoi de la fête du ksar a été marqué par un défilé de troupes folkloriques locales, au départ de

la maison de la Culture Moufdi Zakaria vers le Musée Saharien.

Au niveau du Musée Saharien, a été montée une exposition de produits de l'artisanat, notamment la tapisserie et l'habit traditionnel, reflétant une dextérité et un savoir faire des artisans locaux, perpétués depuis des générations.

Au deuxième jour de cette manifestation, sont prévus des jeux traditionnels

au profit des enfants, ainsi que des exhibitions équestres, selon les organisateurs. Le programme de la fête du ksar d'Ouargla, qui s'étalera sur quatre jours, comporte aussi l'organisation, à la maison de la Culture, d'une journée d'étude sur le tissage traditionnel, la construction avec des matériaux locaux tels que le gypse, connu localement sous le nom de «Timchemet», ainsi que sur le patrimoine

linguistique de la région, selon le président de l'association du ksar pour la culture et la réforme, Hassen Boughaba.

Cette manifestation culturelle, qui s'inscrit dans le cadre du mois du patrimoine (18 avril-18 mai), vise essentiellement à valoriser le legs culturel, matériel et immatériel, ancestral du ksar d'Ouargla, a-t-il souligné.

APS

BURUNDI

Plus de 50 000 Burundais réfugiés dans les pays voisins

Plus de 50.000 Burundais ont fui dans les pays voisins depuis le début des troubles pré-électoraux au Burundi, a déclaré vendredi le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR).

«Au cours des dernières semaines, plus de 50.000 Burundais ont fui vers le Rwanda, la Tanzanie et la République démocratique du Congo» (RDC), a déclaré un porte-parole du HCR à Genève, Adrian Edwards, lors d'un point de presse.

Plus de 25.000 ont fui au Rwanda, quelque 17.700 en Tanzanie et 8.000 dans la province du Sud-Kivu en RDC.

Les communautés internationale et régionale s'inquiètent depuis des mois du risque que la candidature du président Pierre Nkurunziza à un troisième mandat ne débouche sur des violences à grande échelle.

Le chef de l'Etat, déjà élu en 2005 et 2010, a été investi candidat le 25 avril par son parti le Cnnd-FDD. Ses opposants jugent un troisième mandat constitutionnel, ce que réfute le camp présidentiel. La Cour Constitutionnelle, que les adversaires d'un troisième mandat jugent infondé au pouvoir, a validé sa candidature. Jusqu'à présent, les Burundais avaient fui vers le Rwanda et la RDC.

«Mais au cours de la dernière semaine, nous avons aussi vu une forte augmentation des personnes demandant l'asile en Tanzanie – 17.696 -- après la levée de restrictions d'entrée», a indiqué M. Edwards. Le porte-parole n'a pas pu donner de détails sur les restrictions qui existaient auparavant.

La majorité des réfugiés sont des femmes et des enfants, ces derniers voyageant souvent seuls. Selon le HCR, de nombreux barrages routiers ont été mis en place au Burundi, rendant plus difficile la fuite des réfugiés.

Les réfugiés arrivant au Rwanda disent avoir été intimidés par les jeunes militants Imbonerakure, qui peignent des «marques rouges sur les habitations des personnes à cibler», selon le HCR.

L'ONU a qualifié ces Imbonerakure de «milice» du pouvoir. Les adversaires du régime les accusent de se charger des basses œuvres du Cnnd-FDD, le parti présidentiel, d'être armés par les autorités et de prêter main forte à la police dans la répression de la contestation anti-Nkurunziza. Un sommet régional doit se tenir le 13 mai en Tanzanie pour tenter d'enrayer la crise.

Le Kenya renforce les mesures de sécurité dans les écoles du nord-est

Le gouvernement kényan a décidé de renforcer les mesures de sécurité dans les établissements scolaires dans le nord-est du pays pour parer à éventuelles attaques terroristes, a indiqué le commissaire du département de Garissa, James Kianda.

Il a fait savoir que les patrouilles seront renforcées dans les universités ainsi que dans la ville de Garissa et ses alentours avant de décider de la date de la réouverture des établissements scolaires et universitaires.

«Comme mesure sur le long terme, nous établirons des postes de police dans les institutions et des postes de patrouille pour assurer la bonne protection des institutions», a-t-il ajouté. Cent quarante-huit personnes, dont 142 étudiants, ont été tuées début avril dans une attaque terroriste de l'université de Garissa, revendiquée par les somaliens affiliés à Al-Qaïda.

GUINÉE

L'opposition décline l'invitation au dialogue, dénonce la répression et les exactions policières

La crise politique qui secoue la Guinée a connu un autre épisode jeudi soir, qui va compliquer davantage la situation, notamment après le refus du chef de file de l'opposition, l'ex-Premier ministre Cellou Dalein Diallo, de rencontrer ce vendredi le président Alpha Condé, dénonçant ainsi la répression et les exactions policières dont sont victimes ses partisans rassemblés à Conakry.

«Compte tenu des violences et des exactions exercées par les forces de l'ordre sur les militants de l'opposition, des arrestations arbitraires – violences qui se sont traduites par mort d'homme, destruction de biens privés et de nombreux blessés par balle – je m'abstiens d'honorer ce rendez-vous», a déclaré le chef de l'opposition Cellou Dalein Diallo.

Citant également «la séquestration pendant toute la journée des principaux leaders de l'opposition et de leurs familles», M. Diallo a expliqué souhaiter que «ce rendez-vous» qui avait suscité beaucoup d'espoirs tant à l'intérieur de la Guinée qu'à l'extérieur, se tienne dans un contexte apaisé et serein.

Cette première rencontre depuis trois ans entre les deux candidats rivaux du second tour de la présidentielle de 2010 était prévu vendredi à 10h00 (locales et GMT) au palais présidentiel, à l'invitation de M. Condé, dans le but de renouer le dialogue après plus d'un mois de bras-de-fer autour du calendrier électoral.

La présidence avait indiqué mercredi que cette rencontre, ainsi que d'autres du chef de l'Etat avec les diverses forces politiques, visait à «trouver un compromis» afin d'instaurer «un dialogue franc permettant d'aller aux élections dans un cadre consensuel».



L'ex-Premier ministre avait accepté l'invitation, mais l'opposition avait maintenu ses appels à manifester ce jeudi à Conakry, et le 11 mai à l'échelle nationale.

Depuis plusieurs mois, l'opposition guinéenne organise des manifestations pour protester contre le calendrier élaboré par la Commission électorale nationale indépendante (CENI).

Elle exige également l'annulation de ce calendrier, qui prévoit l'organisation du scrutin présidentiel avant les élections locales. Elle exige également une nouvelle recomposition de l'institution électorale.

L'opposition dénonce les exactions et la répression

La journée de jeudi, marquée par de nouveaux heurts dans la capitale entre les forces de l'ordre et des jeunes, s'est soldée par six blessés (quatre civils et deux gendarmes) et 19 arrestations, selon le gouvernement, un mort et «au moins dix blessés», selon le président de l'Union des forces démocratiques de Guinée (UFDG, principal parti de l'opposition), l'ex-Premier ministre M. Diallo.

Le domicile de ce dernier a été cerné par un important dispositif de forces de l'ordre empêchant d'y entrer ou d'en sortir,

tout, tout comme ceux de deux autres dirigeants de l'opposition, l'ex-Premier ministre Sidya Touré et Baïdy Aribot.

«Je suis séquestré, les membres de ma famille sont séquestrés», a affirmé M. Diallo, en imputant la responsabilité au président Condé.

Ces mesures étaient déjà en vigueur lors des précédentes mobilisations de l'opposition, dont la dernière, lundi, s'est soldée par un mort et au moins une vingtaine de blessés à Conakry, selon une source hospitalière et les opposants.

«Le dispositif a été multiplié par trois par rapport à la dernière fois», selon M. Touré. L'opposition soupçonne le pouvoir de vouloir utiliser les événements communautaires désignés par lui, faute de scrutin à cet échelon depuis 2005, pour orchestrer des fraudes, ce que dément catégoriquement le président.

Selon Peter Pham, directeur du département Afrique à l'Atlantic Council, un groupe de réflexion basé à Washington, la communauté internationale risque de jouer les arbitres en Guinée, où le processus électoral devrait être «plus étroitement surveillé qu'il ne l'aurait été il y a un an», à la suite des récentes expériences du Burkina Faso et du Nigeria.

SAHARA OCCIDENTAL

Le Front Polisario condamne le rôle négatif joué par la France dans le conflit au Sahara occidental

Le Secrétariat National du Front Polisario a condamné le rôle négatif joué par la France à travers le soutien permanent aux politiques expansionnistes et d'occupation marocaines au Sahara Occidental, rapporte l'agence de presse sahraouie (SPS).

Dans un communiqué rendu public à l'issue des travaux de la 11e session, de son secrétariat national, le Front Polisario a accusé la France d'être responsable de la prolongation du conflit, et lui demande de faire «une pause de rectification historique» en vue d'appliquer la légalité internationale, en vue de mettre fin aux souffrances du peuple sahraoui et contribuer efficacement à la défense de la paix et la stabilité dans toute la région.

Le Front Polisario, profitant de son droit de véto au Conseil de Sécurité, bloque les efforts de l'ONU visant à mettre



fin au conflit quadragénaire au Sahel Africain de 1991 signé par les deux parties et approuvé par le Conseil de Sécurité.

Par ailleurs, le Front Polisario a appelé l'Espagne à assumer sa responsabilité juridique, politique et morale envers le peuple sahraoui, à travers l'adoption en tant que membre du Conseil de sécurité d'une position cohérente avec son statut de puissance administrative dont le devoir est de décoloniser le Sahara Occidental à travers l'exercice du droit du peuple sahraoui à la liberté et à l'indépendance.

CÔTE D'IVOIRE

Le procès de Laurent Gbagbo s'ouvrira le 10 novembre

La Cour pénale internationale a annoncé jeudi que le procès de l'ancien président ivoirien Laurent Gbagbo et de l'ex-chef de milice Charles Blé Goudé, accusés de crimes contre l'humanité lors de la crise postélectorale de 2010-2011, s'ouvrira le 10 novembre.

La CPI, installée à La Haye, «a programmé l'ouverture du procès (...) pour le 10 novembre 2015, afin d'entendre les déclarations d'ouverture des parties et participants», a précisé le tribunal dans un communiqué.

Laurent Gbagbo et Charles Blé Goudé sont poursuivis pour leur rôle présumé dans la crise né du refus de Laurent Gbagbo de céder le pouvoir à l'actuel président Alassane Ouattara à l'issue de la présidentielle de 2010.

La Côte d'Ivoire a connu cinq mois de violences postélectorales, qui ont fait plus de 3.000 morts entre décembre 2010 et avril 2011, causées par le refus de l'ex-président Laurent Gbagbo de reconnaître la victoire d'Alassane Ouattara.

Selon la CPI, le procureur présentera ses éléments à charge à partir de janvier 2016, à une date qui sera précisée ultérieurement. Le procès de M. Gbagbo devait initialement s'ouvrir à la mi-juillet. Mais il avait été reporté après que la CPI eut décidé de joindre les poursuites contre M. Blé Goudé à celles contre l'ancien président, les éléments de preuve étant en grande partie les mêmes.

Charles Blé Goudé est accusé d'avoir «œuvré étroitement avec Laurent Gbagbo et d'autres membres de son entourage immédiat» pour exécuter un plan commun dont le but était de maintenir l'ex-chef de l'Etat au pouvoir. Il aurait été à la tête d'hommes ayant tué et violé des centaines de personnes.

APS

CRISE AU YÉMEN

Le gouvernement pour une intervention terrestre, l'Arabie Saoudite propose un cessez-le-feu

L'Arabie saoudite, à la tête d'une coalition contre les rebelles houthis au Yémen, vient de proposer un cessez-le-feu visant à accompagner une aide humanitaire à la population, alors que le gouvernement yéménite a demandé une intervention militaire terrestre de la communauté internationale.

Lors d'une conférence de presse jeudi à Ryad avec le secrétaire d'Etat américain John Kerry, le chef de la diplomatie de l'Arabie saoudite, Adel al-Jubeir, a indiqué que son gouvernement « pense qu'il peut y avoir un cessez-le-feu de cinq jours au Yémen pour coordonner avec les organisations internationales l'acheminement d'une aide humanitaire ».

Le secrétaire d'Etat américain est arrivé mercredi à Ryad, pour discuter d'une « pause » dans les raids aériens au Yémen menés par la coalition arabe conduite par l'Arabie saoudite.

M. Jubeir a toutefois estimé que le cessez-le-feu ne pouvait se réaliser que « si les Houthis et leurs alliés (des militaires fidèles à l'ex-président Ali Abdallah Saleh) y sousscrivent, n'empêchent pas les efforts humanitaires et ne lancent pas d'actions agressives ».

M. Kerry a, de son côté, appelé les Houthis à accepter la proposition saoudienne, soulignant que « ce cessez-le-feu



dépend des Houthis ». « Nous demandons avec force aux Houthis et à ceux qui les soutiennent (...) d'utiliser leur influence pour ne pas rater cette occasion majeure de répondre aux besoins de la population yéménite et de trouver les moyens de parvenir à la paix au Yémen », a insisté le secrétaire d'Etat.

Le gouvernement yéménite pour une intervention militaire terrestre

Lors de sa visite à Ryad, M. Kerry a indiqué que « ni l'Arabie saoudite, ni les Etats-Unis ne parlent de l'envoi de troupes au sol au Yémen ».

Ces propos ont été tenus alors que le gouvernement yéménite a demandé mercredi à la communauté internationale d'intervenir « rapidement avec des forces terrestres » pour « sauver le Yémen, en particulier Aden et Taëz », selon une lettre adressée au Conseil de sécurité de l'ONU.

Dans sa lettre, l'ambassadeur du Yémen à l'Onu Khaled Alyemany, a dénoncé des « atrocités supposées commises par les Houthis, dont

des tirs contre des civils qui tentaient de fuir le pays. Il invite les organisations humanitaires internationales à documenter ces violations barbares commises contre une population sans défense ». Il accuse notamment les miliciens chiites de « viser tout ce qui bouge dans la ville d'Aden », d'empêcher les humanitaires d'accéder à la population et de « tirer à l'artillerie lourde contre des familles qui tentent de fuir les quartiers assiégés » d'Aden.

« Le gouvernement a ajouté la lettre, emploiera tous les moyens pour poursuivre les Houthis et les forces loyales à l'ancien président (Ali Abdallah) Saleh devant la justice internationale comme criminels de guerre ».

Des victimes civiles au Yémen, des morts en Arabie saoudite

Au moins 32 personnes ont été tuées et 67 blessées dans deux derniers jours par des tirs d'obus contre des civils fuyant par la mer les combats dans le centre d'Aden, selon un responsable des organisations humanitaires internationales.

des services de santé.

Mardi dernier, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) a tiré la sonnette d'alarme face au nombre croissant de victimes civiles du conflit au Yémen.

Entre le 26 mars et le 3 mai 2015, pas moins de 646 civils, dont 50 femmes et 131 enfants, ont trouvé la mort et 1.364 autres civils ont été blessés dans les combats au Yémen.

Par ailleurs, cinq personnes, dont un officier de la sécurité, ont été tuées mercredi en Arabie saoudite par deux obus tirés depuis le Yémen, une nouvelle escalade des bombardements transfrontaliers attribués aux rebelles houthis.

La frontière entre l'Arabie saoudite et le Yémen a connu une série d'échanges de tirs depuis le début le 26 mars de la campagne aérienne de la coalition.

Neuf gardes-frontières saoudiens sont morts dans ces échanges de tirs, et trois soldats saoudiens ont péri dans une tentative d'incursion de rebelles Houthis à la frontière pendant laquelle des « dizaines de rebelles » ont été tués, selon Ryad.

Reagissant à ces développements, des ONG présentes au Yémen ont lancé un appel pour une cessation « immédiate » et « permanente » du conflit, insistant sur la réouverture du trafic maritime, aérien et par les voies terrestres pour permettre l'approvisionnement en fuel, selon un communiqué du Forum des 22 organisations humanitaires internationales.



GRANDE-BRETAGNE

David Cameron rencontrera la reine pour un deuxième mandat

Le Premier ministre conservateur sortant, David Cameron, rencontrera la reine Elizabeth II à 12H30 (11H30 GMT) pour officialiser sa réélection et recueillir son assentiment en vue de constituer un nouveau gouvernement, rapportent vendredi des médias. Les dernières projections promettent à son parti une courte majorité de 328 sièges sur les 650 sièges que compte la chambre des Communes. A 08H00 GMT, les tories raflaient déjà 313 sièges, alors qu'il restait moins de trente circonscriptions à dépouiller.

Le leader des conservateurs aura à cœur de remplir sa principale promesse de campagne : l'organisation d'ici à fin 2017 d'un référendum sur le maintien ou pas du pays dans l'Union européenne. Une perspective qui inquiète ses partenaires européens en raison de la possibilité d'un « Brexit » (« British Exit »).

Le nouveau gouvernement devra aussi gérer le tsunami des nationalistes écossais dans la région septentrionale du Royaume-Uni, qui ont remporté 56 des 59 circonscriptions de l'Ecosse, infligeant une cuisante défaite au Labour dans l'un de ses fiefs historiques.

CONFLIT EN UKRAINE

Plus de 6 200 morts et 15 600 blessés

Les combats opposant l'armée gouvernementale et les rebelles séparatistes pro-russes, dans l'est de l'Ukraine ont fait 6.243 morts et 15.615 blessés, a indiqué le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme (HCDH).

Selon le porte-parole du HCDH, Ravina Shamdasani, ce bilan a été fourni sur la base de données de la commission de suivi pour les droits de l'Homme en Ukraine et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Le conflit dans l'est de l'Ukraine, une région contrôlée aujourd'hui par les rebelles séparatistes, a commencé le 14 avril 2014. En dépit d'un cessez-le-feu entré en vigueur en février dernier, des escarmouches opposent régulièrement les deux belligérants qui ne parviennent toujours pas à mettre en application les accords de paix signés le 12 février à Minsk en Biélorussie avec la médiation franco-allemande.

Alors que les hostilités dans l'est de l'Ukraine se poursuivent et que le nombre de victimes continue d'augmenter, des médias locaux et étrangers ont spécialisé sur l'effondrement potentiel de l'accord de paix de Minsk.

La coalition arabe a bombardé le fief des rebelles houthis

La coalition arabe menée par l'Arabie saoudite a bombardé le bastion des rebelles chiites au Yémen, en riposte à leurs attaques contre une région frontalière saoudienne, a rapporté vendredi l'agence officielle SPA.

Les raids ont visé jeudi soir deux centres de contrôle, un site de communications et une usine fabriquant des mines dans et près de la ville de Saada, la capitale de la province éparchique, a précisé l'agence saoudienne.

Selon SPA, d'autres positions rebelles ont été « détruites » dans la province de Saada, une région frontalière de l'Arabie saoudite d'où les insurgés

ont lancé en juillet 2014 leur offensive qui leur a permis de s'emparer de larges pans de territoires du centre et de l'est, dont la capitale Sanaa.

La coalition formée de neuf pays arabes a lancé le 26 mars une opération aérienne contre les rebelles Houthis pour les empêcher de prendre le contrôle de l'ensemble du pays. Le président yéménite Abd Rabbo Mansour Hadi a fui son pays pour se réfugier en Arabie saoudite.

Ces derniers jours, les Houthis ont multiplié les bombardements contre le sud du territoire saoudien, tuant dix civils.

Jeudi, le porte-parole saoudien de la coalition arabe a prévenu que les rebelles avaient, avec ces attaques, franchi une « ligne rouge ». « L'équation a changé, le conflit a changé, et ils vont payer un prix sévère », a menacé le général Ahmed al-Assiri devant la presse.

Il a indiqué que Saada figurerait parmi les cibles de la coalition.

Au cours des six semaines qui ont suivi l'escalade du conflit au Yémen, plus de 1.400 personnes ont été tuées et près de 6.000 blessées, dont de nombreux civils, par des frappes aériennes et lors d'affrontements au sol.

La Chine ouvre une mission permanente auprès de l'Union africaine

La Chine a ouvert officiellement une mission diplomatique permanente auprès de l'Union africaine (UA) à Addis Abeba.

Le vice-ministre chinois des Affaires étrangères Zhang Ming et la présidente de la Commission de l'UA, Nkosazana Dlamini-Zuma, ont assisté jeudi à l'ouverture de cette mission qui sera dirigée par le diplomate chinois Kuang Weilin.

Mme Dlamini-Zuma a relevé à la communauté

diplomatique présente au siège de l'UA que son institution considérait cette nouvelle mission comme « un signe de l'engagement de la Chine envers le développement du continent africain ».

« C'est un signe clair de l'engagement de la Chine qui est depuis longtemps notre partenaire historique à nous Africains », a-t-elle dit.

En ouvrant cette mission, « vous avez reconnu qu'il est temps maintenant

de renforcer les relations entre l'Afrique et la République populaire de Chine », a-t-elle ajouté, soulignant que « la Chine considère toujours l'Afrique comme un partenaire stratégique ».

Pour sa part, le vice-ministre chinois des Affaires étrangères, Zhang Ming, a déclaré que cette mission permettrait à la Chine de « mieux coordonner ses grands projets et renforcer ses actions diplomatiques sur le continent ».

Les ambassadeurs de Norvège et des Philippines tués dans le crash d'un hélicoptère au Pakistan

Six personnes, dont les ambassadeurs de Norvège et des Philippines au Pakistan, ont été tuées vendredi dans le crash d'un hélicoptère transportant des diplomates européens et asiatiques sur une île d'une région reculée de l'Himalaya pakistanaise, a indiqué l'armée.

Les épouses des ambassadeurs de Malaisie et d'Indonésie, ainsi que les deux pilotes de l'hélicoptère Mi-17, ont aussi perdu la vie dans l'accident, selon la même source, ajoutant que les ambassadeurs de Pologne et des Pays-Bas ont quant à eux été blessés dans le crash qui s'est produit dans un village reculé de la région himalayenne de Gilgit-Baltistan (nord-est).

Vendredi, une délégation d'ambassadeurs, de diplomates et de journalistes visitaient la région touristique de Gilgit-Baltistan lorsqu'un des trois hélicoptères dans lesquels ils avaient pris place s'est écrasé contre une école à l'atterrissement, slewon un membre de la délégation voyageant dans un des deux autres appareils. Les diplomates devaient rencontrer plus tard en journée à Gilgit, le Premier ministre pakistanais Nawaz Sharif. Ce dernier, qui se dirigeait vers cette ville au moment du crash, a exprimé ses plus sincères condoléances aux victimes, et est rentré par avion à Islamabad, a déclaré son bureau.

APS

Les ministres des Affaires étrangères pour la formation d'un Gouvernement d'union nationale en Libye

Les ministres des Affaires étrangères de l'Union du Maghreb arabe (UMA) ont exprimé, jeudi à Rabat, leur «profonde» préoccupation quant aux derniers développements survenus en Libye, appelant les parties politiques libyennes à procéder rapidement à la formation d'un gouvernement d'union nationale.

Dans un communiqué final sanctionnant les travaux de la 33^e session de leur réunion, les ministres des Affaires étrangères de l'UMA ont appelé les différentes parties libyennes à «engager un dialogue inclusif pour la formation d'un gouvernement d'union nationale capable d'éradiquer le terrorisme et de sécuriser les frontières» de ce pays.

«Fidèle à la lutte commune contre le colonialisme, l'Algérie œuvre à la demande des frères libyens et à travers une diplomatie sincère et persévérante et en coordination permanente avec l'ONU et les parties libyennes concernées, à faciliter l'établissement d'un véritable dialogue inclusif qui réunisse tous les Libyens autour d'un même agenda», a précisé M. Messahel dans une allocution prononcée lors de la réunion du Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'Union du Maghreb Arabe (UMA).

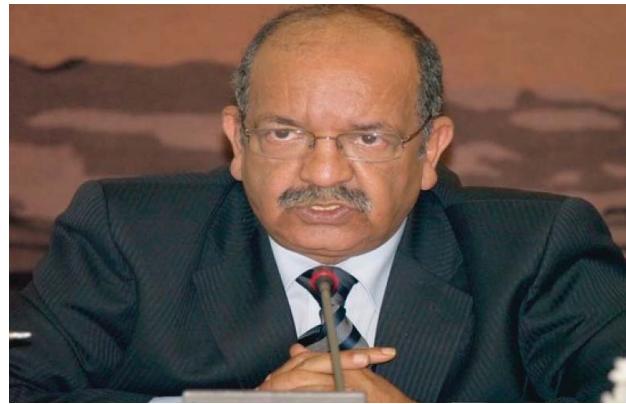
L'Algérie œuvre pour un véritable dialogue national inclusif entre tous les Libyens

Le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel a affirmé jeudi à Rabat (Maroc) que l'Algérie œuvrait à faciliter l'établissement d'un dialogue inclusif qui réunisse tous les Libyens autour d'un même agenda.

«Fidèle à la lutte commune contre le colonialisme, l'Algérie œuvre à la demande des frères libyens, à travers une diplomatie sincère et persévérante et en coordination permanente avec l'ONU et les parties libyennes concernées, à faciliter l'établissement d'un véritable dialogue inclusif qui réunisse tous les Libyens autour d'un même agenda», a précisé M. Messahel dans une allocution prononcée lors de la réunion du Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'Union du Maghreb Arabe (UMA).

Pour M. Messahel, ce «dialogue repose sur des bases et objectifs à leur tête l'unité de la Libye, la préservation de sa souveraineté, le refus de toute ingérence étrangère, la lutte contre le terrorisme et l'éradication d'un Etat moderne».

«Ce processus que l'Algérie a, d'abord, lancé par des contacts intenses avec les frères libyens et contribué, ensuite, à son aboutissement en abranchant une réunion des chefs de partis et militants politiques, se veut la seule alternative pour parvenir à une solution politique consensuelle à travers la formation d'un gouvernement d'union nationale», a-t-il ajouté.



M. Messahel a souligné que ce gouvernement «jouira du plein soutien de l'Algérie» réitérant l'appui de l'Algérie au représentant spécial du secrétaire général de l'ONU, Bernardino Leon.

S'agissant de la sécurité régionale, le ministre a estimé qu'il s'agit d'une des principales questions qui exige de nous une concertation intense à ce sujet» affirmant que la Méditerranée «doit rester un facteur de paix, de coopération et de stabilité, d'où la nécessité pour nous tous d'œuvrer à ce qu'elle ne devienne pas un espace de division entre les deux rives».

Le représentant de l'Algérie à la réunion du Conseil des ministres des AE de l'UMA a souligné que «le groupe maghrébin qui partage les défis du terrorisme, ne doit ménager aucun effort pour protéger les droits de notre communauté établie en

Europe et éviter qu'elle ne devienne victime de l'islamophobie».

«La menace des groupes terroristes au Sahel et les actes barbares commis par certains d'entre eux et qui prennent des proportions alarmantes ont eu un impact sur la sécurité et la stabilité des pays de la région», a poursuivi M. Messahel ajoutant que «le terrorisme se nourrit des conflits et du chaos».

Dans ce contexte, M. Messahel a affirmé que «les solutions politiques à ces conflits qui doivent être trouvées à travers le dialogue, constituent une nécessité impérieuse afin d'empêcher les groupes terroristes de se servir de ces conflits».

La stabilité, a-t-il dit, «permet aux Etats de lutter efficacement contre le terrorisme et les réseaux de trafic de drogue».

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE
DIRECTION DE L'EDUCATION DE LA WILAYA D'EL-OUED
N° D'IDENTIFICATION FISCALE: 099039019044516

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 01/2015

La Direction de l'Education de la wilaya d'El-oued lance un avis d'appel d'offres national restreint ayant pour objet :

«Équipement d'un hôtel type 1000 à El oued»

Les fournisseurs et les entreprises intéressées (grossistes, Importateurs et Fabricants) et spécialisés dans ce domaine d'Équipements peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la Direction de l'Education de la wilaya d'El-oued cité 08 Mai 1945 El oued SPS (Bureau de constructions et d'équipements scolaires).

A- L'OFFRE TECHNIQUE:

- 01- Déclaration à soumissionner dûment remplie , datée et signée par le soumissionnaire
- 02- Déclaration de probité établie dûment remplie , datée et signée par le soumissionnaire
- 03- Cahier des charges technique dûment rempli , daté et signé par le soumissionnaire
- 04- Copie conforme du registre de commerce accompagnée d'une copie du statut de l'établissement en cas de société avec toutes les modifications s'il y a lieu
- 05- Un extrait du casier judiciaire original en cours de validité concernant le directeur ou le gérant de l'établissement (la période de validité y compris le jour d'ouverture des plus techniques et financiers)
- 06- Un extrait de règles copie conforme ayant : la période de validité y compris le jour d'ouverture des plus techniques et financiers)
- 07- Copie conforme du mise à jour en cours de validation (CASNO - CNAS) (la période de validité y compris le jour d'ouverture des plus techniques et financiers)
- 08- le numéro d'identification fiscale copie conforme
- 09- le numéro d'immatriculation statistique copie conforme, conformément à l'article N°34 de la loi financière de l'année 2001.
- 10- Copie conforme du Bille fascile concernant les trois dernières années
- 11- Copie conforme de l'attestation de dépôt des comptes sociaux de la dernière année pour les sociétés, délivrée par le centre national du registre de commerce (CNRC) conformément aux articles 11 à 16 de la loi 08/04 du 14/08/2004 relatif aux conditions d'exercer les activités commerciales.
- 12- L'offre technique doit être accompagnée du catalogue portant les caractéristiques techniques des équipements objet du marché et son guide d'utilisation qui devront être cachetés par le soumissionnaire dont les dépliants en langue étrangère sont acceptés à condition qu'ils soient traduits en langue nationale
- 13- L'offre technique doit être accompagnée d'une attestation établie par une institution spécialisée (service propriété industrielle) preuveant l'inscription de la marque commerciale du produit proposé dans le cadre du marché conformément aux dispositions des articles 3er et de l'ordre N°03/06 en date du 19/07/2003 se rapportant nos marques .
- 14- L'offre technique doit être accompagnée de la preuve de la garantie légale du gérant pour les sociétés ou les entreprises .
- 15- L'offre technique doit être accompagnée des attestations faisant foi de bonne réalisation des équipements objet du marché concernant la nature et le type des équipements et le montant du contrat .
- 16- L'offre technique doit être accompagnée pour le produit national d'un certificat attestant que le produit en question est d'origine algérienne.

B- L'OFFRE FINANCIERE:

- 1- Lettre de soumission dûment remplie , datée et signée,
 - 2- le devis des prix unitaires dûment rempli , daté et signé,
 - 3- détaillé quantitatif et estimatif dûment rempli , daté et signé.
- L'offre technique et financière doivent être insérées dans deux (02) enveloppes distinctes, fermées et cachetées ne comporteront que les mentions suivantes:

Enveloppe N°01: Offre technique.

Enveloppe N°02: Offre financière.

Ces deux offres devront être déposées à la Direction de l'Education de la wilaya d'El-oued (Bureau de constructions et d'équipements scolaires), à l'intérieur d'une autre enveloppe fermée et anonyme ne comportera que la mention suivante:

A Monsieur le Directeur de l'Education de la wilaya d'El-oued
* A ne pas ouvrir *

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°01/2015

«Équipement d'un hôtel type 1000 à El oued »

La durée de préparation des offres est fixée de 10 jours à compter de la première publication dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public ou la presse , si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal , la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Le dépôt des offres est fixé de 08:00 à 12:00 . L'ouverture des plus techniques et financiers sera tenue au dernier jour correspondant à la durée de préparation des offres, en séance publique au siège de la Direction de l'Education à 14:00

- les soumissionnaires sont invités pour assister à la séance d'ouverture des plus conformément à l'article 123 du décret présidentiel 10-236 du 07 octobre 2010 portant réglementations des marchés publics modifié et complété

- La durée de validité des offres est fixée à 100 jours .

DIRECTEUR DE L'EDUCATION

DK NEWS

Anep : 323 573 du 09/05/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE
DIRECTION DE L'EDUCATION DE LA WILAYA D'EL-OUED
N° D'IDENTIFICATION FISCALE: 099039019044516

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°05/2015

La Direction de l'Education de la wilaya d'El-oued lance un avis d'appel d'offres national restreint ayant pour objet :

«Renouvellement des équipements des établissements du secondaire»

LOT N°01 mobilier scolaire

Les fournisseurs et les entreprises intéressées(grossistes, Importateurs et Fabricants) et spécialisés dans ce domaine d'Équipements peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la Direction de l'Education de la wilaya d'El-oued cité 08 Mai 1945 El oued SPS (Bureau de constructions et d'équipements scolaires).

A. L'OFFRE TECHNIQUE:

- 01- Déclaration à soumissionner dûment remplie , datée et signée par le soumissionnaire
- 02- Déclaration de probité établie dûment remplie , datée et signée par le soumissionnaire
- 03- Cahier des charges technique dûment rempli , daté et signé par le soumissionnaire
- 04- Copie conforme du registre de commerce accompagnée d'une copie du statut de l'établissement en cas de société avec toutes les modifications s'il y a lieu
- 05- Un extrait du casier judiciaire original en cours de validité concernant le directeur ou le gérant de l'établissement (la période de validité y compris le jour d'ouverture des plus techniques et financiers)
- 06- Un extrait de règles copie conforme ayant : la période de validité y compris le jour d'ouverture des plus techniques et financiers)
- 07- Copie conforme du mise à jour en cours de validation (CASNO - CNAS) (la période de validité y compris le jour d'ouverture des plus techniques et financiers)
- 08- le numéro d'identification fiscale copie conforme
- 09- le numéro d'immatriculation statistique copie conforme, conformément à l'article N°34 de la loi financière de l'année 2001.
- 10- Copie conforme du Bille fascile concernant les trois dernières années
- 11- L'offre technique doit être accompagnée d'attestations de garantie pour le produit proposé , conformément au texte du décret N° 266/00 du 15/09/1990 relatif aux garanties des produits
- 12- L'offre technique doit être accompagnée d'attestation de dépôt des comptes sociaux de la dernière année pour les sociétés, délivrée par le centre national du registre de commerce (CNRC) conformément aux articles 11 à 16 de la loi 08/04 du 14/08/2004 relatif aux conditions d'exercer les activités commerciales.
- 13- L'offre technique doit être accompagnée du catalogue portant les caractéristiques techniques des équipements objet du marché et son guide d'utilisation qui devront être cachetés par le soumissionnaire dont les dépliants en langue étrangère sont acceptés à condition qu'ils soient traduits en langue nationale
- 14- L'offre technique doit être accompagnée d'une attestation établie par une institution spécialisée (service propriété industrielle) preuveant l'inscription de la marque commerciale du produit proposé dans le cadre du marché conformément aux dispositions des articles 3er et de l'ordre N°03/06 en date du 19/07/2003 se rapportant nos marques .
- 15- L'offre technique doit être accompagnée de la preuve de la garantie légale du gérant pour les sociétés ou les entreprises .
- 16- L'offre technique doit être accompagnée des attestations faisant foi de bonne réalisation des équipements objet du marché concernant la nature et le type des équipements et le montant du contrat .
- 17- L'offre technique doit être accompagnée pour le produit national d'un certificat attestant que le produit en question est d'origine algérienne.

B. L'OFFRE FINANCIERE:

- 1- Lettre de soumission dûment remplie , datée et signée,
 - 2- le devis des prix unitaires dûment rempli , daté et signé,
 - 3- détaillé quantitatif et estimatif dûment rempli , daté et signé.
- L'offre technique et financière doivent être insérées dans deux (02) enveloppes distinctes, fermées et cachetées ne comporteront que les mentions suivantes:

Enveloppe N°01: Offre technique.

Enveloppe N°02: Offre financière.

Ces deux offres devront être déposées à la Direction de l'Education de la wilaya d'El-oued (Bureau de constructions et d'équipements scolaires), à l'intérieur d'une autre enveloppe fermée et anonyme ne comportera que la mention suivante:

A Monsieur le Directeur de l'Education de la wilaya d'El-oued

* A ne pas ouvrir *

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°05/2015

«Renouvellement des équipements des établissements du secondaire»

LOT N°01 mobilier scolaire

- la durée de préparation des offres est fixée de 10 jours à compter de la première publication dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public ou la presse , si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal , la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

- Le dépôt des offres est fixé de 08:00 à 12:00 . L'ouverture des plus techniques et financiers sera tenue au dernier jour correspondant à la durée de préparation des offres, en séance publique au siège de la Direction de l'Education à 14:00

- les soumissionnaires sont invités pour assister à la séance d'ouverture des plus conformément à l'article 123 du décret présidentiel 10-236 du 07 octobre 2010 portant réglementations des marchés publics modifié et complété

- La durée de validité des offres est fixée à 100 jours .

DIRECTEUR DE L'EDUCATION

Anep : 323 573 du 09/05/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'EL-OUED
DAIRA DE TALEB LARBI
COMMUNE DE BENI GUECHA
NUMERO FISCAL 39190301004

MISE EN DEMEURE N/02

L'Entreprise Moussaoui faouzi GOLFE D'ALGERIE sise à : Ouargla et attributaire du projet d'achèvement d'extension du siège de la commune conformément au marché approuvé par la commission des marchés sous le numéro 10 du 27/07/2014 paraphé par le contrôleur financier sous le N° 239 du 16/10/2014

Et ce vu :

- 1 – L'ordre de démarrage des travaux du:16/11/2014
- 2 – Le retard enregistré dans la réalisation des travaux (avancement des travaux 10 %)

Un délai de 08 jours est attribué à l'entreprise à compter de la parution de la présente mise en demeure dans les quotidiens nationaux afin d'approvisionner le chantier en moyens humains et matériels etachever les travaux du projet dans les brefs délais et remettre au maître d'ouvrage un calendrier de réalisation des travaux restants fixant la date de clôture des travaux .

Faute de ne pas satisfaire à la présente mise en demeure des procédures réglementaires en vigueur seront appliquées notamment la résiliation du marché .

LE PRESIDENT DE L'APC

DK NEWS

Anep : 323 595 du 09/05/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'AIN DEFLA
DAIRA DE BATHIA
COMMUNE DE BELAAS
LE NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE (NIF) 098444369081207

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/2015

Le président de l'APC de BELAAS lance un avis d'appel d'offres national ouvert N°01/2015 en vue de la réalisation du projet suivant :

01- Achèvement l'aménagement des routes a cartier labouer

Les entreprises intéressées par cet avis sont invitées à se présenter au siège de l'APC (bureau du service des marchés) pour retirer le cahier des charges contre paiement de la somme de 1.000,00 DA (mille dinars algériens), frais de participation à cette offre.

Les offres doivent être soumises à la réglementation en vigueur et accompagnées des pièces professionnelles suivantes :

01- Offre technique :

- La déclaration à souscrire dûment remplie, signée, datée et cachetée
- Déclaration de probité dûment remplie, signée, datée et cachetée
- Qualification des soumissionnaires dans le domaine, justifiée par un certificat de qualification et classification activité principale de Bâtiment catégorie 01 et plus
- Casier judiciaire du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société
- Les références professionnelles

Le reste des pièces de l'offre technique cité à l'article N°10 en cahier des charges partie instructions aux soumissionnaires

03- Offre financière :

- La lettre de soumission dûment remplie, signée, datée et cachetée
- Le bordereau des prix unitaires rempli en chiffres et en lettres, signé, daté et cacheté
- Le devis quantitatif-estimatif dûment rempli, signé, daté et cacheté

Les offres adressées à Monsieur le P/APC de BELAAS dans des plis cachetés et portant la mention « Appel d'offres à ne pas ouvrir » avec la mention de l'intitulé de l'opération.

L'enveloppe extérieure contient deux plis, la première porte la mention « Offre technique », e deuxième porte la mention « Offre financière ».

La date limite de réception des offres est fixée à vingt-et-un (21) jours à compter de la parution du présent avis dans la presse nationale ou le BOMOP.

L'heure limite de dépôt des offres, est fixée avant 10h00mn du dernier jour de la date limite de la durée de préparation des offres. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des plis est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant à la même heure.

La commission d'ouverture des plis du service contractant ouvrira les plis contenant les offres, le dernier jour de la durée de préparation des offres à 10h30mn en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis au siège de BELAAS.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 150 jours à compter de la date limite de remise des offres.

LE PRESIDENT D'APC

DK NEWS

Anep : 323 582 du 09/05/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE CHLEF
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
SERVICE DE L'ANIMATION LOCALE
BUREAU DES MARCHES ET DES PROGRAMMES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°...../2015

Le wali de Chlef- Direction de l'Administration locale – lance un avis d'appel d'offres national ouvert

Acquisition de matériel et d'équipements divers au profit des communes littorales de la wilaya en lots séparés :

- Lot N°01 : Acquisition des cribleuses (Cribleuse + Râteau)
- Lot N°02 : Acquisition des tracteurs avec remorques
- Lot N°03 : Acquisition des cabines combinées
- Lot N°04 : Acquisition des chaînes de balisage
- Lot N°05 : Acquisition des miradors

Conditions d'éligibilité :

L'appel d'offres s'adresse aux concessionnaires, importateurs et revendeurs dûment autorisés pour la vente d'équipements divers au profit des communes littorales de la wilaya, justifiant de capacité financière, technique et réglementaire pour l'exécution du marché.

Les fournisseurs intéressés par le présent avis d'appel d'offres, peuvent retirer le cahier des charges gratuitement auprès de la Direction de l'Administration locale de la wilaya de Chlef – bureau des marchés.

Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots.

Le délai accordé pour la préparation des offres est fixé à 15 jours.

Les offres (technique et financière) doivent être déposées à la Direction de l'Administration locale de la wilaya de Chlef, dans un délai de (15) quinze jours, avant 14 heures, à compter de la 1^{re} parution du présent avis d'appel d'offres sur les quotidiens nationaux et/ou sur le BOMOP.

Si le jour de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le dépôt des offres aura lieu le jour ouvrable suivant à la même heure.

Les offres doivent être accompagnées des documents ci-après :

1 – L'offre technique constituée des pièces suivantes :

I- L'offre technique :

Elle est composée des documents suivants :

- Déclaration à souscrire dûment remplie, signée et datée par le soumissionnaire
- Déclaration de probité dûment remplie, signée et datée par le soumissionnaire
- Instruction aux soumissionnaires dûment signée, datée et cachetée
- Une copie statut de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une personne morale
- Une copie extrait du registre du commerce
- Copie des bilans financiers de l'entreprise pour les 03 dernières années (2012-2013-2014) portant accusé de réception des services des comptes
- Une copie d'extrait de rôle apuré ou avec échéancier
- Une copie d'attestations des mises à jour CNAS, CASNOS
- Une copie d'extrait du casier judiciaire N°03 du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une personne morale
- Une copie d'attestation de dépôt légal des comptes sociaux, au niveau du Centre national du registre du commerce, pour les sociétés commerciales
- Une copie de numéro d'immatriculation fiscale (NIF) du soumissionnaire
- Une copie d'attestation de bonne exécution d'un projet similaire délivrée par les maîtres d'ouvrages
- Les spécifications techniques des équipements appuyées par des prospectus et tous autres documents justifiant l'origine du produit et sa conformité avec les normes de qualité
- Engagement de garantie signé par le soumissionnaire
- Le délai des livraisons des équipements
- La garantie des produits

II- L'offre financière :

- 1) La lettre de soumission dûment renseignée (signée et cachetée)

- 2) Détail quantitatif et estimatif (signé et cacheté)

3) Bordereau des prix unitaires obligatoirement renseigné en lettres et en chiffres (signé et cacheté)

Si l'enveloppe intérieure n'est pas cachetée et marquée comme indiqué au paragraphe, l'acquéreur ne sera en aucun cas responsable de l'égarement ou de l'ouverture prématurée de l'offre.

Les soumissionnaires doivent placer l'offre technique dans une enveloppe portant clairement « Offre technique et l'offre financière dans une enveloppe portant clairement « Offre financière ».

Les deux enveloppes doivent être placées dans une enveloppe anonyme portant :

Direction de l'Administration locale

Soumission à ne pas ouvrir – Acquisition de matériel et d'équipements divers au profit des communes littorales de la wilaya en lots séparés

Toute offre : 1- non anonyme ou parvenue en retard 2- non accompagnée des photos (catalogue), sera rejetée.

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période égale à la durée de préparation des offres augmentée de 03 mois, à compter de la 1^{re} parution de l'avis d'appel d'offres.

Les offres techniques et financières seront ouvertes le dernier jour correspondant à la date limite de dépôt des offres à 14 heures au siège de la Direction de l'Administration locale de la wilaya de Chlef. Si le jour d'ouverture des plis coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des offres aura lieu le jour ouvrable suivant à la même heure.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la réunion d'ouverture des offres techniques et financières s'il le souhaite.

DK NEWS

Anep : 323 586 du 09/05/2015

PROGRAMME DU JOUR

TF1

- 06:30 Culture Infos : TFou
- 08:10 Culture Infos : Télleshopping sa-medi
- 10:10 Culture Infos : L'affiche de la se-maine
- 10:25 Culture Infos : Tous ensemble
- 11:10 Culture Infos : Tous ensemble
- 12:00 Autre : Les douze coups de midi
- 12:50 Autre : Météo
- 12:55 Culture Infos : Trafic info
- Trafic info
- 12:57 Culture Infos : L'affiche du jour
- 13:00 Autre : Journal
- 13:20 Culture Infos : Grands reportages
- 14:35 Culture Infos : Reportages
- 15:15 : Un bébé devant ma porte
- 17:00 Culture Infos : Tous ensemble
- 17:55 Culture Infos : 50mn Inside
- 19:10 Culture Infos : 50mn Inside
- 19:50 Culture Infos : Là où je t'emmène-rai
- 19:55 Autre : Météo
- 20:00 Autre : Journal
- 20:30 Culture Infos : Du côté de chez vous
- 20:35 Autre : Tirage du Loto
- 20:38 Culture Infos : Trafic info
- 20:40 Autre : Météo
- 20:45 Série TV : Nos chers voisins
- 20:55 : Stars 80, le concert en direct du Stade de France
- 23:20 Série TV : New York Unité Spéciale

2

- 06:05 Série TV : Talons aiguilles et bottes de paille
- 06:30 Série TV : Talons aiguilles et bottes de paille
- 06:55 Autre : Journal
- 07:00 Culture Infos : Télématin
- 10:00 Culture Infos : Thé ou café
- 10:50 Autre : Un mot peut en cacher un autre
- 11:25 Autre : Les Z'amours
- 12:00 Autre : Tout le monde veut prendre sa place
- 12:45 Culture Infos : Point route
- 12:50 Culture Infos : Ma maison s'agrandit & se rénove
- 12:55 Autre : Météo 2
- 13:00 Autre : Journal
- 13:20 Culture Infos : 13h15, le samedi...
- 13:55 Autre : Météo 2
- 14:00 Culture Infos : Mon Envoyé spécial
- 14:40 Culture Infos : La famille Millevoye, à chacun son métier
- 14:45 Culture Infos : Non élucidé
- 16:25 Culture Infos : Secrets d'histoire
- 18:10 Autre : Pyramide
- 18:45 Autre : Mot de passe
- 19:20 Autre : Mot de passe
- 19:55 Autre : Météo 2
- 20:00 Autre : Journal
- 20:40 Série TV : Parents mode d'emploi
- 20:45 Série TV : Parents mode d'emploi
- 20:50 Autre : Météo 2
- 20:55 Autre : N'oubliez pas les paroles
- 23:10 Autre : On n'est pas couché

3

- 06:00 Autre : EuroNews
- 06:35 Autre : C'est bon !
- 06:38 : Popeye
- 06:44 : Popeye
- 06:49 Série TV : Les Tortues Ninja
- 07:16 Série TV : Les Tortues Ninja
- 07:44 : Super 4
- 07:55 : Super 4
- 08:11 : Scooby-Doo et le fantôme de la sorcière
- 09:21 Série TV : Scooby-Doo, Mystères As-sociés
- 09:48 : Les lapins crétins : invasion
- 09:54 : Les lapins crétins : invasion
- 10:00 : Les lapins crétins : invasion
- 10:07 : Les lapins crétins : invasion
- 10:18 Série TV : Zip Zip
- 10:29 Série TV : Zip Zip

CANAL+

- 10:44 : Bob l'éponge
- 11:07 Cinéma : En sortant de l'école
- 11:20 Culture Infos : Consomag
- 11:25 Autre : Météo
- 11:30 Culture Infos : La voix est libre
- 12:00 Autre : 12/13 : Journal régional
- 12:25 Autre : 12/13 : Journal national
- 12:55 Culture Infos : Météo à la carte
- 13:25 Autre : Les grands du rire
- 15:00 Autre : En course sur France 3
- 15:25 Culture Infos : Dans votre région
- 16:45 Culture Infos : Expression directe
- 16:50 Culture Infos : Un livre toujours
- 16:55 Culture Infos : Les carnets de Julie
- 17:55 Autre : Questions pour un super champion
- 18:45 Culture Infos : La famille Millevoye, à chacun son métier
- 19:00 Autre : 19/20 : Journal régional
- 19:30 Autre : 19/20 : Journal national
- 20:00 Autre : Météo
- 20:05 Culture Infos : Tout le sport
- 20:10 Culture Infos : Ma maison s'agrandit & se rénove
- 20:15 Autre : Météo régionale
- 20:20 Série TV : Zorro
- 20:50 : Meurtres à Carcassonne
- 22:30 Autre : Météo
- 22:35 Autre : Soir 3
- 22:55 : Les François

M6

- 06:05 Série TV : Veep
- 06:30 Série TV : Veep
- 07:00 Autre : Les Guignols de l'info
- 07:10 Autre : Zapping
- 07:15 Autre : Le petit journal
- 07:45 Cinéma : 47 Ronin
- 09:40 Série TV : Le bureau des légendes
- 10:35 Série TV : Le bureau des légendes
- 11:30 Culture Infos : Album de la semaine
- 12:01 Série TV : Filles d'aujourd'hui
- 12:06 Autre : La météo
- 12:10 Autre : Le petit journal de la semaine
- 12:45 Culture Infos : Le tube
- 13:45 Culture Infos : L'effet papillon
- 14:25 : Samedi sport
- 14:45 Sport : Toulon / Castres
- 16:40 Sport : Avant-match
- 17:00 Sport : Caen / Lyon
- 19:00 Autre : Le JT
- 19:10 Culture Infos : Salut les Terriens !
- 20:25 Autre : Made in Groland
- 20:56 Culture Infos : A propos du film
- 20:57 Cinéma : Homefront
- 22:35 Sport : Jour de rugby
- 23:15 Sport : Jour de foot, première édition

La sélection

20h55

Stars 80, le concert en direct du Stade de France



Résumé

Vincent Cerutti présente au Stade-de-France ce grand concert événement, retransmis en direct. Avant le début du show, il guidera les téléspectateurs dans les coulisses du concert, auxquels participent près d'une vingtaine de stars et de groupes mythiques des années 80, comme Patrick Hernandez, Lio ou Émile & Images. Mais d'autres chanteurs ont été conviés à prendre part à ce grand spectacle, comme Jean Schultheis, Phil Barney, Julie Pietri, La-roche Valmont, Jean-Pierre Morgan, François Feldman, Jonice Jamison, Patrick Coutin, Gilbert Montagné, Holly Johnson, Priscilla Betti, Jimmy Somerville, les Bananarama...Et avec : Jean Schultheis, Phil Barney, Julie Pietri, La-roche Valmont, Jean-Pierre Morgan, François Feldman, Jonice Jamison, Patrick Coutin, Gilbert Montagné, Holly Johnson, Priscilla Betti, Jimmy Somerville, les Bananarama. Présentation de Vincent Cerutti.

2

20h45

N'oubliez pas les paroles



Résumé

Naguï a réuni pour la bonne cause six personnalités : Claire Keim, Alix Poisson, Julie Zenatti, Arnaud Ducret, Florent Peyre et Keen'V. Ils vont se prêter au jeu au profit de la Fondation pour la Recherche Médicale. Les gains récoltés serviront spécifiquement la recherche dans la lutte contre le cancer. Répartis en deux équipes, les filles contre les garçons, ils joueront quatre manches adaptées de la mécanique des quotidiennes, puis une grande finale en fin d'émission. A tour de rôle, les candidats tenteront de trouver les paroles manquantes d'une chanson. Pour chaque point inscrit par l'une ou l'autre des équipes, 100 euros seront ajoutés à la cagnotte. A l'issue de chacune des quatre manches, l'équipe qui comptabilisera le plus de points enverra la candidat de son choix en finale.

3

19h30

Meurtres à Carcassonne



Résumé

Deux flics, liés à jamais par un terrible drame, doivent collaborer pour élucider un double homicide. Une enquête tumultueuse sur laquelle plane l'ombre des Templiers...

CANAL+

20h55

Homefront



Résumé

Après avoir raccroché, un agent de la DEA s'installe avec sa fille dans une petite ville de Louisiane, mais il se heurte rapidement au trafiquant de drogue local et ses sbires...

M6

20h50

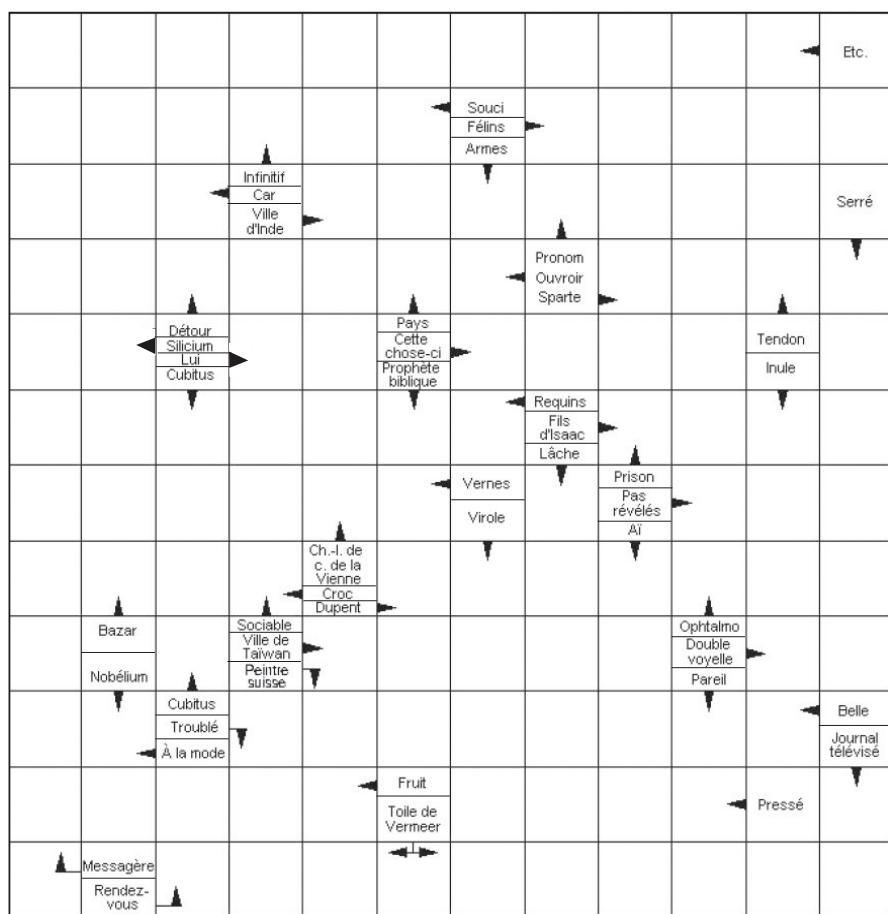
Hawaii 5-0



Résumé

Un ancien membre des forces spéciales serbes a abattu l'agent de sécurité d'une bijouterie pour dérober des diamants avant de se faire tirer dessus par sa complice. Alors qu'ils sont en pleine thérapie sur leur relation professionnelle, Danny et McGarrett mettent en place une surveillance de l'appartement de la jeune femme qui va durer plusieurs jours...

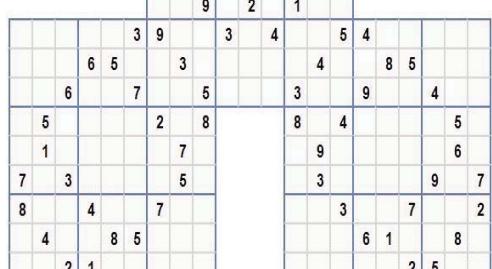
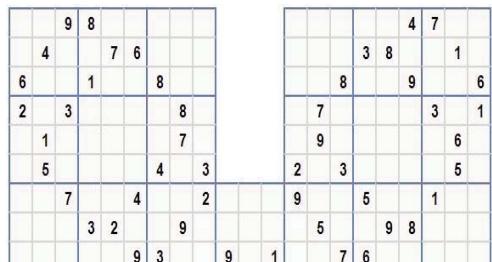
Mots fléchés n°946



Samouraï-Sudoku n°946

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°946

► Horizontalement:

1. Indépendance
2. Logement des militaires - Aluminium
3. Rassasié - Routine
4. Jugement - Etang de la côte méditerranéenne
5. Ch.-l. de c. de l'Yonne
6. Personnage comique créé par Molière
7. Coutumes - Américium -
- Hibou - En les
- Ministre ou dignitaire religieux musulman - Fer - Pierres
- Ennuyante
- Parcourir un roman - Ch.-l. de c. de la Marne
- Première femme - Ameritume profonde
- Résidas qqpart - Pénètre

► Verticalement:

1. Commune des Yvelines
2. Enlève les corps étrangers à la surface d'une étoffe - Conjonction
3. Diversifiés - Conclus
4. Article espagnol - Amphiphile
5. Étendue désertique - D'une seule couleur - Pronom relatif
6. Moscovites - 1/2 seconde
7. Dis qu'une chose n'existe pas - Emanation
8. Liaison chimique de deux atomes par mise en commun d'électrons - Xénon
9. Poisson d'eau douce - Coulis d'ail pilé avec de l'huile d'olive (pl.)
10. Europium - Âgées - Interjection
11. Liquide extrait du sang par les reins - Imbécile
12. Vin blanc sec - Haussier une note d'un demi-ton

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

7 erreurs



Proverbes

Un peuple sans culture, c'est un homme sans parole.

Proverbe algérien

Il a changé de clan, pour une bouchée de pain.

Proverbe berbère

La cupidité est un éternel esclavage.

Proverbe arabe

Lorsque Dieu veut nous punir, Il exauce nos prières

Proverbe français

C'est arrivé un 9 Mai

2004 : Les téléphones cellulaires munis de caméras sont à présent interdits à la vente en Arabie Saoudite.

2005 : Près de 600 000 salariés du public et du privé manifestent dans toute la France pour la défense du pouvoir d'achat.

2005 : Le juge Rodney Melville lance un mandat d'arrêt à l'encontre de Michael Jackson qui ne s'est pas présenté au début de son audience du jour. Le chanteur, jugé pour abus sexuel sur mineur, recevra des soins pour un problème de dos. Le juge donne une heure à Michael Jackson pour se présenter devant le tribunal sous peine de payer une caution de trois millions de dollars (2,2 millions d'euros) et il peut même se présenter à son procès en pyjama.

2005 : Garry Kasparov, ancien champion du monde d'échecs et numéro un mondial, annonce son abandon de la compétition en raison de l'énorme pression qu'il a dû supporter au cours des dernières années.

Célébrations :

- Journée mondiale du rein.

- Tibet : Journée du soulèvement tibétain, commémorant le soulèvement en 1959 contre la République populaire de Chine.

JEUX MÉDITERRANÉENS-2021
Les infrastructures
seront réceptionnées
dans les délais prévus



Les installations sportives en travaux en prévision des Jeux Méditerranéens-2021 dont la ville d'Oran est candidate à l'organisation, seront réceptionnées dans les délais prévus, selon le Comité olympique et sportif algérien (COA).

Lors d'une visite de travail à Oran, dans le cadre du suivi du dossier de la candidature de la ville d'El Bahia pour l'organisation des JM-2021, le président du COA Mustapha Berraf a du constater, à travers les différentes visites des chantiers, «l'excellente avancée des travaux, ce qui augure la réception des installations dans les délais prévus», précise le COA.

Au cours de la même visite, le président du COA a passé en revue avec les autorités locales, «les actions de promotion à entreprendre» en vue de cet événement. Selon la même source, toutes les dispositions ont été prévues pour l'accueil des Comités Olympiques Nationaux (CNOS) et les membres du Comité

International des Jeux Méditerranéens à Oran, dans le cadre de la promotion de la capitale de l'ouest. La candidature de la ville d'Oran pour l'organisation de l'édition 2021 a été validée par le comité exécutif du CIJM en avril 2015. Le nom de la ville hôte des 19es Jeux Méditerranéens sera connu le 27 août prochain à Pescara (Italie).

La ville d'Oran aura pour concurrent direct la ville tunisienne de Sfax. L'Algérie avait organisé les JM pour la première fois en 1975.

MONDIAUX-2015 HANDISPORT

L'Algérie présente dans trois disciplines en Corée du Sud



L'Algérie participera dans trois disciplines aux Jeux Mondiaux handisports (réservés aux visuels) du 10 au 18 mai à Séoul en Corée du Sud, avec l'ambition de «ramener des médailles et engranger des points» pour une qualification aux Jeux Paralympiques de Rio en 2016, a indiqué la Fédération algérienne handisports (FAH).

Les disciplines concernées par la participation algérienne sont le Goal-ball (filles), le judo (garçons et filles) et l'athlétisme (garçons et filles). «En athlétisme, les athlètes engagés auront la tache de remporter des médailles. Pour les judokas, leur mission consiste, beaucoup plus, à ajouter à leur capital-points afin d'assurer des places pour Rio», a souligné l'entraîneur Rezki Belkacem.

Concernant l'athlétisme, l'Algérie sera présente avec

les athlètes Firas Bentria, Lynda Hamri, Nacereddine Kerfas et Abdellatif Bekka.

«Pour les joutes de Séoul, ce sont les meilleurs visuels en athlétisme qui ont été choisis, avec l'objectif de ramener, en premier lieu, des médailles et ensuite améliorer les performances personnelles en prévision des prochains championnats du Monde de Doha (22-31 octobre 2015)», a conclu le directeur des équipes nationales (DEN), Salim Boutabcha.

Conduite par les anciens Noura Moullon (championne du monde à Colorado chez les -60kg) et Sid Ali Lamri (-66kg), la sélection algérienne

retenuée pour les Mondiaux de Séoul est composée également de Youcef Radjai (-73kg), Belabès Mohamed Kamel (-60kg), Abdelaoui Chérine (médaillée de bronze au Colorado/-52kg), et les nouveaux Mehdi Meskine, Tahar Hideb, Yacine Chekali.

Goal-ball féminin : préparer le tournoi qualificatif à Rio

Par contre, la sélection de goal-ball (filles), nouvellement constituée, fera des Jeux mondiaux de Séoul, un tremplin pour préparer convenablement le prochain championnat d'Afrique de goal-ball, prévu en novembre prochain, et qui sera qualificatif aux Jeux paralympiques de Rio.

«L'équipe féminine a été lancée, il y a quatre mois, dans l'optique de la préparer au championnat continental que l'Algérie aura l'honneur d'organiser. Ce tournoi est important car il désignera le représentant

des épreuves du championnat d'Algérie de taekwondo minimes filles et garçons en spécialité Kyorugi (combat), ont débuté vendredi au palais des sports "Hamou Bouthléis" d'Oran. Organisée par la ligue wilaya de taekwondo, en collaboration avec la fédération algérienne de taekwondo, cette compétition sportive regroupe deux jours durant plus de 250 athlètes qui se sont qualifiés lors des phases régionales, issus 16 ligues de wilayas du pays. La première journée prévoit le déroulement des éliminatoires dans différentes catégories de poids, alors que les finales auront lieu samedi à partir de 9 heures. Ce rendez-vous national est un véritable point d'évaluation,

regroupant les meilleurs athlètes issus des qualifications régionales. Le président de la ligue Oranaise M. Mohamed Benzemour, a souligné, que ce championnat a pour «premier objectif d'encourager les jeunes à pratiquer ce sport» et d'offrir l'occasion aux jeunes de démontrer leur talent et les techniques acquises». Il a également estimé qu'au-delà de son caractère compétitif, cette manifestation sportive permettra surtout de contribuer à la mise en place d'écoles de taekwondo, de découvrir de nouveaux talents et d'encourager les échanges d'expériences entre les différents clubs et écoles».

APS

TAEKWONDO Début des épreuves du championnat d'Algérie minimes à Oran

Le championnat d'Algérie de taekwondo minimes filles et garçons en spécialité Kyorugi (combat), ont débuté vendredi au palais des sports "Hamou Bouthléis" d'Oran. Organisée par la ligue wilaya de taekwondo, en collaboration avec la fédération algérienne de taekwondo, cette compétition sportive regroupe deux jours durant plus de 250 athlètes qui se sont qualifiés lors des phases régionales, issus 16 ligues de wilayas du pays. La première journée prévoit le déroulement des éliminatoires dans différentes catégories de poids, alors que les finales auront lieu samedi à partir de 9 heures. Ce rendez-vous national est un véritable point d'évaluation,

S o l u t i o n

Sudoku N°945

7	4	8	9	1	6	5	3	2
1	5	2	3	7	4	8	9	6
9	6	3	5	8	2	7	4	1
2	7	6	1	9	3	4	8	5
5	1	9	4	6	8	3	2	7
8	3	4	7	2	5	1	6	9
3	8	7	6	5	9	2	1	4
4	9	5	2	3	1	6	7	8
6	2	1	8	4	7	9	5	3

5	6	9	8	7	1	2	4	3
4	8	2	6	9	3	1	6	7
7	3	1	4	6	2	8	9	5
1	4	8	9	3	6	5	7	2
2	7	6	1	5	8	4	3	9
3	9	5	2	4	7	6	8	1
7	9	6	5	1	4	3	8	2
4	3	2	6	7	8	5	9	1
5	8	1	2	9	3	7	4	6

3	4	5	1	6	9	8	2	7	4	3	9
1	7	2	6	4	8	3	6	9	1	5	7
9	6	8	2	3	7	1	4	5	7	8	6
7	8	9	4	2	1	6	5	3	6	7	4
4	2	3	7	5	6	9	8	1	4	3	9
6	5	1	9	8	3	4	7	2	6	5	10
5	3	4	8	9	2	7	1	6	10	11	12
8	1	6	3	7	5	2	9	4	10	11	13
2	9	7	6	1	4	5	3	8	10	11	14

Mots Croisés N°945

GLOBETROTTER
EUGENIE■ERSn
RIRA■CCP■O■D
OSENT■OCCUPE
NA■TRANCHE■C
TNT■AIN■U■BO
OCARINAS■GLU
LET■REITERER
O■ANESSE■ANA
GARE■S■POING
UNIRIEZ■UNIE
E■EEE■REISER

Mots Fléchés N°945

VESPERTILION
ARMURE■NEGRE
TR■NO■CROUTE
IENISSEI■AH■
CUISTOT■ANES
IRM■RU■ALOSE
N■BEATITUDES
ALERTE■AMOS■
TAS■ENCLINE■
EU■T■ELAN■LP
URRAQUE■ENEE
REAGIR■GREVE

CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 «MOBILIS»

L'heure de la décantation

Said B.

Alors qu'on n'est qu'à quatre journées de la fin de la saison où 12 points sont en jeu, l'écart entre le leader, l'ES Sétif et le dernier classé, le NA Hussein-Dey n'est que de onze points, nul doute que cette 27e journée de la ligue 1 n'est autre que celle de la décantation.

Ainsi cette 27e journée du championnat de Ligue 1 «Mobilis» où tous les matchs sont prévus à 17 heures, sera bien décisive aussi bien pour éclaircir les choses en haut qu'en bas du tableau. En dehors du derby algérois MCA-USDMA et du «classico» JSK-CRB, le choc prévu à Béjaïa entre le MO ?B et le MC Oran, est un match à six points dans la mesure où les deux formations partagent la 2ème place avec l'USM El Harrach.

C'est dire que les Béjaououis auront beaucoup de pression sur les épaules pour tenter d'arracher les trois points face à une équipe du MC Oran, réputée intraitable hors des ses bases. Il est vrai que le MOB, est paradoxalement, avantage par le terrain et le public, mais, encore faut-il préciser que les oranais ont toujours été meilleurs lorsqu'ils sont dos au mur. Les joueurs du coach Amrani, bien que vainqueur de la Coupe d'Algérie, encore auréolés par leur premier sacre historique, doivent sortir le grand jeu pour bien viser le doublé.

Ce duel direct à six points, entre Mouloudéens de Béjaïa et d'Oran, sera très palpitant à suivre, dans la mesure où le vainqueur gardera intactes ses chances avant le sprint final.

Le derby algérois entre le MCA et l'USMH suscite bien l'intérêt des puristes dans la mesure où ce sera une rencontre particulière pour Bouguène et le coach Boualem Charef, des ex-mouloodées.

Ce qui donne plus de piments à ce choc des titans avec comme point de mire des objectifs diamétralement opposés. Le MCA veut coûte que coûte s'éloigner de la zone rouge des menaces de la relégation alors que l'USM El Harrach compte garder sa deuxième place au classement et pourvoir pas visser le titre en cas de faux pas de l'Entente de Sétif. Il est utile de préciser que l'ES Sétif recevra la RC Arbaâ, en quête de rachat envers ses supporters après avoir perdu la coupe d'Algérie.

Les gars de Sétif doivent bien s'en mé-



fier. Quant aux Sétifiens, ils espèrent bien un coup «double»: la victoire et l'échappée.

En revanche, le RCA (8e-35 points) pas encore assuré du maintien, aura besoin de quelques précieux points pour sauver sa place en Ligue 1. Deux matches «décisifs» opposeront quatre candidats en puissance pour la descente : ASO Chlef-MC El-Eulma d'une part et NA Hussein-Dey-USM Bel-Abbes d'autre part.

L'ASO est condamnée à battre les «Africains» du MCEE pour entretenir l'espoir du maintien, autrement ils mettraient un pied en Ligue 2. Et c'est, ironie du sort, le même cas pour leur adversaire direct. Ce qui donne plus d'attraction à cette rencontre indécise. Et ce serait également la même chose pour le NAHD (16e-30 pts) qui accueille l'USMBA (13e-32 points), qui n'a aucun droit à l'erreur. Les sang et Or doivent impérativement gagner ce 3^e match d'affilé pour espérer s'éloigner de cette dernière position inconfortable.

Mais, les gars de Bel Abbès veulent aussi quitter cette zone rouge d'où l'enjeu de cette partie aussi indécise que palpitante à suivre. C'est aussi un match à six points !

L'USM Alger, complètement concentrée sur la Ligue des Champions d'Afrique effectuera un périlleux déplacement à Béchar pour affronter une formation de la JS Saoura (13e-32 pts) toujours sous la menace de la relégation. Cette rencontre capitale pour les locaux se déroulera à huis clos, dont pourraient profiter les «Usmistes». Le «classico» entre la JSK et le CRB s'annonce des plus équilibrés. Les deux formations veulent assurer un bon résultat pour éviter

toute surprise en cette fin de saison bien décisive et autant compliquée avec ce court écart entre toutes les équipes. Enfin, l'ASM Oran est favorite en jouant sur son terrain et face à son public en recevant le CS Constantine, qui espère un bon résultat pour se maintenir dans le ventre mou du classement...

S.B.

Programme :

Aujourd'hui à 17h00 :

Stade Bologhine : MCA - USMH
Stade Zabana Oran : ASMO - CSC
Stade de l'Unité Maghrébine Bejaia : MOB - MCO
Stade 20 Avril 55 Bechar : JSS - USMA (Huis clos)
Stade Boumezreg Chlef : ASO - MCEE
Stade 20 Avril 55 Alger : NAHD - USMBA
Stade 1er Novembre Tizi Ouzou : JSK - CRB
Stade 08 Mai 45 Sétif : ESS - RC A

Rappel du classement :

	Pts	J
1. ES Sétif	41	26
2. MO Béjaïa	39	26
-.- MC Oran	39	26
-.- USM El-Harrach	39	26
5. ASM Oran	37	26
-.- USM Alger	37	26
-.- CR Belcourtzad	37	26
8. RC Arbaâ	35	26
-.- JS Kabylie	35	26
-.- CS Constantine	35	26
11. MC Alger	34	26
-.- MC El-Eulma	34	26
13. USM Belabbès	32	26
-.- JS Saoura	32	26
15. ASO Chlef	31	26
16. NA Hussein Dey	30	26

USM ALGER

Le président veut les trois points contre la JS Saoura

Le président de l'USM Alger Rebouh Haddad a exhorté ses joueurs à revenir avec les trois points de la victoire contre la JS Saoura samedi à Bechar à l'occasion du match de la 27e journée du championnat d'Algérie de Ligue 1 Mobilis de football, a indiqué jeudi le club algérois. «Le président usmiste a responsabilisé les joueurs, leur demandant de gagner ce match afin de rester toujours colrés au podium», précise le site officiel du club. Le responsable du club de la capitale qui s'est réuni avec les joueurs avant la séance d'entraînement de ce jeudi, en présence du staff technique, a «motivé» les partenaires du capitaine Khoudaï devant cette rencontre qui s'annonce difficile contre un adversaire qui lutte pour son maintien. D'autre part, l'entraîneur de l'USM Alger Otto Pfister n'a pas retenu pour ce déplacement à Béchar les trois joueurs Kako, Beldjilali et Meziane. L'USM sera privée également de Belaïli suspendu et du duo Chafai-Manouchou toujours convalescents. A la veille de la 27e journée du championnat de Ligue 1, l'USM Alger occupe la cinquième place avec 37 points à quatre longueurs du leader l'ES Sétif. La JS Saoura occupe la 14e position avec 32 points.



ES SÉTIF

Madoui tranchera sur son avenir en fin de saison

L'entraîneur de l'ES Sétif (Ligue 1 algérienne de football), Kheireddine Madoui, qui avait annoncé son départ au terme de la saison, a affirmé vendredi qu'il prendrait une «décision définitive» après une discussion qu'il aura avec la direction. «Ma décision de partir est toujours d'actualité, mais je prendrai une décision définitive à l'issue d'une discussion que j'aurai avec le président Hassan Hammar qui tient toujours à me garder», a indiqué Madoui à la radio nationale. Madoui a annoncé vendredi dernier qu'il quittait son poste, à l'issue de la qualification de son équipe pour la phase de poules de la ligue des champions africains aux dépens des Marocains du Raja Casablanca (aller 2-2, retour 2-2, aux tab 4-1). Madoui qui avait conduit l'Entente à remporter le 1er novembre dernier la Ligue des champions, avait expliqué sa décision «par une grosse fatigue». «La raison principale de ma démission est une grosse fatigue. La charge de travail que j'ai eue cette saison a fini par m'épuiser sur les plans physique et mental», a-t-il souligné. De son côté, le président sétifien, Hammar, a affirmé mercredi, lors d'un point de presse tenu à Sétif, que Madoui «ne quittera pas le club». Outre sa qualification pour la phase des poules de la C1, l'ESS est toujours en course pour reconquérir le titre de champion d'Algérie, où elle occupe le poste de leader, à deux longueurs de ses poursuivants.

APS



sport militaire au niveau national et international citant notamment la consécration de la sélection nationale militaire de football aux Jeux Mondiaux-2011 au Brésil. «La finale de la coupe d'Algérie militaire a été une grande fête pour le football national, félicitations pour l'équipe de la

Gendarmerie nationale», a affirmé Damma. Plusieurs personnalités du sport algérien, dont le président de la FAF Mohamed Raouia et le président du COA Mustapha Berraf, étaient présentes à la cérémonie organisée au siège de Mobilis à Bab Ezzouar (Alger).

COUPE D'ALGÉRIE MILITAIRE

L'équipe de la Gendarmerie nationale fête un trophée au «goût spécial»

L'entraîneur Abdelhakim Remache de l'équipe de football de la Gendarmerie nationale, détenteur de la Coupe d'Algérie militaire 2015, a affirmé que ce trophée a un «goût spécial», car décroché après 40 ans de disette et quatre finales perdues.

L'équipe de la Gendarmerie nationale qui a été honorée jeudi par l'opérateur de téléphonie mobile «Mobilis» a remporté la 43^e édition de la Coupe d'Algérie militaire, suite à sa victoire 2-1 (mi-temps 1-1) contre son homologue du

Commandement des Forces terrestres, en finale disputée samedi dernier au stade Mustapha-Tchaker de Blida. «Cette victoire a

un goût particulier après quatre défaites en finale, je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué à cette réussite.

Cette victoire va nous pousser à travailler davantage pour bien représenter nos couleurs dans les prochaines compétitions», a déclaré Remache à l'APS. De son côté, le capitaine de l'équipe de la Gendarmerie nationale, Adel Allal buteur lors de cette finale, a tenu à rendre hommage à tous ses coéquipiers et au staff technique pour les sacrifices qui ont permis de gagner le trophée. Le P-dg de Mobilis, Saad Damma, partenaire officiel de la coupe d'Algérie, a salué les performances réalisées par le

JEUX OLYMPIQUES 2016/ (PRÉPARATION) L'EN en stage du 11 au 19 mai

La sélection olympique algérienne de football effectuera du 11 au 19 mai un stage de préparation au Centre technique national de la FAF à Sidi Moussa (Alger) en prévision des qualifications des Jeux Olympiques de Rio de Janeiro 2016.



Ce regroupement sera ponctué par un match amical face à l'équipe olympique du Soudan, le mardi 19 mai 2015 à 19h00 au stade Mustapha Tchaker de Blida. Le sélectionneur de l'équipe olympique algérienne Pierre André Schurmam a retenu 24 joueurs évoluant en Ligue 1 et 2 professionnelle pour prendre part à ce stage.

Exemptée des deux premiers tours des éliminatoires du championnat d'Afrique 2015 des U-23, l'équipe olympique algérienne affrontera le vainqueur de la double confrontation entre le Sierra Leone et le Cameroun prévu fin mai 2015. Le match aller entre ces deux formations aura lieu le 22 mai en Sierra Leone, tandis que la manche retour se déroulera le 29 mai au Cameroun. L'équipe algérienne jouera le match aller du troisième et dernier tour qualificatif le 19 juillet prochain en Algérie et se déplacera pour le match retour programmé entre le 31 juillet et le 2 août. La phase finale du championnat d'Afrique des Nations des U-23 se déroulera du 5 au 19 décembre prochain au Sénégal. Les trois premières représenteront le continent aux Jeux Olympiques JO-2016 de Rio de Janeiro, alors que le quatrième jouera les barrages contre le représentant asiatique. La dernière participation algérienne à un tournoi de football des Jeux Olympiques remonte à 1980 à Moscou.

Liste des 24 joueurs retenus :

Salhi Abdelkader (ASO Chlef), Methezem Oussama (CA Batna), Chaal Farid (MC Alger), Barka Mohamed Amine (ASM Oran), Salah Noui El Islam (ASO Chlef), Bouchar Sofiane (ES Sétif), Abdellaoui Ayoub (USM Alger), Keniche Ryad (USM Harrach), Cherifi Redouane (USMB Abbes), Ferhanli Houari (RC Arbaa), Zouache Ayache (ES Sétif), Semahi Khelil (ASO Chlef), Draoui Zakaria (CR Belouizdad), Benkhemissa Mohamed (USM Alger), Belaalem Djamel (ASM Oran), Benghit Raouf (Paradou AC), Djaada Hamed (USMB Abbes), Meziane Abderrahmane (USM Alger) 19. Hadjouche Zakaria (ASO Chlef), Benkablia Mohamed (ASM Oran), Tabti Larbi (ASM Oran), Derfelou Oussama (RC Arbaa), Abdeldjelil Oussama (JS Kabylie), Meziani Tayeb (Paradou AC).

TIARET

Clôture de la 2^e phase régionale du sport adapté aux métiers des agents de la Protection civile

La deuxième phase régionale du sport adapté aux métiers des agents de la Protection civile s'est clôturée jeudi soir à Tiaret, avec la qualification, à la quatrième édition du challenge national, de 49 éléments dans les épreuves individuelles et de 35 équipes dans les épreuves collectives. La cérémonie de clôture de cette compétition de deux jours a été présidée, à la maison «Ali Maachi» de Tiaret, par le représentant du directeur général de la Protection civile, le colonel Ali Abrouir, en présence des autorités locales. Cette phase qualificative, disputée au complexe «Kaid Ahmed» de Tiaret et à laquelle ont pris part près de 700 participants de 16 wilayas de l'ouest du pays, a enre-

CLASSEMENT FIFA (MAI 2015) L'Algérie gagne une place (20^e)



Le classement Fifa au 9 avril 2015 :

1. Allemagne	1687 pts (0)
2. Argentine	1494 pts (0)
3. Belgique	1457 pts (0)
4. Colombie	1412 pts (0)
5. Brésil	1372 pts (0)
6. Pays-Bas	1301 pts (0)
7. Portugal	1221 pts (0)
8. Uruguay	1176 pts (0)
9. Suisse	1135 pts (0)
10. Espagne	1132 pts (0)
11. France	1127 pts (0)
12. Roumanie	1086 pts (0)
13. Italie	1085 pts (0)
14. Angleterre	1030 pts (0)
15. Costa Rica	1016 pts (0)
...	
20. Algérie	917 points (+1).

L'Algérie a gagné une place au classement de la Fédération internationale de football (Fifa) du mois de mai 2015 publié jeudi, et occupe la 20^e position (917 pts). Au niveau africain, l'Algérie conserve toujours sa première place devant la Côte d'Ivoire (23^e, 907 pts), championne d'Afrique en titre et le Ghana, qui occupe

la 26^e position à l'échelle mondiale. La Tunisie, quatrième sélection africaine à reculé d'une place à la 31^e position au classement mondial.

Quant aux adversaires des Verts dans les éliminatoires de la coupe d'Afrique des nations-2017, ils occupent les positions suivantes : Ethiopie (101^e, 0), Lesotho

(12^e, +1) et Seychelles (189^e, 0). Le podium du classement Fifa est toujours occupé par l'Allemagne, l'Argentine et la Belgique. C'est le statu quo pour les 17 premières places, avant des mouvements attendus cet été avec la reprise des éliminatoires de l'Euro-2016 et la Copa America au Chili.

CLUB AFRICAIN

Djabou opéré avec succès des ligaments croisés

L'international algérien du Club Africain, Abdelmoumen Djabou, a subi avec succès ce jeudi une opération chirurgicale au niveau des ligaments croisés, a indiqué le leader du championnat de Tunisie de Ligue 1 de football. Le Docteur Mohsen Trabelsi, président de la commission médicale du Club Africain, a assuré que l'opération s'est bien déroulée et sans complications, ajoutant que le maître à jouer algérien débutera les séances de Kinésithérapie dès la semaine prochaine. «Abdelmoumen Djabou est un grand joueur qui a un mental fort. Il pourra reprendre les entraînements en solitaire après trois mois et commencer à toucher le ballon après quatre mois» a-t-il précisé. De son côté, l'ancien joueur de l'ES Sétif a indiqué à une radio locale que l'opération s'est «bien déroulée» et qu'il «a forcera» pendant la période de rééducation pour retrouver au plus vite la compétition officielle. Le milieu offensif de 28 ans manquera donc les derniers matches du championnat de Tunisie et ne pourra pas aider ses coéquipiers à la lutte pour le titre, ni sur la scène africaine où le représentant tunisien est qualifié pour les huitièmes de finale bis de la Coupe de la Confédération. Djabou manquera également les prochains stages de la sélection nationale, à commencer par les deux premiers, prévus du 30 mai au 5 juin, et du 7 au 15 juin, dans le cadre de la préparation du match face aux Seychelles, comptant pour la 1^{re} journée les éliminatoires pour la CAN-2017 (Groupe J).



EUROPA LEAGUE (1/2 FINALE-ALLER)

Naples de Ghoulam accroché par Dniepropetrvsk, Séville droit vers la finale

La formation italienne de la SSC Naples, où évolue le défenseur international algérien, Faouzi Ghoulam, a été tenue en échec jeudi soir à domicile par les Ukrainiens de Dniepropetrvsk (1-1), dans le cadre des demi-finales (aller) de l'Europa league de football.

Les Napolitains ont ouvert le score par David Lopez (50^e), avant que Dniepropetrvsk ne remette les pendules à l'heure par Selezniov (81^e). Titularisé par l'entraîneur espagnol Rafael Benitez, Ghoulam a pris part à l'intégralité de la rencontre dans son rôle habituel de latéral gauche.

La manche retour, prévue jeudi prochain, s'annonce difficile pour les coéquipiers de Gonzalo Higuain, qui devront user de toutes leurs forces pour passer en finale de cette épreuve, dont le futur vainqueur sera qualifié directement pour la prochaine édition de la Ligue des champions.

De son côté, le FC Séville, tenant du trophée, a franchi un grand pas pour la qualification à la finale et la défense de son titre, en battant les Italiens de la Fiorentina (3-0). Aleix, auteur d'un doublé (17^e, 52^e), et Gameiro (75^e), ont scellé le sort de leur équipe, qui se déplacera jeudi prochain à Florence avec un avantage confortable. La finale de l'Europa league se jouera le 27 mai au stade de Varsovie en Pologne.

TRANSFERT

Le Sporting Lisbonne veut dépasser Trabzonspor pour Belfodil



La formation portugaise du Sporting Lisbonne, a entamé des discussions avec l'attaquant international algérien Ishak Belfodil, qui vient de résilier son contrat avec le FC Parme (Serie A italienne), rapporte vendredi la presse locale.

Belfodil (23 ans) est également convoité par le club turc de Trabzonspor, où évoluent les deux défenseurs internationaux algériens, Carl Medjani et Essaid Belkalem. La presse turque a même fait état d'un accord du joueur pour rejoindre le club de la ville de Trabzon, avant que le club lisboète ne passe à la vitesse supérieure. Belfodil aura à remplacer son compatriote et coéquipier en équipe nationale, Islam Slimani, qui devrait quitter Lisbonne cet été. Belfodil a résilié son contrat jeudi après son refus de baisser son salaire, entre la période allant du 19 mars au 31 mai. Relégué en Serie B et déclaré officiellement en faillite le 19 mars dernier, la direction du club parmesan a proposé aux joueurs de baisser leur salaire pour essayer d'effacer une dette qui s'élève à 50 millions d'euros. De retour à Parme cette saison après une année passée à l'Inter Milan puis Livourne (Italie), Belfodil, auteur d'un seul but cette saison, a vécu une situation très difficile avec son club, dernier au classement de la Serie A. Belfodil fait partie de la liste des 23 joueurs, convoqués pour le match face aux Seychelles, prévu le 13 juin prochain, comptant pour la 1^{re} journée (Gr J) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017.

SIMEONE VEUT ENTRAÎNER LA LAZIO !

L'Argentin, qui a porté les couleurs de la Lazio entre 1999 et 2003, a confié qu'il espère revenir entraîner l'équipe italienne un jour. Pour rappel, Diego Simeone a prolongé son contrat avec l'Atletico Madrid jusqu'en 2020. « Je suis certain qu'un jour j'entraînerai la Lazio, parce que c'est la vie. Aujourd'hui, je suis heureux à l'Atletico mais la vie est longue et un jour je serais avec vous (les supporters de la Lazio) », a-t-il confié dans la revue italienne *Lazialità*.

GRIEZMANN Un dossier estimé à 65M€ ?



Auteur d'une excellente saison sous les couleurs de l'Atletico Madrid, Antoine Griezmann est convoité par les plus grands clubs. Néanmoins ces derniers devront déboursier une somme importante pour espérer l'enrôler.

Arrivé l'été dernier du côté de la capitale espagnole, Griezmann a signé un contrat de 6 ans avec les Colchoneros. D'après les informations fournies par Marca, l'attaquant aurait dans son contrat une clause libératoire évaluée à 65 millions d'euros. Une somme très importante que certains clubs seraient néanmoins prêts à débourser tant le jeune français a éblouissant de son talent la Liga.

IL EST DANS LE VISEUR DE MOURINHO ?

Alors que les Blues souhaiteraient renforcer leur attaque, José Mourinho aurait jeté leur dévolu sur Antoine Griezmann. Grâce à une offre forte, Chelsea n'aurait d'ailleurs aucun mal à payer la clause libératoire de l'international français (16 sélections, 5 buts). Néanmoins, il paraît étonnant de voir Diego Simeone laisser partir sa pépite si facilement.

C'EST OFFICIEL POUR DEPAY !

C'est un joli coup que vient de réaliser Manchester United sur le marché des transferts. Annoncé proche de Liverpool, l'attaquant Memphis Depay va finalement s'engager avec les Reds Devils pour une durée de cinq ans.

Concernant l'indemnité de transfert, le PSV Eindhoven va empocher la somme de 30 millions d'euros. L'international néerlandais est attendu dans les prochains jours pour se soumettre à la traditionnelle visite médicale.



BALOTELLI À LA SAMPDORIA

En situation d'échec à Liverpool, Mario Balotelli serait ciblé par la Sampdoria.

Auteur d'une saison quasi-blanche à Liverpool, Mario Balotelli va certainement quitter le club de la Mersey. La cote de l'attaquant italien a considérablement baissé, et le caractériel attaquant pourrait revoir ses ambitions à la baisse. Selon le Daily Mail, la Sampdoria s'intéressera au buteur. Le club transalpin serait prêt à passer à l'offensive durant le prochain mercato estival pour le relancer.

ARSENAL : DRAXLER TOUJOURS VISÉ

Julian Draxler (21 ans, 12 matches et 2 buts en Bundesliga cette saison) est suivi de près par Arsenal depuis plusieurs années. Selon le Daily Star, le club londonien pourrait tenter une nouvelle fois sa chance cet été avec une offre de 40 millions d'euros. De retour à la compétition le mois dernier après cinq mois d'absence liée à une grave blessure, le milieu de terrain offensif est lié à Schalke 04 jusqu'en 2018. Mais une telle offre pourrait faire sérieusement réfléchir le club allemand.

YAYA TOURÉ DIRECTION LE PARIS SG ?

Alors que son agent a déclaré qu'il avait « 90% de chances de quitter Manchester City », le milieu de terrain ivoirien pourrait rejoindre le Paris SG. Mais une telle arrivée fermerait la piste Paul Pogba pour plusieurs raisons... Etincelant la saison dernière avec 20 buts et 9 passes décisives, l'Ivoirien est loin de vivre la même félicité cette année. Ce qu'avait d'ailleurs stigmatisé publiquement

son entraîneur, Manuel Pellegrini, il y a trois semaines : « Pour plusieurs raisons, ce n'est pas le même joueur que l'an dernier même s'il reste très important pour nous. Je ne crois pas que Yaya soit heureux de son niveau cette saison et je ne le suis pas non plus. » Et le technicien chilien de conclure : « On doit le soutenir et tout reviendra à la normale. »



ALGÉRIE - GB

Le renforcement de la coopération dans le domaine des TIC au centre des discussions entre M^{me} Derdouri et Lord Risby

Le renforcement de la coopération bilatérale dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC) a été, jeudi à Alger, au centre des discussions entre la ministre de la Poste, des Technologies de l'Information et de la Communication, Zohra, Derdouri, et l'envoyé spécial du Premier ministre britannique pour la promotion du partenariat économique avec l'Algérie, Lord Richard Risby.

La ministre a souligné lors de l'audience qu'elle a accordée à M. Risby qu'il existait une volonté politique chez les deux pays pour la concrétisation des points convenus au «plus haut niveau» dans le cadre de la coopération bilatérale dans le domaine des TIC, a précisé un communiqué du ministère.

«Les TIC représente un domaine stratégique et important, ce qui permettra à l'Algérie et à la Grande Bretagne d'exploiter un large espace de coopération», a indiqué la ministre qui a souligné «l'existence d'une volonté politique chez les deux pays pour mettre en œuvre les points convenus au plus haut niveau». La ministre a saisi cette occasion pour saluer le «progrès» réalisé par la Grande Bretagne dans le domaine des TIC.

Mme Derdouri a indiqué que l'Algérie recourrait au savoir-faire britannique pour le développement d'applications technologiques susceptibles de mettre en place des projets communs, notamment en ce qui concerne les Start-up, d'autant plus que l'Algérie, a-t-elle ajouté, «a des ambitions dans le domaine des parcs technologiques et possède des compétences en la matière», a précisé la même source. La première responsable du secteur a également évoqué la «gouvernance électronique», estimant qu'il était nécessaire de promulguer de nouvelles lois pour réaliser la sécurité cybernétique, et par conséquent, faire face à la cybercriminalité, difficile à contrôler face au flux important d'informations». Elle a dans ce sens mis l'accent sur l'importance de trouver de nouvelles approches pour contrecarrer ce phénomène. Pour sa part, Lord Risby a salué le niveau des relations «distinguées» qui unissent l'Algérie et la Grande Bretagne sur tous les niveaux, soulignant l'importance d'une coopération commune pour la «promotion des relations économiques entre les deux pays, notamment dans le domaine des TIC».

ALGÉRIE - PAYS-BAS

M^{me} Meslem reçoit l'ambassadeur des Pays-Bas et la représentante du FNUAP

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition féminine, Mounia Meslem, a reçu jeudi à Alger, l'ambassadeur du Royaume des Pays-Bas en Algérie, Antje Willemijn Van Haafjen, et la représentante du Fonds des Nations unies pour la population (Fnuap) en Algérie, Mariam Khan, a indiqué le ministère dans un communiqué. Lors de l'audience avec l'ambassadeur du Royaume des Pays-Bas en Algérie, «les deux parties ont évoqué les expériences de leurs pays en matière de protection et de promotion de la femme, de l'enfance, des personnes âgées, des personnes handicapées ainsi que le rôle de la société civile», a précisé la même source. Elles ont «exprimé également leur disponibilité pour l'instauration d'une coopération bilatérale dans les domaines liés à la protection sociale des catégories en difficulté». Avec la représentante du Fnuap, M^{me} Meslem «a passé en revue l'expérience algérienne en matière de protection et de promotion des catégories vulnérables de la population, notamment la femme, l'enfant, les personnes âgées et les handicapés, ainsi que le renforcement du rôle de la famille et la société civile pour la prise en charge de ces catégories sociales», a, par ailleurs, souligné le ministère. M^{me} Khan «a exprimé sa satisfaction des acquis réalisés par l'Algérie au profit de ces catégories, notamment, en matière de protection, de promotion et d'intégration dans les différents domaines d'activité», a ajouté la même source. Elle «est félicité de la place qu'occupe la femme algérienne au niveau régional et continental». Les deux parties «ont convenu d'engager une coopération dans ces domaines», a conclu le ministère.

APS

À L'INVITATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ABDELAZIZ BOUTEFLIKA

Le président tanzanien en visite d'Etat en Algérie

Le président tanzanien, Jakaya Mrisho Kikwete, effectuera à partir d'aujourd'hui une visite d'Etat de trois jours en Algérie à l'invitation du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a annoncé vendredi la présidence de la République.



Cette visite «qui vient renforcer les relations traditionnelles de fraternité et de solidarité entre l'Algérie et la Tanzanie, offrira l'occasion de procéder à une évaluation exhaustive de la coopération bilatérale et d'examiner les voies et moyens de

l'approfondir et de développer un partenariat mutuellement avantageux», a précisé la même source dans un communiqué.

Les entretiens qui se dérouleront entre les deux chefs d'Etat «leur permettront également de passer en revue les questions



régionales et internationales d'intérêt commun, notamment au niveau du continent africain où les deux pays jouent un rôle de premier plan en faveur de la paix, du développement et de l'intégration continentale», a conclu le communiqué.

ALGÉRIE - CAMEROUN

Le Cameroun salue le soutien de l'Algérie et ses efforts pour le rétablissement de la paix dans les régions à conflits

L'ambassadeur du Cameroun à Alger, Claude Joseph Mbafou a salué les efforts de l'Algérie pour le rétablissement de la paix dans les différentes régions qui connaissent des tensions ou des conflits, a indiqué jeudi un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN). Lors de l'audience que lui a accordée le président de l'APN, Larbi Ould Khelifa, M. Mbafou a exprimé la «gratitude» de son pays pour le soutien permanent de l'Algérie au Cameroun, saluant ses efforts pour «le rétablissement de la paix dans les différentes régions qui connaissent des ten-



sions ou des conflits». Au cours de la rencontre, les deux parties ont évoqué les relations bilatérales et les moyens de les développer, notamment sur le plan de la coopération parlementaire ainsi que la situation dans le conti-



nent africain, ajoute le communiqué. A cette occasion, l'ambassadeur camerounais a sollicité «le soutien de l'Algérie au représentant du Cameroun candidat à la présidence du parlement panafricain prévu en mai.

ALGÉRIE - MOZAMBIQUE

M. Joaquim Mulembwe promet des changements au Parlement panafricain en cas de son élection

Le chef de la délégation parlementaire mozambiquaine en visite à Alger, Eduardo Joaquim Mulembwe, a affirmé que dans le cas où il venait à remporter la présidence du Parlement panafricain (PP), il opérerait des changements dans l'action de l'instance qui travaillerait en étroite collaboration avec l'UA pour trouver des solutions aux crises auxquelles le continent est confronté, a indiqué jeudi un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN). Lors d'une audience accordée à la délégation par le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Larbi Ould Khelifa, M. Eduardo Joaquim Mulembwe a précisé que sa visite en Algérie s'inscrit dans la cadre d'une campagne de soutien à sa candidature à la présidence du PP affirmant qu'en cas de «victoire, il procéderait à des changements qualitatifs en passant d'un organe consultatif à un Parlement législatif plus présent sur la scène continentale».

Le PP «travaillera en étroite collaboration avec l'UA pour trouver des solutions aux crises auxquelles le continent fait face», a ajouté le parlementaire.

Les deux parties ont passé en revue les relations historiques solides unissant l'Algérie au Mozambique qui «partagent nombre de points communs soit au plan du combat politique durant l'époque coloniale que celui des mutations économiques en plus de leur convergence de vues vis-à-vis de plusieurs questions continentales et internationales».

Le président de l'APN a adressé une invitation à la présidente de l'Assemblée du Mozambique pour se rendre en Algérie, ajoute le communiqué.

ALGÉRIE - ARGENTINE

Abdelouahab Nouri à Buenos-Aires pour la commission mixte algéro-argentine

Le ministre de l'Agriculture et du développement rural, Abdelouahab Nouri, effectuera une visite de travail du 11 au 14 mai à Buenos-Aires (Argentine) pour les travaux de la 5^e session de la commission mixte algéro-argentine, a indiqué vendredi un communiqué du ministère.

Les travaux de cette commission, qui se tiendront lundi et mardi prochains, seront coprésidés par M. Nouri et le secrétaire d'Etat argentin chargé des rela-

tions économiques, Carlos Bianco. Outre les travaux de cette commission, M. Nouri aura également des entretiens avec les ministres argentins, respectivement, de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, des Affaires étrangères et de l'Industrie, souligne la même source. La commission mixte algéro-argentine a été créée en vertu d'un accord signé par les gouvernements des deux pays en 1984, rappelle-t-on.